

PATRIMOINE MONDIAL

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parc national des oiseaux du Djoudj
Implication des communautés

Domaine du chef Roi Mata
Gestion locale

Patrimoine culturel immatériel
Face à un monde en pleine mutation

Réserves de biosphère
Observatoires essentiels pour l'action



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

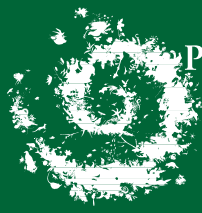


Convention
du patrimoine
mondial

ISSN 1020-4520



3 059630 102773



Parc national
de La Réunion

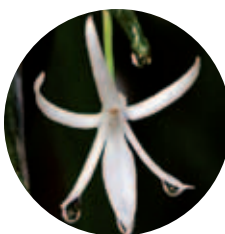
© Parc national de La Réunion - Hervé Douris / Jean-François Pègue



PITONS, CIRQUES ET REMPARTS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Laboratoire de la planète, laboratoire du vivant


Surgie de l'Océan Indien il y a seulement 3 millions d'années, La Réunion est une île en perpétuelle évolution, façonnée par une activité volcanique intense et des processus érosifs vigoureux. Ses paysages grandioses et accidentés composent une mosaïque exceptionnelle d'écosystèmes uniques au monde. L'île est un carrefour de biodiversité aux taux d'endémisme records. Originaires des Mascareignes, de Madagascar, de l'Afrique, de l'Inde, de l'Australie et même de Hawaï, les espèces s'y sont adaptées à des conditions très diversifiées. L'évolution s'y poursuit encore aujourd'hui. Face aux changements globaux, le Parc national de La Réunion met en place un réseau de suivi des habitats naturels du Bien, selon des méthodologies partagées aux échelles régionale et internationale.



Faham
Jumellea fragrans

Lézard vert des Hauts
Phelsuma borbonica

Bois de Laurent martin
Forgesia racemosa

Plus d'informations sur :
www.reunion-parcnational.fr
 [Parc.national.de.La.Reunion](https://www.facebook.com/Parc.national.de.La.Reunion)



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pitons, cirques et
remparts de l'île de la Réunion
inscrits sur la Liste du patrimoine
mondial en 2010



Couverture: Les phoques se reposent sur un iceberg issu de la fonte d'un glacier de marée dans le parc national de Glacier Bay (États-Unis). Le parc, en collaboration avec l'Université d'Alaska à Fairbanks-Institut de géophysique et le laboratoire national des mammifères marins-Programme des écosystèmes polaires, enregistre les changements dans la disponibilité et l'utilisation de l'habitat de glace dans les fjords.

L'objectif initial du réseau des biens du patrimoine mondial était, entre autres choses, d'assurer la conservation des valeurs naturelles et culturelles des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Alors que notre planète se retrouve aujourd'hui confrontée à l'impact croissant du changement climatique, l'existence de ce réseau revêt désormais une importance capitale, car il s'agit aussi, dès lors, de surveiller l'évolution des conditions climatiques et de mettre au point des solutions efficaces sur le terrain.

Comme l'expliquent les auteurs de l'article principal de ce numéro, le changement climatique « est sans aucun doute le plus grand défi environnemental et social de notre époque ». Or, ce changement n'affecte pas tous les sites culturels et naturels du patrimoine mondial de la même manière. Une compréhension approfondie de ces divers effets facilitera la préservation de chaque site concerné. Par ailleurs, les sites du patrimoine mondial possèdent déjà des solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique grâce aux services que leur fournissent leurs écosystèmes, comme l'eau et la régulation du climat, et au carbone que stocke leur patrimoine forestier. Le patrimoine culturel, de son côté, permet de transmettre des savoirs traditionnels qui favorisent la résilience face aux changements à venir, nous assurant ainsi un avenir plus durable.

Les connaissances accumulées par les communautés traditionnelles et locales en ce qui concerne les plantes, les animaux, le cours des saisons et les phénomènes naturels font désormais partie intégrante du patrimoine culturel immatériel. Comme l'indique clairement Rahul Goswami dans son article, ce patrimoine s'est, de longue date, avéré une précieuse source d'informations mais depuis peu, aussi, les chercheurs s'intéressent de plus en plus au rôle prééminent que joue la culture dans la lutte contre le changement climatique. Le réseau de surveillance exceptionnel des sites du patrimoine mondial offre à toutes les nations des connaissances pointues touchant aux caractéristiques naturelles et culturelles qui, dans toutes les parties du monde, vont jusqu'à affecter la nature de notre existence.

L'UNESCO a été le fer de lance de l'étude sur l'impact du changement climatique sur les sites du patrimoine mondial. En 2007, sous la direction du Comité du patrimoine mondial, l'organisation a mis au point un rapport de *Prévision et de gestion des effets du changement climatique sur le patrimoine mondial*, ainsi qu'une compilation d'*Études de cas sur le changement climatique et le patrimoine mondial*, et un *Document d'orientation sur les impacts du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial* (en 2008). En mai 2014, l'UNESCO a également publié un guide pratique d'*Adaptation au changement climatique pour les sites naturels du patrimoine mondial* et continue à renforcer les capacités des gestionnaires de site pour faire face à cet enjeu.

La Convention du patrimoine mondial a progressivement évolué pour devenir un outil spécialisé permettant de surveiller l'évolution du changement climatique et de proposer des mesures concrètes et pertinentes visant à atténuer et à s'adapter à son impact, non seulement du point de vue des espèces végétales et animales, mais aussi de la vie humaine dans son ensemble. Les études de cas dans ce numéro nous offrent un remarquable aperçu de certains défis que pose le changement climatique aux sites du patrimoine mondial dans différentes parties du monde.

Mechtild Rössler

Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO



Sommaire



Dossier Patrimoine mondial et changement climatique

7



16

Dossier

4

Le rôle du patrimoine mondial face au changement climatique

4

Avec les changements climatiques, les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et des aires protégées doivent sensibiliser et communiquer leur action au-delà des partenaires et des partisans de la conservation.



24

Des réponses communautaires au changement climatique à Vanuatu

14

L'emplacement stratégique des biens principaux repose sur les connaissances profondes de la communauté, de l'historique des cyclones, des tsunamis et d'autres catastrophes naturelles, et sur les connaissances des ancêtres.



30

Implication des communautés au Parc national des oiseaux du Djoudj

24

Il est important d'accroître les connaissances des communautés et des gestionnaires des sites du patrimoine mondial sur les interrelations entre les communautés, le changement climatique et ces sites d'importance internationale.



46

Le patrimoine culturel immatériel face à un monde en pleine mutation

30

Les peuples autochtones ont activement géré la terre et l'environnement pour une existence durable en se déplaçant à travers de nombreux types de paysages terrestres et marins.

Les réserves de biosphère

Des observatoires essentiels pour l'action

38

Les réserves de biosphère sont des sites privilégiés pour tester et mettre en œuvre le concept de « science de la durabilité » et pour les approches interdisciplinaires permettant de comprendre et de gérer les changements et les interactions qui apparaissent au sein des systèmes sociaux et écologiques.

Magazine trimestriel publié en français, anglais et espagnol conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, France, et par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.

Directeur éditorial

Mechtild Rössler

Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Éditeur

Publishing for Development

Chef de rédaction

Vesna Vujicic-Lugassy

Rédacteurs

Helen Aprile, Gina Doubleday, Michael Gibson

Coordinateur de production

Richard Forster

Éditeur de production

Caroline Fort

Correction de copie

Caroline Lawrence (anglais), Brigitte Strauss (français), Luisa Futoransky (espagnol)

Conseil éditorial

ICCROM : Joseph King, ICOMOS: Regina Durighello,
UICN : Tim Badman, UNESCO World Heritage
Centre: Nada Al Hassan, Feng Jing,
Edmond Moukala, Mauro Rosi, Petya
Totcharova, Isabelle Anatole Gabriel Vinson,
UNESCO Publishing : Ian Denison

Assistante de rédaction

Barbara Blanchard

Publicité

Efrén Calatrava, Fernando Ortiz,
Fadela Seddini, Peter Warren

Couverture

Photo : Jamie N. Womble, National Park Service
Design : Recto Verso

Rédaction

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75007 Paris
Tél. (33.1) 45 68 16 60 – Fax. (33.1) 45 68 55 70
E-mail : g.doubleday@unesco.org
INTERNET : <http://whc.unesco.org>

Publicité, production

PFD Publications Ltd

Chester House - Fulham Green

81-83 Fulham High Street - London SW6 3JA

Tel: +44 2032 866610 - Fax:+44 2075 262173

E-mail : info@pfdmedia.com

Abonnements

Jean De Lannoy, DL Services srl

Avenue du Roi 202 - B 1190 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 2 538 43 08 - Fax : +32 2 538 0841

E-mail : subscriptions@dl-servi.com

Les idées et opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Publié par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.
ISSN : 1020-4520. © UNESCO – Publishing for Development Ltd. (2015)

Focus

50

Nouveaux sites du patrimoine mondial 2015

Présentation des nouveaux sites du patrimoine mondial inscrits lors de la 39^e session du Comité du patrimoine mondial, Bonn (Allemagne) en juin 2015.

Forum

63

Entretien 65

Entretien avec Madame Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Organisations consultatives 70

UICN : Le rôle que jouent les sites naturels du patrimoine mondial dans la lutte contre le changement climatique.

Conventions 74

OMM : Comment les services climatologiques peuvent-ils contribuer à la protection des sites du patrimoine mondial ? ; L'augmentation du niveau de la mer dans le temps et les traces historiques fournies par le patrimoine culturel subaquatique.

Nouvelles

81

Préservation 82-89

39^e session du Comité du patrimoine mondial : les décisions de Bonn ; Le Programme marin favorise l'échange d'expériences ; L'APIP établit un précédent puissant ; Jaeger-LeCoultre rend hommage aux sites marins du patrimoine mondial ; Une meilleure protection pour les sites marins du patrimoine mondial ; Réduction des risques du patrimoine culturel en cas de catastrophe ; Atelier international d'experts réunissant des spécialistes des deux Corées ; Le monde de la gastronomie soutient la production durable des produits de la mer ; Dégâts dans la Vallée de Kathmandu ; Une action pour La Grande Barrière.

Sites en péril 90-93

Sites yéménites de Sana'a et de Shibam menacés ; La ville de Hatra (Iraq) menacée par des groupes armés ; Le Parc national de Los Katíos (Colombie) retiré de la Liste du patrimoine en péril ; Création d'un corps chargé du renforcement de la sécurité dans les parcs nationaux en RDC ; Récentes attaques et destructions du patrimoine culturel syrien.

Promotion 94-98

Mechtild Rössler nommée Directrice de la Division du patrimoine et du Centre du patrimoine mondial ; Les jeunes face aux défis du développement durable ; Le patrimoine mondial rencontre ses partenaires privés ; #Unite4Heritage : une célébration du patrimoine culturel pour lutter contre l'extrémisme ; Tourisme durable : un objectif clé en Afrique ; In Memoriam : Dr Ronald Van Oers ; Le cas du patrimoine mondial disparu, 15^e épisode.



59



70



73



87



94



98

Édition et multimédia

100

Calendrier

101

Bulletin d'abonnement

103

Prochain numéro

105

Télécharger l'application Patrimoine Mondial

Disponible pour iPad, Android et tablettes Kindle Fire.

Grâce à l'application, vous pouvez non seulement lire des articles exclusifs écrits par des experts sur le terrain, mais voir des vidéos de sites les plus spectaculaires du monde.

Télécharger l'application du magazine *Patrimoine Mondial* de iTunes, Amazon et Google Play.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Convention du patrimoine mondial



Le rôle du patrimoine mondial face au changement climatique

Leigh Welling

Service américain des parcs nationaux, Ft Collins, Colorado (États-Unis d'Amérique)

Marcy Rockman

Service américain des parcs nationaux, Washington DC (États-Unis d'Amérique)

James Watson

Programme de conservation mondiale, Société pour la conservation des espèces sauvages, Bronx NY et École de gestion de la géographie, de l'aménagement et de l'environnement, Université du Queensland (Australie)

Brendan Mackey

Programme de réponse au changement climatique, Gold Coast campus, Griffith University (Australie)

Andrew Potts

Comité ICOMOS des États-Unis, Washington DC (États-Unis d'Amérique)

Groupe de Bigscale Soldierfish (*Myripristis berndti*) sur un récif de profondeur à French Frigate Shoals à Papahānaumokuākea (États-Unis).

© Greg McFall/NOAA, 2011



Le changement climatique est sans aucun doute le plus grand défi environnemental et social de notre époque. Il n'empêche que si la variation de température est souvent exprimée en termes de moyennes mondiales, la chaleur supplémentaire piégée dans l'atmosphère et les océans de la planète provoque parfois des conditions au-dessus de la moyenne. Les modifications des modèles pluviométriques, des calendriers saisonniers des débits d'eau et de ruissellement, des sécheresses et des tempêtes affectent certains processus écologiques comme la phénologie, les incendies et les infestations de ravageurs que l'on constate dans de nombreuses régions du monde¹. Le changement climatique est une réalité présente et future qui affecte aussi les sites du patrimoine mondial dans leurs éléments physiques et leurs capacités à transmettre leur valeur universelle exceptionnelle². Si les effets spécifiques et les éléments du patrimoine mondial ainsi menacés varient considérablement d'une région à l'autre, les preuves du changement climatique ont toutefois été détectées dans pratiquement tous les écosystèmes et sur tous les sites.

À l'échelle mondiale, les forêts mixtes tempérées, les conifères boréaux, la toundra et les biomes alpins présentent la plus forte exposition à des impacts qui modifieront probablement la dynamique de leurs écosystèmes, et plus particulièrement leur vulnérabilité potentielle aux incendies³. La hausse des températures accélère par ailleurs la fonte des neiges et des glaces dans certains sites de haute altitude jusqu'aux préservés, comme l'aire de conservation du Parc national du Grand Himalaya (Inde) et le Parc international de la paix Waterton-Glacier (Canada). En outre, certaines régions connaissent aujourd'hui un enneigement réduit suite à une baisse des précipitations qui tombaient auparavant sous forme de neige. On constate également une hausse des températures hivernales qui augmente les précipitations sur la neige et contribue davantage à leur fonte, comme on le constate dans le Parc national Olympique

(États-Unis d'Amérique). Il est aussi de plus en plus évident que les changements hydrologiques des systèmes montagneux modifieront de manière significative les débits d'eau et l'écologie des rivières et des zones humides. Il est attendu que les latitudes moyennes deviennent plus sèches, créant une pression supplémentaire sur les systèmes arides et semi-arides déjà confrontés à de graves problèmes d'eau. En Afrique, une diminution de seulement 10 % des précipitations pourrait réduire jusqu'à



L'aire de conservation du Parc national du Grand Himalaya (Inde) se caractérise par de hauts sommets alpins, des prairies alpines et des forêts riveraines.

© Henrik Johansson

50 % le drainage de certains pays et sites tels que Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria (Zambie et Zimbabwe). Si les effets du réchauffement des eaux et de l'acidification des écosystèmes marins sont encore mal compris, ils auront forcément un impact aggravant sur la pression que la présence humaine exerce déjà sur ces systèmes. Ce sujet est particulièrement préoccupant dans le cas de La Grande Barrière en Australie.

Certaines des conséquences les plus visibles du changement climatique se manifestent le long des systèmes côtiers et fluviaux, avec une augmentation des taux d'érosion qui menacent la préservation de ressources archéologiques et culturelles, comme à Skara Brae, un site qui fait partie du Cœur néolithique des Orcades classé au patrimoine mondial (Royaume-Uni). Les études de ces impacts récemment compilées dans *l'Atlas de l'impact du changement climatique sur le patrimoine culturel*

européen indiquent toutefois que les effets du changement climatique sur le patrimoine culturel se feront sentir à différents niveaux : sur les côtes et à l'intérieur des terres, sous forme d'événements extrêmes, d'une évolution des tendances, d'effets subtils et dramatiques, et de conséquences matérielles et immatérielles. Ces effets comprennent notamment l'empiétement des dunes et l'intensification des précipitations à Tombouctou, l'un des nombreux exemples décrits dans *Études de cas sur les changements climatiques et le patrimoine mondial* un rapport de l'UNESCO de 2007. On constate aussi des pertes de mangroves (moins apparentes et désormais inversées), et la protection de celles-ci contre la montée des eaux dans les Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (République-Unie de Tanzanie). La perte de patrimoine est également due aux modifications ou à l'abandon de pratiques traditionnelles et des liens qui unissent les hommes à des sites particuliers, comme le montrent les efforts visant à rétablir l'utilisation culturelle des ressources naturelles du monument national marin de Papahānaumokuākea (États-Unis), ainsi qu'à la perte de connaissances anciennes ancrées dans les sites et structures archéologiques du monde entier.

Le patrimoine culturel se distingue du patrimoine naturel du fait que sa valeur universelle exceptionnelle est profondément attachée à un lieu et à la capacité qu'ont les monuments, bâtiments ou sites à communiquer leur importance historique, artistique, scientifique, esthétique, ethnologique et anthropologique. Le patrimoine culturel étant en partie non vivant, il ne peut se renouveler. Sa transmission peut être interrompue dans la mesure où son équilibre réside dans les connaissances, les pratiques, les souvenirs et l'identité. Et quand le patrimoine culturel disparaît, il est perdu à jamais. De plus, en raison des capacités limitées du patrimoine culturel à se déplacer ou à évoluer sous l'action d'un changement de son environnement, la priorité en matière d'adaptation du patrimoine culturel nécessite la mise en place de pratiques de gestion et de recherches adéquates pour assurer sa conservation⁴.



L'érosion côtière se rapproche du village de Skara Brae dans le site du patrimoine mondial du Cœur néolithique des Orcades. Les digues ont d'abord été construites pour protéger le site dans les années 1920. Historic Scotland continue à travailler afin de maintenir les parois qui subissent la pression des tempêtes et de l'élévation du niveau de la mer.



Les Chutes Victoria / Mosi-oa-Tunya (Zambie/Zimbabwe) sont le plus grand rideau d'eau du monde.

© Jim Frost

Gérer les risques et favoriser l'adaptation et la résilience

La menace que représente le changement climatique souligne le rôle clé que jouent aujourd'hui les sites du patrimoine mondial ainsi que les autres aires protégées dans la conservation de la biodiversité, la promotion de l'adaptation des écosystèmes, l'amélioration des connaissances scientifiques sur les impacts du changement climatique et la participation des communautés dans les activités d'éducation et de protection décrites dans le document de l'UICN intitulé *Solutions naturelles* publié en 2010 et les travaux du North American Intergovernmental Committee on Cooperation for Wilderness and Protected Area Conservation (Comité intergouvernemental nord-américain sur la coopération pour la conservation des aires sauvages et protégées – NAWPA). Les approches d'adaptation actuelles s'inscrivent dans une conception de gestion des risques liés aux menaces climatiques futures dont le changement climatique constitue souvent un catalyseur qui aggrave les conséquences de facteurs de stress existants⁵.

Des aires protégées bien gérées sont des outils efficaces pour favoriser l'adaptation au changement climatique⁶. Ces dernières peuvent en effet offrir une protection utile à certaines espèces en leur fournissant des habitats naturels bien gérés. Les écosystèmes intacts présentent quant à eux une meilleure résistance aux facteurs de stress externes et permettent de réduire la vulnérabilité des espèces face aux changements environnementaux, notamment les impacts du changement climatique. La Série technique n° 43 de la Convention sur la diversité biologique énonce justement certains éléments qui favorisent la résilience des aires protégées et de leurs écosystèmes :

- La disponibilité de « refuges » climatiques (c'est-à-dire d'habitats qui résistent aux changements climatiques) ;
- La connectivité des paysages permettant aux plantes et aux animaux de se déplacer vers des sites plus appropriés ;
- La viabilité des populations qui présentent une diversité génétique suffisante pour s'adapter aux conditions locales par microévolution ;
- Des blocs d'habitat naturel assez grands pour résister à l'impact de perturbations de grande envergure ;

- Une diversité suffisante des espèces pour favoriser une sélection naturelle en réponse aux changements environnementaux à long terme ; et

- Une réduction des menaces anthropiques et des facteurs de stress supplémentaires, comme la perte ou la dégradation de l'habitat.⁷ En outre, les aires protégées permettent d'éviter les émissions dues à l'impact de l'utilisation des terres par l'homme sur les stocks de carbone des écosystèmes et de soutenir la séquestration par les écosystèmes naturels, elles constituent donc une réponse d'atténuation importante⁸.

De la même manière que les infrastructures naturelles des écosystèmes bien gérés s'avèrent indispensables dès lors qu'il s'agit d'aider ces systèmes à s'adapter, le patrimoine culturel nous offre lui aussi des informations et des approches de première importance pour permettre à ces systèmes humains de répondre efficacement aux effets des changements climatiques actuels et à venir.

Dans le résumé rédigé à l'intention des décideurs du rapport *Changement climatique 2014 : Impacts, adaptation et vulnérabilité*, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) remarque que « Tout au long de l'histoire, les peuples et les sociétés se sont adaptés à la variabilité du climat et ont fait face à ses situations extrêmes, avec plus ou moins de succès ». Le patrimoine culturel constitue par conséquent une source d'exemples unique en son genre pour mettre à l'épreuve nos concepts modernes de résilience sociale et de changement adaptatif.

Le patrimoine culturel présentant en outre de nombreuses connexions avec l'espace physique qu'il occupe, les exemples d'interaction des systèmes humains avec des environnements changeants peuvent également être très pertinents. En ce sens, chaque lieu qui a abrité une présence humaine, et possède par conséquent un patrimoine culturel, a un rôle important à jouer dans la compréhension du rôle de l'être humain dans les réponses au changement climatique. Il est aujourd'hui reconnu que la gestion du patrimoine culturel constitue un enjeu d'importance mondiale du point de vue du changement climatique. Les efforts

déployés jusqu'à ce jour dans ce sens comprennent, entre autres choses :

- les séances de l'UNESCO intitulées « Notre avenir commun », tenues en juillet 2015 dans le cadre de la Conférence sur le changement climatique,

- la mise en avant du patrimoine culturel comme point de focalisation pour la planification de la résilience en cas de



© Katja Ulbert

Jhochhen, Durbar Square ou le centre urbain de Katmandou (Népal) après le tremblement de terre d'avril 2015.

catastrophe à la Troisième conférence des Nations Unies sur la réduction des risques tenue en 2015 à Sendai (Japon) et

- l'Appel à l'action sur les impacts climatiques et le patrimoine culturel de Pocantico, qui expose les stratégies locales et mondiales et bénéficie du soutien de signataires du monde entier.

En 2010, la publication de l'UNESCO intitulée *Gestion des risques de catastrophe pour le patrimoine mondial* faisait remarquer que, dans l'ensemble, les sites du patrimoine culturel n'étaient pas prêts pour les programmes de catastrophes actuels. La dévastation provoquée par le tremblement de terre au Népal et la destruction continue du patrimoine mondial mésopotamien dans des sites tels que Palmyre, Nimroud et Hatra suite aux conflits qui frappent le Moyen-Orient nous rappellent également que le changement climatique n'est pas la seule menace, ou même, dans une perspective simplement locale, la menace la plus immédiate pour le patrimoine culturel de par le monde. Le changement climatique

entraîne néanmoins une augmentation ou une modification des catastrophes et des tendances de stress.

De nombreuses espèces végétales et animales s'adapteront à ce changement si elles ont les capacités et la possibilité de le faire. Certaines espèces commencent déjà à répondre au changement climatique en se dispersant afin de trouver des conditions plus propices. À un niveau élevé de l'organisation écologique, des évolutions de « biome » ont été détectées aux limites des écosystèmes boréaux, tempérés et tropicaux tandis que les observations à long terme de certaines aires protégées ont mesuré la migration ascendante de petits mammifères, comme au Parc national de Yosemite (États-Unis). Le degré selon lequel une espèce a les moyens de se déplacer constitue un aspect de sa « capacité d'adaptation ».

L'évaluation de la vulnérabilité d'une espèce ou d'un écosystème au changement climatique nécessite l'évaluation des trois éléments fondamentaux : le niveau d'exposition au changement (il s'agit généralement de déclencheurs directs comme une variation des températures ou des précipitations, ou indirects comme les impacts sur les ressources d'un habitat basé sur une végétation particulière), la sensibilité de l'organisme ou du système à ce changement et sa capacité à s'adapter en évoluant en place, la modification des comportements, ou le déplacement physique⁹. La plupart des études de vulnérabilité réalisées à ce jour se sont concentrées sur l'exposition sans tenir compte de la sensibilité et de la capacité d'adaptation¹⁰. Si ces travaux de recherches sont certes informatifs, l'échelle de nombreuses études, couplée à leur focalisation sur l'exposition, a toutefois nuï à l'application de leurs conclusions au niveau des priorités de conservation ou de la planification de l'adaptation¹¹.

Les paysages de grande envergure dotés d'une végétation encore intacte présentent peut-être le plus grand potentiel pour permettre aux espèces et aux populations de changer de territoire et de s'adapter au changement climatique. Une récente étude a en effet montré qu'à l'échelle mondiale, 28 % des aires de végétation terrestre

pouvaient constituer un refuge adéquat si toutes les terres recouvertes de végétation naturelle étaient prises en considération¹². En revanche, si l'on ne tient compte que des grands paysages (c'est-à-dire des espaces d'une taille supérieure à 48 km²) dont 50 % de la superficie est encore à l'état sauvage, cette valeur chute à 17 %. Ces résultats suggèrent que, dans les régions où des aires sauvages de grande envergure sont encore intactes, par exemple, en Australie, en Afrique, dans les régions boréales ou en Amérique du Sud, la conservation des paysages à grande échelle représente une priorité absolue. Les sites du patrimoine mondial étant, par définition, relativement intacts, ils doivent, en tant que tels, être considérés comme des atouts mondiaux ou comme des infrastructures naturelles pour favoriser l'adaptation au changement climatique. Malheureusement, la vitesse du changement climatique est telle que certains sites nécessitent une protection supplémentaire et une meilleure connectivité de leurs paysages pour faciliter les migrations nécessaires de certaines espèces et la mise en place d'autres refuges.

À mesure que l'importance des sites du patrimoine mondial et des autres aires protégées augmentera face à un climat changeant pour servir de refuge à la biodiversité et à la faune, l'atteinte de leurs objectifs de conservation deviendra de plus en plus difficile et de plus en plus complexe. Le déplacement des espèces et les modifications provoquées par les maladies, les parasites et d'autres éléments perturbateurs pourront en effet transformer certains sites pour en faire des habitats très différents, avec des assemblages d'espèces autres que ceux qu'ils avaient été censés protéger jadis. Quelles seront alors les conséquences pour la désignation initiale de ces sites dans la mesure où la Convention du patrimoine mondial indique que : « la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde ». Si le changement climatique soulève ainsi la question inquiétante de la perte du patrimoine naturel et culturel, il remet également en cause la manière dont

nous apprécions ces sites et les mesures que l'on peut ou que l'on doit prendre pour les protéger ou les préserver.

S'agissant de la diversité biologique, les défenseurs de l'environnement pourront éventuellement résoudre ce problème en acceptant que la structure, la composition et le fonctionnement des écosystèmes vont probablement changer. L'adaptation dans ce contexte nécessite la facilitation d'une sélection naturelle et d'autres processus dans l'ensemble de ces paysages. Mais au



Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (République-Unie de Tanzanie).

© Willem van der Horst

niveau d'une unité de gestion, l'acceptation ou la promotion (dans le cas d'une migration assistée) d'un changement transformationnel de l'état d'un écosystème n'est pas forcément une évidence. Les efforts de conservation futurs exigeront la réévaluation des objectifs et des attentes en matière de gestion pour garantir que les valeurs et les cibles de conservation recherchées soient atteintes.

Une perspective complémentaire est donnée par le critère (ix) du patrimoine mondial qui souligne la représentation de processus importants dans l'évolution des organismes vivants et des écosystèmes ainsi que le critère (x) qui vise à identifier les habitats les plus importants pour la conservation de la diversité biologique. Dans cette optique, les impacts du changement climatique sur certains sites du patrimoine mondial pour-

raient théoriquement renforcer leurs valeurs naturelles, compte tenu du processus important que constitue l'adaptation et du rôle essentiel que jouent les aires protégées en fournissant des refuges aux espèces.

La vulnérabilité du patrimoine culturel évalue également l'exposition et la sensibilité, sachant que ces deux aspects peuvent varier en fonction de leurs éléments matériels et immatériels dans chaque zone du patrimoine. Parallèlement à cela, le fait d'accorder une priorité à des mesures de préservation du patrimoine culturel cherche à intégrer la vulnérabilité et l'importance. C'est ce qu'on peut constater dans des études menées par le Scottish Coastal Archaeology and the Problem of Erosion Fund (SCAPE), un projet collaboratif de Historic Scotland et de l'Université de St. Andrews. La diversité en tant qu'objectif de préservation du patrimoine culturel n'est pas encore bien établie, même si la valeur de différents types de patrimoine culturel est inhérente au processus d'apprentissage du patrimoine culturel pour l'adaptation au changement climatique.

Leçons tirées et réponse au changement

Voilà pratiquement une décennie que la question de l'impact du changement climatique sur les biens du patrimoine naturel et culturel a été officiellement portée à l'attention du Comité du patrimoine mondial par un groupe d'organisations et d'individus inquiets. Leur préoccupation a donné lieu à l'organisation d'une réunion d'experts en mars 2006 au Siège de l'UNESCO à Paris. Les participants ont rédigé un rapport conjoint sur la *Prévision et la gestion des effets du changement climatique sur le patrimoine mondial*, ainsi qu'une *Stratégie visant à aider les États parties à mettre en œuvre des réponses de gestion appropriées*. S'appuyant sur le rapport de 2006, un groupe d'experts en changement climatique, de praticiens de la conservation et de la gestion du patrimoine, d'organisations internationales et d'acteurs de la société civile, dont notamment le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), a publié en 2008 un *Document de politiques sur les impacts*

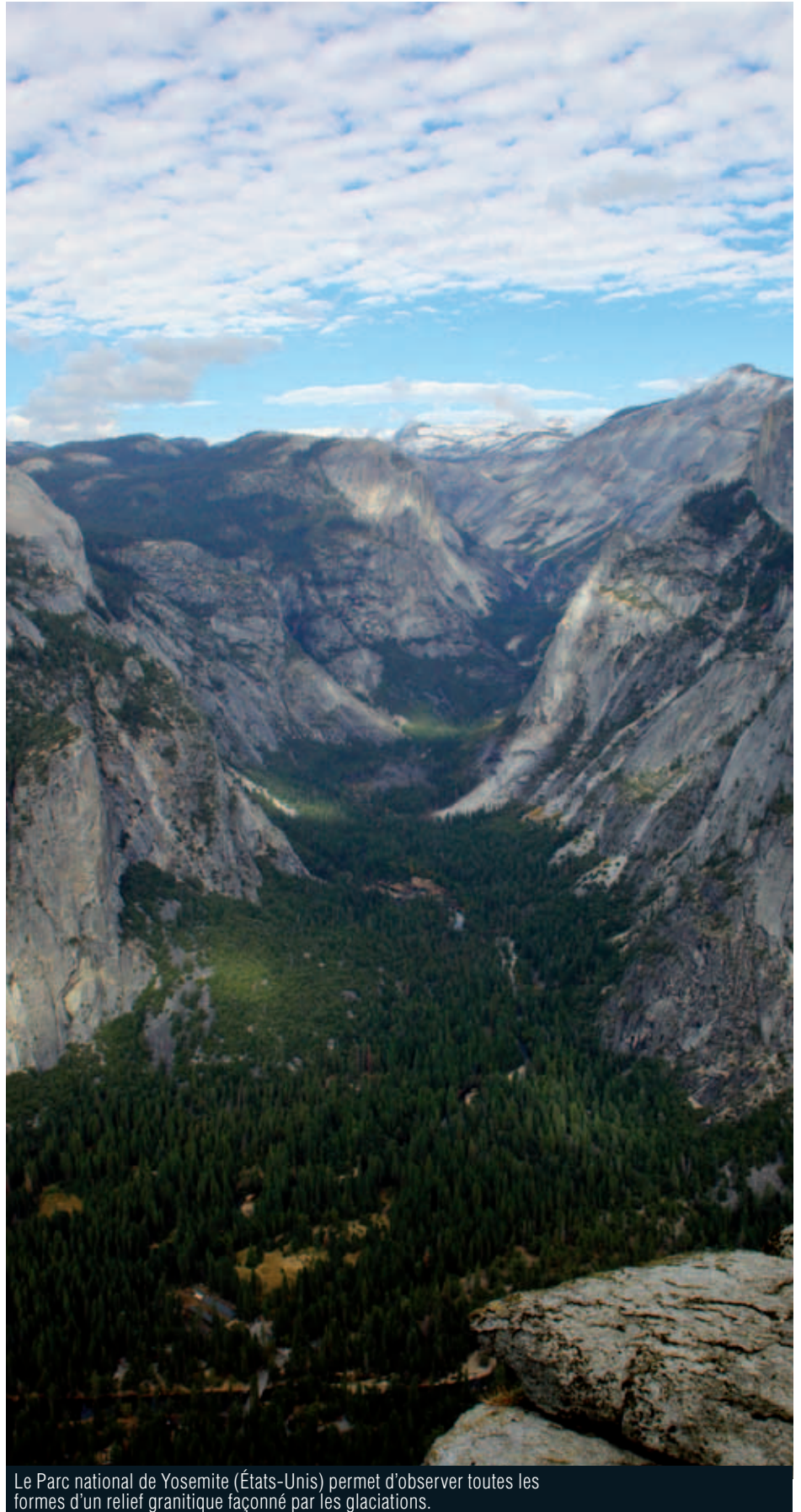
du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial.

Ces premiers travaux ont permis de souligner l'urgence qu'il y avait à protéger les valeurs universelles exceptionnelles et l'intégrité et l'authenticité des biens du patrimoine mondial contre les effets néfastes du changement climatique. Entre autres choses, le *Document de politiques* de 2008 identifie trois éléments de recherche clé concernant le patrimoine culturel et le changement climatique : (1) l'augmentation des facteurs de risque dans le cadre de la planification ; (2) la recherche socio-économique ; et (3) la nature et les sources d'autres facteurs de stress. De nouveaux efforts seront nécessaires car il convient de développer ce programme. La faculté à tirer les enseignements du patrimoine culturel et à utiliser ces éléments en tant que source de résilience est un nouvel ajout à cette liste.

Les aires sauvages et protégées nous offrent des chances uniques d'étudier le changement climatique dans la mesure où leurs écosystèmes englobent certains des territoires les plus vierges et les moins modifiés par l'influence industrielle moderne¹³. Dans de nombreux cas, ces sites constituent une excellente base dès lors qu'il s'agit de comprendre les interactions complexes qui existent au sein du système naturel, comme l'ont révélé certains travaux de recherche tels que l'étude sur les phoques du parc de Kluane / Wrangell-St. Elias / Glacier Bay / Tatshenshini-Alsek (Canada et États-Unis), un des plus grands sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Chacun de ces sites est une pièce d'un immense puzzle qui favorise notre apprentissage.

À long terme, notre capacité à préserver l'intégrité culturelle, les fonctions de la diversité biologique et des écosystèmes des sites du patrimoine mondial et d'autres aires protégées, tout en permettant à certains éléments de changer et de s'adapter, exigera des informations scientifiques de grande qualité ainsi qu'un niveau de collaboration sans précédent. Au-delà des tendances générales, chaque site sera affecté d'une manière différente et il lui faudra donc entreprendre des évaluations spécifiques en termes de planification et de vulnérabilité à l'échelle régionale et locale, à la lumière de toutes les informations socio-écologiques disponibles.

Le patrimoine culturel offre plusieurs solutions au problème du changement climatique. En ce qui concerne les phénomènes



Le Parc national de Yosemite (États-Unis) permet d'observer toutes les formes d'un relief granitique façonné par les glaciations.

© TVZ Design

extrêmes, il comprend, par exemple, des modèles d'architecture et de peuplement qui ont su résister aux catastrophes. Les sciences autochtones et les connaissances écologiques traditionnelles constituent, par ailleurs, une précieuse source d'enseignements en matière d'adaptation, tandis que la continuité du patrimoine culturel renforce la cohésion sociale et constitue un repère essentiel pour aider les communautés à se reconstruire suite à une catastrophe. Si les solutions fournies par le patrimoine culturel pour les tendances environnementales et sociales du changement climatique à plus long terme sont moins reconnues, elles sont toutefois nombreuses. Dans le domaine des sciences, le patrimoine culturel permet « d'observer les réseaux du passé », et nous offre une source de données et de tendances paléogénétiques et paléoclimatiques très utiles sur les anciens modes d'utilisation des terres¹⁴. Les solutions d'adaptation se réunissent à l'échelle du paysage. Par exemple, des recherches archéologiques réalisées dans le Sud-Ouest américain ont développé des modèles comparant la vulnérabilité de l'irrigation et la rigidité sociale du Parc national de Mesa Verde (États-Unis) à celles d'autres cultures régionales¹⁵, tandis que les sites archéologiques situés le long du fleuve Jaune en Chine, et notamment près du Grand Canal, des Grottes de Longmen, et des Monuments historiques de Dengfeng, témoignent des liens qui existent entre l'intensification agricole et les réponses aux inondations sous la dynastie Han. Les preuves de la richesse des interactions de l'homme avec son environnement au fil du temps façonnent notre définition de l'anthropocène et nous permettent de mieux comprendre que la gestion de l'environnement dans un but particulier a une très longue histoire.

Aux grands maux, les grands remèdes : donner de l'espoir aux générations futures

Le changement climatique oblige aujourd'hui les gestionnaires d'aires protégées et les écologistes à remettre en question certains principes fondamentaux et le rôle

qu'ils jouent pour aider les systèmes naturels et humains à faire preuve de résilience face au changement et à ses facteurs de stress. Alors que le climat évolue, les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et d'autres aires protégées doivent sensibiliser l'opinion publique et communiquer l'impor-



Piscine bleue de glace dans le parc national Wrangell-St. Elias (États-Unis).
© National Park Service, Alaska Region

tance que revêtent leurs biens en matière de conservation et d'intendance au-delà de leurs partenaires et partisans habituels. Si nous nous trouvons confrontés aujourd'hui à la plus grande menace jamais rencontrée par l'homme, nous disposons aussi de meilleures capacités et de meilleures connaissances. L'heure est donc venue d'explorer de nouveaux outils de collaboration et d'éducation.

À une époque où de plus en plus de gens auront accès à de moins en moins de ressources, et où le changement climatique sera susceptible de placer une pression supplémentaire sur les moyens de subsistance et la disponibilité des ressources, le renforcement de la protection des aires protégées signifie que leur pertinence doit devenir plus apparente aux communautés humaines qui vivent sur ces sites ou qui en dépendent. Ce point particulièrement important doit être enseigné aux jeunes

générations. Celles-ci doivent être encouragées à mieux comprendre leur environnement et à se tenir informées de ce qui leur arrive. Il existe de nombreuses façons d'encourager l'appréciation des merveilles que renferment ces sites et d'observer les changements qui les affectent. Des classes de sciences naturelles ou un large éventail de supports d'interprétation et d'éducation peuvent notamment aider le grand public à comprendre la manière dont le changement climatique affecte les ressources et le patrimoine culturel de la planète et la façon dont chacun d'entre nous peut adapter son comportement pour mieux gérer ces ressources.

Un engagement efficace exige également la communication de messages d'espoir et d'action. Une bonne façon d'encourager la participation consiste à donner des exemples de sites précis. Les communautés autochtones et locales s'avèrent essentielles dès lors qu'il s'agit de promouvoir l'adaptation. C'est notamment le cas dans la gestion des incendies de la réserve de biosphère maya. Le patrimoine culturel peut être un moyen de communication et d'engagement particulièrement puissant dans le cadre du changement climatique. Le fonds SCAPE a mis au point une application mobile qui permet au public de surveiller les sites à risque d'érosion, non seulement à proximité du Cœur néolithique des Orcades, mais aussi sur les autres côtes écossaises, tandis que le programme ShoreDigs œuvre avec les communautés pour sélectionner les meilleurs moyens d'immortaliser le patrimoine qui sera perdu. Le système ALERT (Archéologie littorale et réchauffement terrestre) nous offre un autre modèle d'engagement sur la côte nord de la France.

Pour garantir une bonne conservation à court et long terme, il est important de reconnaître que l'homme n'est pas seulement la cause du changement climatique mondial, mais qu'il demeure également indispensable à sa solution. Le changement écologique est en effet directement lié au changement social. Aujourd'hui, les enjeux sont plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été. ☯



Les grottes de Longmen (Chine) sont situées sur les deux rives de la rivière Yi, au sud de l'ancienne capitale de Luoyang.

© Derek Fox

Sources

¹ Résumé pour les décideurs du GIEC. 2014. Field *et al.* (éd.), *Changements climatiques 2014 : Impacts, Adaptation et Vulnérabilité*. Partie A : les Aspects mondiaux et sectoriels. Contribution du Groupe de travail N° II pour le cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique. Cambridge, Royaume-Uni/New York, Cambridge University Press, pp. 1-32.

² Comité du patrimoine mondial 2014. *L'adaptation au changement climatique du patrimoine naturel – un guide pratique*. Paris, Centre du patrimoine mondial. (Cahiers du patrimoine mondial n° 37.) <http://whc.unesco.org/en/series/37/>

³ Gonzalez, P., Neilson, R. P., Lenihan, J. M. et Drapek, R. J. 2010. « Tendances mondiales en matière de la vulnérabilité des écosystèmes aux changements végétaux dus au changement climatique ». *Biogéographie et écologie mondiale*, vol. 1, pp. 755-68.

⁴ Service des parcs nationaux américains. 2014. *Mémoire des politiques 14-02, Le changement climatique et l'intendance des ressources culturelles*. Washington DC. http://www.nps.gov/subjects/climatechange/upload/PM_14-02.pdf

⁵ GIEC, op. cit.

⁶ Welling, L. 2011. « Gestion des parcs nationaux et des aires protégées face à un climat qui change : défis et opportunités ». *Park Science*, vol. 28, n° 1, pp. 6-9.

⁷ Thompson, I. *et al.* 2009. *Forest Resilience, Biodiversity, and Climate Change. A synthesis of the biodiversity/resilience/stability relationship in forest ecosystems*. Montreal, Secretariat of the Convention on Biological Diversity. (Technical Series No. 43.)

⁸ Keith, H., Lindenmayer, D., Mackey, B., Blair, D., Carter, L., McBurney, L., Okada, S. et Konishi-Nagano, T. 2014. Gestion des forêts tempérées pour le stockage de carbone: les impacts de l'exploitation forestière et la protection des forêts sur les stocks de carbone. *Ecosphere*, Vol. 5, No. 6, Article 75, pp. 1–34. <http://www.esajournals.org/toc/ecsp/5/6>

⁹ Glick, P., Stein, B. A. et Edelson, N. A. (éd.). 2011. *Observation de l'horizon de la conservation : un guide pour l'évaluation de la vulnérabilité face au changement climatique*. Washington DC, National Wildlife Federation.

¹⁰ Pacifici, M., Foden, W. B., Visconti, P., Watson, J. E. M., Butchart, S. H. M., Kovacs, M. K., Scheffers, B. R., trou, D. G., Martin, Akçakaya, H. R., Corlett, R. T., T. G., Huntley, B., Bickford, D., Carr, J. A., Hoffmann, A. A., Midgley, G. F., Pearce-Kelly, P., Pearson, R. G., Williams, S. E., Willis, S. G., Young, B. et Rondinini, C. 2015. « Évaluation de la vulnérabilité des espèces au changement climatique : un examen des approches et des mesures alternatives ». *Nature Climate Change*, vol. 5, pp. 215-24.

¹¹ Watson, J. E. M., Iwamura, T. et Butt, N. 2013. « Cartographie des stratégies d'adaptation à la vulnérabilité et la conservation face au changement climatique ». *Nature Climate Change*, vol. 3, pp. 989-94.

¹² Eigenbrod, F., Gonzalez, P., Dash, J. et Steyl, I. 2015. « Vulnérabilité des écosystèmes au changement climatique, modérée par l'intégrité de l'habitat ». *Global Change Biology*, vol. 21, pp. 275-86.

¹³ Kormos, C. F., Bertzy, B., Jaeger, T., Shi, Y., Bailly, T., Hilty, J. A., Mackey, B. A., Mittermeier, R. A., Locke, H., Osipova, E. et Watson, J. E. M. « Une approche de nature sauvage conforme à la Convention du patrimoine mondial ». *Conservation letters*, vol. 8.

¹⁴ IHOPE. 2015. *Les changements environnementaux mondiaux : menaces sur le patrimoine et observation à long terme des réseaux du passé*. Site Web de Integrated History and future of People on Earth, 10 juin. <http://ihopenet.org/global-environmental-change-threats-to-heritage-and-long-term-observing-networks-of-the-pas/>

¹⁵ Cooper, J. et Feuilles, P. (éd.). 2012. *Survivre à des changements environnementaux soudains : comprendre les risques, atténuer les impacts, et éviter les catastrophes*. Boulder, Co., University Press of Colorado.

Des réponses communautaires au changement climatique à Vanuatu

Chris Ballard
Université nationale d'Australie, Canberra

Meredith Wilson
Stepwise Heritage & Tourism Pty Ltd

Richard Matanik
Président, Comité du patrimoine mondial de Lelema

Brigitte Laboukly
Responsable du patrimoine mondial, République de Vanuatu

Bateau menant à l'île d'Ifira, Port-Vila, Vanuatu.

© David Kirkland





Entrée de la grotte de Fels, située sur la côte ouest de l'île Lelepa.

© Alison Fleming

En mars 2015, l'archipel de Vanuatu a été frappé de plein fouet par Pam, un cyclone tropical particulièrement dévastateur de catégorie cinq.

Celui-là a causé la perte de nombreuses vies et la destruction des maisons et des moyens de subsistance de cette nation insulaire du Pacifique. Parmi les sites les plus touchés, on citera notamment le Domaine du chef Roi Mata, un paysage culturel situé à vingt minutes de la capitale Port-Vila qui constitue l'unique bien du pays classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les vagues de la tempête, les glissements de terrain et les arbres et structures abattus par des rafales de plus de 300 km/h ont entraîné des dégâts considérables sur le site, et l'ont rendu en grande partie inaccessible à ses gestionnaires. Le cyclone Pam a également suscité un débat national touchant aux liens qui existent entre le changement climatique que l'on constate aujourd'hui à l'échelle mondiale, l'intensité des cyclones et la réduction des risques.

Tous ces enjeux présentent d'importants problèmes pour les gestionnaires des sites, la communauté du Domaine du chef Roi Mata et les autres sites du patrimoine mondial du Pacifique. De quelles stratégies et de quelles solutions disposent les gestionnaires de

sites de la région Pacifique pour atténuer les risques auxquels sont exposés leurs sites du fait de l'impact toujours plus sensible et pressant du réchauffement climatique ?

La vulnérabilité des îles du Pacifique

L'inquiétude que suscitent les effets probables du changement climatique mondial est sans doute la plus vive dans les petits États insulaires des îles du Pacifique. Ces sites sont en effet extrêmement vulnérables dès lors qu'il s'agit de la hausse du coût des énergies fossiles, mais aussi, et encore plus, à l'élévation du niveau de la mer et à d'autres phénomènes liés au changement climatique. Certains États des îles du Pacifique comme Tuvalu et Kiribati subissent déjà de graves inondations. Même selon les estimations les plus prudentes, une élévation du niveau de la mer de 0,2 à 0,7 m d'ici à 2100 entraînerait une augmentation significative d'événements marins extrêmes. Par ailleurs, si l'on s'attend que la fréquence des cyclones tropicaux diminue légèrement, leur intensité devrait, en revanche, s'amplifier. Ainsi, si le cyclone Pam fut l'un des pires qu'ait connus Vanuatu depuis plus d'un siècle, ce type de phénomène pourrait bientôt être la norme plutôt que l'exception. Tous les biens classés à l'UNESCO situés dans les États indépendants

des îles du Pacifique, à l'exception d'un seul, ainsi que la plupart des sites des listes indicatives de la région Pacifique ne se situent qu'à quelques centimètres ou mètres au-dessus du niveau de la mer. Dans cette optique, le changement climatique que l'on constate aujourd'hui à l'échelle mondiale présente clairement un grave danger pour l'avenir de la conservation, de la gestion et de la planification de ces biens. Un examen approfondi des défis de gestion et des réponses apportées par le Domaine du chef Roi Mata à Vanuatu offre de précieuses leçons que l'on pourrait appliquer aux autres sites de la région et au-delà.

La République de Vanuatu a signé la Convention du patrimoine mondial en 2003 et a rapidement dressé une liste indicative lui permettant de nommer son tout premier site culturel. Le Domaine du chef Roi Mata, inscrit en 2008 à l'UNESCO, est un paysage culturel essentiellement marin et côtier qui englobe trois sites associés à la vie, à la mort et aux rites funéraires d'un grand chef du XVI^e siècle, le chef Roi Mata. Ce bien possède une valeur universelle exceptionnelle dans la mesure où il constitue un exemple exceptionnel de paysage typique des systèmes d'autorité du Pacifique. Son authenticité réside dans l'association continue du paysage et des traditions orales du chef Roi Mata, ainsi que



Cascades de Lololima sur l'île d'Efate, Vanuatu.

©David Kirkland



Le tam-tam (ou tambour) est utilisé par les chefs de chaque communauté.

© Alison Fleming



L'île d'Artok.

© Alison Fleming

dans la continuité du respect de ses vestiges matériels à travers une série de tabous qui sont encore appliqués sur le site. Un accent particulier est mis sur le rôle central que joue la communauté dans le maintien, la communication et la transmission de ces connaissances ancestrales.

Le Domaine du chef Roi Mata pourrait également être qualifié d'unique dans la mesure où le site est presque entièrement détenu et géré par une communauté coutumière qui réside à Lelepa et à Mangaliliu, deux villages traditionnels situés dans la zone tampon du bien et désignés conjointement par le terme « communauté de Lelema ». Le Musée national et le Centre culturel de Vanuatu constituent l'institution nationale chargée d'assurer la liaison avec le Centre du patrimoine mondial. Cette entité joue un rôle clé en matière de communication et offre aussi des conseils et une assistance à la demande. Toutes les décisions liées à la gestion, au tourisme et aux processus décisionnels relatifs au site sont prises par un Comité du patrimoine mondial organisé à l'échelle de la communauté de Lelema.

Faire le bilan et préparer le futur

Dans les jours qui ont suivi le passage du cyclone Pam, les gestionnaires de la communauté de Lelema, avec l'aide de la responsable du patrimoine mondial de Vanuatu, ont dressé un bilan des dégâts

subis par la population, leurs habitations et potagers, et examiné l'impact de la catastrophe sur les différents sites qui composent le Domaine du chef Roi Mata. Ce rapport préliminaire fit état d'une dévastation généralisée, avec notamment des glissements de terrain et des arbres déracinés qui bloquaient l'accès au site, ainsi que d'importants dommages à la végétation de certains sites. Il est donc apparu nécessaire de demander une aide d'urgence au Centre du patrimoine mondial, qui a été rapidement approuvée et mise en œuvre. Une mission préliminaire visant à aider la communauté à rétablir l'accès au site et à nettoyer ses différentes parties a permis d'établir que le bien proprement dit avait subi assez peu de dégâts directs, en ce qui concerne du moins ses principaux composants et sa valeur universelle exceptionnelle. Cette mission a également souligné la nécessité d'anticiper dès à présent les risques d'autres catastrophes d'une ampleur comparable ou même supérieure. Les stratégies concernant la reconstruction des infrastructures endommagées ou détruites, et le rétablissement des activités communautaires liées au tourisme culturel, dont notamment les visites au Domaine du chef Roi Mata, devront être menées à bien en tenant compte des effets du changement climatique au niveau local. S'ils reconnaissent la gravité de la situation, les gestionnaires du site et les dirigeants

de la communauté réagissent néanmoins au cyclone Pam avec une sagesse et une résilience exemplaires en s'attachant aux enseignements qu'il convient de tirer et en anticipant les prochains changements pour « mieux reconstruire ».

On constate que les traditions, ou *kastom*, ont joué un rôle important dans la protection du site à plusieurs égards. L'emplacement stratégique des biens principaux repose en effet sur les connaissances profondes de la communauté, de l'historique des cyclones, des tsunamis et d'autres catastrophes naturelles, et sur les connaissances des ancêtres. La sépulture du roi Mata située sur le minuscule îlot d'Artok a ainsi parfaitement résisté au cyclone ainsi qu'à de nombreux typhons et tsunamis antérieurs, tandis que l'ancienne résidence du chef Roi Mata à Mangas est à l'abri d'un promontoire, en retrait de la plage, et protégée par un écran d'arbres centenaires. Si certaines pratiques de subsistance traditionnelles, telles que la culture d'une igname sauvage qui résiste aux cyclones, ont été conservées, celles-là doivent aujourd'hui être renforcées.

Initiatives pour répondre à la menace

Les dirigeants locaux sont également conscients du fait que la nature et l'ampleur du changement climatique à l'échelle locale pourraient dépasser l'étendue des connaissances de leurs ancêtres. L'élévation



Danse traditionnelle sur l'île de Tanna, Vanuatu.

© David Kirkland



Art rupestre dans la grotte de Fels.

© Phillip Capper

du niveau de la mer et les modifications de la nappe phréatique et de la composition chimique des sols présentent, par exemple, une menace continue pour le tombeau du roi Mata qui ne se situe aujourd'hui qu'à 5 m au-dessus du niveau de la mer. D'autres changements climatiques auront d'importantes conséquences sur les valeurs naturelles du site, en transformant l'habitat et le comportement des animaux, des oiseaux et des végétaux endémiques, et en augmentant sans doute la fréquence et la sévérité du blanchissement corallien. Les impacts du changement climatique affecteront non seulement les caractéristiques physiques du bien, mais aussi les pratiques de la communauté locale en matière de subsistance et de logement, mettant ainsi en péril sa viabilité et la transmission des valeurs du Domaine du chef Roi Mata.

Les gestionnaires locaux ont déjà identifié trois initiatives indispensables pour assurer la protection des intérêts et des capacités de la communauté de Lelema, qui joue un rôle central dans l'élaboration et le suivi des stratégies de gestion du site et la mise au point des mesures d'atténuation à court et à moyen terme pour la prochaine décennie. La première de ces initiatives s'attache au

rôle que jouent les pratiques traditionnelles en matière de subsistance, et aux autres formes de connaissances permettant de répondre au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Cette initiative comprendra une formation encadrée par la communauté qui portera sur l'observation des conditions météorologiques et sur le renforcement des stratégies traditionnelles en matière de gestion des aliments dans un environnement exposé aux catastrophes, ainsi que l'adoption sélective de nouvelles idées et de nouveaux matériaux. La deuxième initiative préconise l'emploi de méthodes traditionnelles pour construire des habitations et des digues capables de résister aux passages de cyclones. Une enquête nationale actuellement menée à Vanuatu vise à évaluer la durabilité des logements traditionnels et des *farea*, les bâtiments de grande taille que l'on trouve à Éfaté et qui servaient autrefois d'abris collectifs contre les cyclones. La communauté de Lelema emploiera les conclusions de cette enquête et ses propres connaissances pour bâtir un important *farea* à côté de la résidence du roi Mata à Mangas, afin de renforcer les pratiques de construction traditionnelles et de permettre aux visiteurs du site de comprendre de manière plus concrète la valeur que

revêtent ces connaissances traditionnelles. De même, les impressionnantes digues de corail construites par le passé pour protéger les villages côtiers des vagues de tempête et des tsunamis, mais malheureusement délaissées et pillées depuis, pourraient être reconstruites pour assurer la protection des sites et de leurs traditions à court et moyen terme. La troisième initiative, qui est aussi la plus ambitieuse, s'appuie sur des mécanismes de sécurité traditionnels et des réseaux de soutien fondés sur la parenté et l'échange, afin de renforcer les réseaux existants et d'étendre leurs liens à divers partenaires nationaux et internationaux et, notamment des donateurs, des chercheurs et des défenseurs. Cette refonte des liens traditionnels pourrait s'avérer d'une importance capitale pour l'avenir de la communauté.

Il sera indispensable que ces initiatives locales soient reliées à une stratégie nationale de Vanuatu et qu'elles l'informent. Celle-ci doit, à son tour, se rattacher à une réponse globale qui s'avère indispensable à toute tentative d'adaptation au changement climatique, et à l'élévation anticipée du niveau de la mer. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'élaborer des stratégies à long terme pour les vingt à trente prochaines années. Les défis que pose aujourd'hui le changement climatique à l'échelle mondiale doivent également être considérés dans le contexte d'autres menaces. Dans le cas précis du Domaine du chef Roi Mata, le souci le plus immédiat et le plus important est la pression foncière.

Au long terme, l'investissement croissant dans les meilleures terres arables par des investisseurs le long de la côte d'Éfaté et sur d'autres îles de Vanuatu obligera les membres de la communauté de Lelema à migrer vers l'intérieur de l'île afin de trouver suffisamment d'espaces pour leurs jardins potagers, ou même vers Port-Vila, la capitale, pour trouver du travail.

Un tel éloignement des sites ancestraux pourrait se traduire au fil du temps par un affaiblissement des liens qui unissent l'homme et le paysage, et qui sont essentiels à la survie du Domaine du chef Roi Mata. Dans cette optique, toute réponse au changement climatique sera médiatisée sur le plan local et se jouera en tenant compte de l'arrière-plan que constituent ces autres défis. 🌐

La réserve de biosphère du bassin de la Dordogne



Faire du bassin de la Dordogne un lieu de démonstration de la capacité des hommes à concilier leur développement économique et leur bien-être social avec la préservation de la nature

Le 11 juillet 2012, l'Unesco, intègre le bassin de la rivière Dordogne dans le réseau mondial des Réserves de biosphère. Reconnaisant ainsi son caractère exceptionnel au niveau écologique, paysager, historique, culturel et sociétal. Des sites historiques majeurs témoignent d'une très ancienne occupation humaine (abris de Laugerie Basse, La Madeleine, Lascaux, grotte ornée polychrome Font de Gaume; abri du poisson), et d'un riche passé mouvementé avec ses nombreux châteaux et autres édifices religieux.

Le bassin versant de la Dordogne (24 000 km²) offre encore aujourd'hui des conditions environnementales exceptionnelles. Avec ses trente-neuf espèces, la Dordogne possède une impressionnante variété de poissons. Elle a surtout la particularité d'être le dernier refuge de tous les grands migrateurs amphihalins d'Europe de l'Ouest (l'Esturgeon d'Europe, la Grande alose, l'Alose feinte, l'Anguille d'Europe, la Lamproie fluviatile, la Lamproie marine, le Saumon atlantique, la truite de mer). On y trouve également de nombreuses espèces de mammifères rares (loutre, vison d'Europe...) dont la présence est intimement liée à la qualité des eaux.

Grâce à la qualité et l'abondance de leurs eaux, les rivières du bassin de la Dordogne favorisent le développement de nombreux usages : irrigation, baignade, nautisme, industrie papetière et alimentaire, chasse, pêche professionnelle et amateur, et la production hydraulique. La gestion des usages de l'eau, qu'il faut concilier, nécessite d'appréhender le fleuve dans sa globalité, de traverser les fractures territoriales et d'agir localement mais dans une démarche globale. Au titre de Réserve de biosphère, l'Unesco reconnaît au bassin de la Dordogne un engagement fort en faveur du développement durable et d'une gestion intégrée des ressources naturelles, à une échelle cohérente, rendus possibles par le dialogue et la concertation de tous les acteurs du territoire depuis le début des années 90. Ce fut l'épopée du sommet vallée Dordogne puis des États généraux successifs menés par EPIDOR (l'établissement public territorial du bassin qui regroupe les six départements traversés par la Dordogne) qui ont permis à l'ensemble des usagers et citoyens de réfléchir à l'avenir du bassin de la Dordogne et d'imaginer des solutions innovantes.

Parmi les nombreuses initiatives menées, certaines visent à concilier des usages de l'eau en apparence difficilement compatibles. Le travail mené autour de l'hydroélectricité en est le meilleur exemple.



Barrage de Bort-les-Orgues - © EDF

Le haut bassin de la Dordogne accueille depuis le siècle dernier, l'une des plus grandes chaînes de barrages de France qui permet de contribuer aujourd'hui aux politiques de transition énergétique. Au fil des années, la perception et l'acceptation de ces ouvrages a évolué auprès des populations, des pouvoirs publics et des relais d'opinion : si la vocation première d'un barrage reste la production électrique, il est apparu de plus en plus légitime de diminuer les effets de cette activité industrielle sur les milieux aquatiques et les autres usages (pêche, baignade, navigation). EDF, principal exploitant des barrages du bassin de la Dordogne, a fait évoluer son activité pour intégrer la gestion environnementale comme une composante à part entière de l'hydraulique. Quinze années d'études et d'expérimentation ont permis de dégager plusieurs axes de travail et d'engager des actions concrètes qui peuvent être considérées comme des expériences innovantes réussies. La mise en place de passes à poissons et la réduction des effets des éclusées⁽¹⁾ en sont l'illustration. Fort de résultats positifs, ces actions constituent une source d'inspiration potentielle pour d'autres territoires, tout aussi soucieux de vouloir concilier la préservation de l'environnement et le développement d'une activité industrielle porteuse d'une énergie d'avenir.

EPIDOR et EDF, ont développé un partenariat autour d'études et de suivis écologiques, d'actions sur le régime des eaux, les milieux aquatiques et la restauration de la continuité écologique. Toutes ces initiatives s'accompagnent d'un large processus d'information et de concertation avec les usagers concernés (pêcheurs, associations environnementales, riverains...), et du soutien de nombreux partenaires. L'Agence de l'eau Adour Garonne, les Conseils départementaux et les Régions financent notamment ces efforts.

Les expérimentations se poursuivent et les collaborations universitaires les enrichissent. Elles se poursuivent et les collaborations universitaires les enrichissent.

(1) Ces éclusées hydroélectriques correspondent aux variations plus ou moins brutales de débit à la hausse ou à la baisse, dues à la mise en route ou à l'arrêt des turbines.



Le Bassin de la Dordogne a longtemps été préservé des impacts les plus marquants du développement économique qu'a connu le pays au XXème siècle. Des inquiétudes récurrentes subsistent sur le territoire pour maintenir un équilibre fragile entre préservation de l'environnement et activités industrielles. L'économie de la région, largement touristique, agricole et sylvicole, capitalise sur des ressources naturelles variées, la beauté des paysages et sur l'image positive véhiculée par la rivière. L'enjeu est de s'inscrire durablement dans une démarche de progrès, compatible avec les politiques de préservation du bassin de la Dordogne, afin que cette région de France demeure protégée et valorisée dans les années à venir. Le caractère exceptionnel de ce territoire dépend donc de la capacité et de la volonté des acteurs du territoire à le préserver.

Le 11 juillet 2012, c'est bien la dynamique collective, la réappropriation sociale de cette nécessité de protéger la Dordogne et son environnement, de rechercher toutes les pistes pour concilier toujours plus activité humaine et qualité de l'environnement, qui ont été récompensés. Dans le bassin de la Dordogne comme dans de nombreuses réserves de biosphère, les populations s'accordent à reconnaître et à affirmer qu'investir pour préserver l'environnement et particulièrement les cours d'eau, c'est investir pour le développement et le bonheur de la société.

Photo : Méandre de la Dordogne à Spontour, retenue du barrage de Chastang - © Hervé Senuca - www.panoram-art.com

Le bassin de la Dordogne est la plus grande Réserve de biosphère française et la première à l'échelle d'un bassin hydrographique dans son intégralité

Des barrages équipés de passes à poissons

Depuis 1986, EDF a équipé les trois barrages sur la basse Dordogne (Bergerac, Tuilières et Mauzac) de passes à poissons qui permettent aujourd'hui la remontée des poissons migrateurs (aloses, saumons, lamproies) vers leur zone de reproduction. Les progrès enregistrés sont mesurables même s'ils restent perfectibles : un travail continu avec les scientifiques et les techniciens permet d'améliorer l'efficacité de ces ouvrages et de faire de la Dordogne un terrain d'expérimentation utile au niveau national et international.



Barrage de Tuilières - © EDF

Une convention éclusée visant à expérimenter de nouvelles modalités de gestion des ouvrages hydroélectriques

Dans le cadre contractuel de la convention éclusée, signée entre EDF, l'Etat, EPIDOR et l'Agence de l'Eau, les modalités d'exploitation des barrages ont été adaptées avec l'instauration de débits « planchers » inter-éclusées, de débits « plafond » et de gradients de variation de débits beaucoup plus progressifs. Concrètement, depuis 2011, les expérimentations ont conduit à faire disparaître les impacts des éclusées sur la Dordogne durant le printemps et l'été, périodes les plus sensibles sur le plan écologique.

L'association Initiative Biosphère Dordogne

Sous l'impulsion de cette désignation par l'UNESCO, EPIDOR et EDF ont souhaité renforcer et pérenniser leur partenariat. Ils ont ainsi créé ensemble l'association Initiative Biosphère Dordogne (IBD).

L'IBD intervient sur l'ensemble du bassin de la Dordogne pour soutenir des études et des actions de restaurations écologiques de l'espace rivière, des suivis écologiques, des actions de recherche, d'expérimentation et d'information, des interventions ou des acquisitions sur les cours d'eau et les annexes fluviales, ainsi que des actions de valorisation de la Réserve de biosphère.

À travers cette association, EDF apporte une contribution financière annuelle de 1 million d'euro pour mettre en œuvre un programme pluriannuel d'actions destinées à réduire l'impact de l'exploitation hydroélectrique sur les cours d'eau du bassin et à améliorer la qualité des milieux aquatiques. EPIDOR, en tant qu'établissement public territorial du bassin, apporte son expertise technique et sa connaissance du territoire, pour garantir l'intérêt et l'efficacité des actions menées.

Cette association a ainsi pour vocation, conformément à l'ambition du programme UNESCO "l'Homme et la biosphère", de faire du bassin de la Dordogne un lieu de démonstration de la capacité de l'Homme à concilier le développement économique et le bien-être social avec la préservation de la nature.



Bras mort sur la Dordogne - © EPIDOR

Des actions pour restaurer l'espace rivière

Les anciens bras de la Dordogne ont subi une évolution accélérée du fait des extractions historiques de graviers dans le lit mineur et de la disparition des débits morphogènes lié à l'activité des barrages. Ils se sont ainsi trouvés artificiellement "perchés" et se trouvent aujourd'hui plus fréquemment déconnectés du chenal principal. Pour éviter les piégeages et échouages de poissons dans ces bras lors des baisses de débit, des travaux de reconnexion ont été réalisés. Grâce à l'IBD, une douzaine de sites ont été aménagés sur la Dordogne.

Implication des communautés au Parc national des oiseaux du Djoudj

Youssouph Diedhiou et Jacques Somda
L'Union internationale pour la conservation de la nature,
Programme pour l'Afrique centrale et occidentale (UICN-PACO)

Le Parc national des oiseaux du Djoudj (Sénégal) a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981.

© Merijn van Leeuwen/Wetlands International





Pélicans blancs (*Pelecanus onocrotalus*).

© Jbodane

Le Parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD) a été créé le 14 avril 1971 pour sauvegarder un échantillon représentatif de l'écosystème du delta du fleuve Sénégal. Avec une superficie de 16 000 hectares, le PNOD revêt une importance mondiale et a ainsi été inscrit sur la liste des sites RAMSAR en 1977, puis sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981.

Les biens du patrimoine mondial naturel jouent un rôle important dans l'amélioration du bien-être des communautés locales au moyen des biens et services qu'ils leur procurent. Malheureusement aujourd'hui, de nombreuses pressions et menaces ont conduit à l'inscription de plus de 50% de ces sites exceptionnels de la région Afrique de l'Ouest et du Centre sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Par ailleurs, dans ce contexte global et irréversible de changement climatique, ces aires protégées apportent des solutions pour l'adaptation aux impacts de cette dégradation climatique. Mais toute stratégie d'adaptation au changement climatique sur

la base des aires protégées doit prendre en compte les activités socio-économiques des communautés.

Le changement climatique représente un défi majeur auquel font face ces communautés qui vivent à la périphérie des aires protégées et leurs activités de subsistance. Les impacts du changement climatique sont des facteurs qui suscitent la pauvreté des communautés du fait de leur forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles. La pauvreté elle-même est une menace à la conservation durable des aires protégées en général et des sites du patrimoine mondial en particulier. Il est donc important d'accroître les connaissances des communautés riveraines et des gestionnaires des sites du patrimoine mondial sur les interrelations entre les communautés, le changement climatique et ces sites d'importance internationale. Cela favorise l'implication des communautés dans toute stratégie de conservation durable des biens du patrimoine mondial, une démarche fortement recommandée par le Comité du patrimoine mondial à sa 26^e session (Budapest, 2002). Cette

recommandation s'intitule comme suit : « Valoriser le rôle des communautés dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial ».

On peut donc conclure que la biodiversité exceptionnelle de nombreux sites du patrimoine mondial est doublement affectée par les effets des changements climatiques. D'abord directement, à travers la perturbation affectant la distribution et la densité des espèces dans les sites du fait de la hausse des températures et la baisse de la pluviométrie. Indirectement, par les populations vivant à la périphérie qui voient les ressources d'existence extérieures aux sites du patrimoine diminuées et sont donc tentées d'exploiter les ressources à l'intérieur des biens, augmentant ainsi le degré de pression sur la biodiversité exceptionnelle de ces sites. Si les effets directs des changements climatiques sont difficilement gérables et relèvent des niveaux de décision nationale et internationale sur la réduction des gaz à effets de serre, les effets indirects dus aux populations à la périphérie peuvent être réduits. Pour ce faire, il faut améliorer les connaissances touchant aux



Le Parc national des oiseaux du Djoudj se compose d'un grand lac entouré de ruisseaux, d'étangs et de bras morts situé dans la plaine inondable du fleuve Sénégal.

© Merijn van Leeuwen/Wetlands International

interrelations entre les moyens d'existence des communautés en question, les changements climatiques et les ressources à l'intérieur des sites du patrimoine mondial.

Cette étude de cas sur l'analyse de la vulnérabilité et des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés à la périphérie du Parc national des oiseaux du Djoudj constitue une manière de valoriser le rôle des dites communautés dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. En effet, elle a permis d'améliorer les connaissances des gestionnaires de sites du patrimoine mondial de l'Afrique de l'Ouest, sur la manière dont les communautés riveraines s'adaptent aux effets des changements climatiques et les implications pour une conservation durable de la valeur universelle exceptionnelle des biens.

Cette étude a été réalisée par le Programme Aires protégées de l'UICN-PACO dans le cadre du programme Africa Nature 2011-2013. Elle a été conduite à partir de l'outil Community-based Risk Screening tool-Adaptation and Livelihoods (CRISTAL), et avait pour objectif global, d'approfondir

les connaissances touchant aux relations entre les sites du patrimoine mondial, les communautés vivant à la périphérie ou à l'intérieur de ces sites et les changements climatiques. De façon spécifique, elle vise à analyser (i) la perception des communautés vivant à la périphérie du Parc national des oiseaux du Djoudj sur les changements climatiques et (ii) la compatibilité entre les stratégies d'adaptation et les politiques de conservation. Cette étude s'est déroulée en trois étapes :

1. Neuf gestionnaires des sites du patrimoine mondial outillés pour l'analyse de vulnérabilité et des capacités d'adaptation des communautés : Un atelier de formation sur l'application de la trousse à outils de planification et de suivi-évaluation des capacités d'adaptation a été organisé au profit des gestionnaires des sites du patrimoine mondial : Parc national de la Comoé, Parc national de Taï, Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba (Guinée et Côte d'Ivoire), Parc national du W du Niger, Parc national du Niokolo-Koba et Parc national des oiseaux du Djoudj. Cela a permis d'appréhender les interrelations

entre la gestion des sites du patrimoine mondial et leurs périphéries dans un contexte de changement climatique. Les compétences acquises vont permettre aux gestionnaires de renforcer la cohabitation entre les communautés et les sites du patrimoine mondial en initiant des plans de développement de la périphérie qui sont compatibles avec les objectifs de conservation de la biodiversité.

2. Trente-huit membres de la communauté de Diadiem 3 analysent leur vulnérabilité et capacité d'adaptation : L'application des outils par les gestionnaires a été faite dans la communauté de Diadiem 3 sous forme de groupes de discussion fondés sur le genre. Ainsi, un groupe de 24 femmes et un autre de 14 hommes ont été constitués pour collecter et analyser les données sur la vulnérabilité et les capacités d'adaptation selon les points de vue des femmes et des hommes. L'objectif était de garantir la prise en compte du genre dans le développement d'initiatives d'adaptation à la périphérie du Parc national des oiseaux du Djoudj, retenu comme site de formation. Les 38 représentants de la communauté



Djoudj constitue un sanctuaire vital, mais fragile, pour un million et demi d'oiseaux tels que le pélican blanc, le héron pourpre, la spatule africaine, la grande aigrette et le cormoran.

© Merijn van Leeuwen/Wetlands International

ont permis d'analyser la vulnérabilité et les capacités d'analyse pour l'ensemble.

3. Des informations disponibles sur les relations possibles entre le Parc national des oiseaux du Djoudj, la communauté de Diadiem 3 et les aléas climatiques : Ainsi, L'application des outils de planification et suivi-évaluation des capacités d'adaptation au changement climatique des communautés a permis d'obtenir les informations précieuses sur (i) les principales ressources d'existence et leur relation avec les principaux aléas climatiques du village de Diadem 3, (ii) les impacts de ces aléas sur les ressources d'existence et les stratégies d'adaptation, (iii) l'ampleur de l'exposition et de la sensibilité au sein de la communauté face à ces aléas et (iv) l'importance des ressources dans la mise en œuvre des stratégies d'adaptation à ces aléas.

L'étude a mis en exergue que les ressources d'existence les plus prisées par les communautés de Diadiem 3 (poissons et nénuphar) subissent l'impact des aléas climatiques de la zone. Ces ressources constituent également l'alimentation préférée de la plupart des oiseaux du PNOD.

Il existe donc des interrelations fortes entre les ressources du Parc national des oiseaux du Djoudj, les changements climatiques et les communautés à la périphérie. Il est donc nécessaire de mettre en place un système de gestion concertée de ces ressources épuisables pour assurer le bien-être des communautés et la pérennité de l'avifaune qui est le principal attrait touristique de ce site ornithologique de dimension mondiale.

En effet, le Parc national des oiseaux du Djoudj est soumis directement ou indirectement aux effets des changements climatiques, et notamment à la variabilité et aux événements extrêmes. Cette étude s'est attachée aux effets indirects en fonction des interrelations entre les ressources du parc et les populations à la périphérie dans un contexte de changement climatique. Elle a analysé de façon participative les aléas climatiques, les ressources des populations du village de Diadem 3, ainsi que leurs relations et les stratégies d'adaptation mises en œuvre par les populations. Trois constats se dégagent de la présente étude.

D'abord, la conservation et la gestion durable du Parc national des oiseaux du Djoudj ne peuvent être atteintes sans une

bonne prise en compte des effets des changements climatiques. Les effets directs doivent être traités à l'intérieur du parc en renforçant la résilience des écosystèmes associés. De même, une attention toute particulière doit être accordée aux effets indirects dus au fait que les populations périphériques affectées par les changements climatiques peuvent accroître la pression sur les ressources à l'intérieur du parc pour compenser les impacts des changements climatiques sur les ressources en dehors du parc. Ce dernier cas qui a fait l'objet de cette étude est encore faiblement intégré dans le dispositif de gestion et de conservation du parc. Une vulnérabilité élevée des populations périphériques affecterait le niveau de vulnérabilité du parc aux changements climatiques. Il est donc indispensable d'intégrer le changement climatique aux plans de gestion du Parc national des oiseaux du Djoudj.

Ensuite, les populations locales ont démontré leur connaissance des interrelations qui existent entre les changements climatiques et le Parc national des oiseaux du Djoudj. Ces interrelations sont fondées sur les ressources d'existence



Situé dans le delta du fleuve Sénégal, le parc est une zone humide de 16 000 ha.

© Merijn van Leeuwen/Wetlands International


Il existe des interrelations fortes entre les ressources du Parc national des oiseaux du Djoudj, les changements climatiques et les communautés à la périphérie.

présentes aussi bien dans le parc qu'en dehors. La diminution de la qualité et de la quantité de ces ressources en dehors du parc peut obliger les populations locales à enfreindre les règles de gestion du parc pour satisfaire leurs besoins, compromettant ainsi les attributs naturels de la valeur universelle exceptionnelle de ce bien du patrimoine mondial. Cela implique la mise en place de mesures d'adaptation des populations périphériques du parc qui soient compatibles avec les objectifs de conservation de la biodiversité. Par exemple, les poissons sont convoités tout autant par les oiseaux aquatiques que par les populations. Pourtant les aléas climatiques influencent négativement les prises de pêche, accentuant ainsi la concurrence entre oiseaux et populations humaines. Une stratégie de promotion de la pisciculture dans les périphéries du parc contribuerait à renforcer les capacités

d'adaptation des populations tout en préservant les ressources halieutiques au bénéfice des oiseaux aquatiques qui se trouvent dans le parc.

Enfin, le parc comme institution est perçu par les populations de Diadem 3 comme une des ressources importantes pour leurs moyens de subsistance. En d'autres termes, les services fournis aux populations par la direction du parc sont d'une grande importance pour la mise en oeuvre des stratégies d'adaptation au changement climatique. Le renforcement des capacités de la direction du parc à fournir les services aux populations périphériques devrait permettre d'accroître la contribution des populations à la conservation et la gestion durable de la biodiversité à l'intérieur du parc. Mais le parc à lui seul ne saurait permettre de résoudre les problèmes de vulnérabilité au changement climatique des populations vivant à la périphérie. D'où la nécessité de renforcer

un partenariat réunissant les acteurs de la conservation, du développement et les populations, et permettant à chaque partie prenante d'apporter sa contribution de façon coordonnée et dans une vision commune sur la base des éléments proposés par les populations au cours de cette étude. Pour ce faire, il importe de poursuivre ce processus d'analyse de vulnérabilité et des capacités d'adaptation dans les six autres villages périphériques du Djoudj en vue d'aboutir à une vision consensuelle de l'ensemble des acteurs dans et autour du Parc national des oiseaux du Djoudj. Il est possible d'atteindre ce but grâce aux autres outils CRISTAL contenus dans la trousse qui n'a été que partiellement utilisée du fait de l'insuffisance du budget disponible pour cette étude.

Ce genre d'étude constitue une première dans les sites du patrimoine mondial d'Afrique de l'Ouest et pourra être répliqué dans les autres sites en vue d'atteindre une masse critique d'information de terrain touchant aux relations qui existent entre changement climatique, sites du patrimoine et communautés vivant à la périphérie et/ou à l'intérieur du site. 

Le patrimoine culturel immatériel face à un monde en pleine mutation

Rahul Goswami

Expert en patrimoine culturel immatériel et formateur dans la région Asie-Pacifique,
Consultant gouvernemental sur l'agriculture, la durabilité et le développement (Inde)

Un pêcheur inspecte ses filets dans le lac artificiel sous le rocher de Sigiriya, Ville ancienne de Sigiriya (Sri Lanka).

© Our Place – The World Heritage Collection





L'équipage d'un bateau-serpent approche de la côte afin de participer à une fête commémorative qui célèbre le riz cultivé dans les zones humides. Cette pratique lie les communautés villageoises le long de la rivière Pamba au Kerala (Inde).

© Rahul Goswami

Qu'il s'agisse de terre et d'humus recouverts d'herbes sauvages, ou de plantes cultivées, d'eau sous forme d'un lac de montagne ou d'une rivière tropicale, tout cela nous renvoie à notre patrimoine culturel immatériel et au renouvellement. Le fondement biophysique dont dépend une grande partie de ce patrimoine est à la fois abondant et tout aussi fiable que les saisons. C'est ce que l'on constate dans les districts vallonnés de l'Himalaya du nord de l'Inde, dans la province centrale de Sri Lanka avec ses chefs-d'œuvre hydrauliques, dans le grand bassin de Tonlé Sap au Cambodge dont le débit d'eau bidirectionnel forme la base du mode de vie traditionnel et aquicole de la population. C'est ce que l'on trouve aussi dans les *aldeias* (villages) de hautes terres du centre du Timor-Oriental où une ancienne institution interdisant l'exploitation forestière est toujours respectée.

Mais, aujourd'hui, une nouvelle menace pèse sur cette relation et détruit ou altère la nature de ces matières fondamentales. Cette situation incertaine se traduit par l'érosion des connaissances des commu-

nautés touchant aux processus naturels de leurs propres territoires. Cela concerne aussi bien les variations météorologiques interannuelles que les cycles de vie de certaines espèces animales et végétales. La protection de ces savoirs revêt une importance capitale non seulement du point de vue du patrimoine culturel que ces savoirs et leur richesse représentent, mais aussi, dans la mesure où ils nous offrent les solutions permettant de nous adapter au changement et, plus particulièrement, aux effets et impacts du changement climatique.

Vivre avec les effets du changement climatique

Cette question qui occupe aujourd'hui une place centrale dans le débat scientifique et technique sur le changement climatique s'intéresse aux moyens de réduire les effets néfastes du changement climatique et d'identifier des formes de comportement qui nous permettraient de vivre en relative harmonie avec ces effets. Dans ces milieux, on parle plutôt d'« atténuation » et d'« adaptation », deux mots et concepts qu'il est difficile de restituer dans les langues

et les dialectes que parlent les dépositaires du patrimoine culturel immatériel et les détenteurs de savoirs traditionnels.

Ce que l'on sait sur le terrain, toutefois, c'est que la vitesse et l'envergure de ce changement dépassent bien souvent les capacités des communautés, la résistance de leur patrimoine culturel immatériel et la profondeur de leurs connaissances locales. Pourtant, le « changement climatique » n'est pas l'unique responsable dans la mesure où les effets qui menacent les communautés ne sont, dans la majorité des cas, que l'amplification climatique de la dégradation de l'environnement, de la surexploitation des ressources naturelles, de l'empiétement urbain et industriel sur des réserves écologiques qui ont perduré jusqu'à ce jour grâce à l'utilisation prudente de nos ancêtres.

Le rapport du GIEC de 2014

Le fait que ces considérations aient été clairement mentionnées en 2014 dans le cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que le secteur des sciences de la Terre porte désormais



Réunion de femmes membres d'une institution de village dans l'Himachal Pradesh (Inde). Lorsque la culture de céréales a échoué en raison de nouvelles conditions induites par le changement climatique, elles ont redynamisé la culture de variétés traditionnelles de mil de plateau, et maintenu les connaissances associées à sa culture.

© Rahul Goswami

un autre regard sur la conception du patrimoine culturel de nos aïeux ainsi que sur toutes leurs formes d'expression, leurs systèmes de connaissances et leurs méthodes de protection. L'AR5 (c'est-à-dire le dernier rapport scientifique du GIEC) comporte d'ailleurs plusieurs références à la résilience socioculturelle et met cette qualité en relation directe avec la question de la « vulnérabilité face aux conditions du changement environnemental ». On constate aussi que les « limites de l'adaptation environnementale, politique et socioculturelle » présentent à la fois un grand intérêt et une vive inquiétude pour les scientifiques du GIEC et les auteurs de ce rapport, dans la mesure où tout dépassement de ces limites entraîne de sérieux problèmes pour les communautés et les populations dans leur ensemble. Pour éviter de franchir cette ligne, il est par conséquent impératif de reconnaître les premiers signes le plus rapidement possible. Il s'agit là d'un rôle que le patrimoine culturel immatériel et les connaissances locales pourraient aisément assumer, à condition, bien sûr, de disposer d'un engagement social et politique adéquat.

Ce type d'engagement est en effet nécessaire pour générer des avantages visibles, notamment au niveau de l'administration locale. Dans le district de Pathanamthitta, dans l'État de Kerala, dans le sud de l'Inde, plusieurs bosquets sacrés sont vénérés par les habitants des villages qui longent la rivière Pamba, dont la source se situe en altitude, dans les Ghâts occidentaux. « Nous avons conservé dans cette forêt plusieurs zones sacrées et nous appliquons des règles et des coutumes traditionnelles permettant d'assurer la protection du site », explique Kummanam Rajasekhar, l'activiste social qui a mené avec succès un mouvement public visant à protéger les zones humides du district. « Ces règles interdisent formellement l'abattage des arbres, la collecte de tout élément du tapis forestier et la destruction de tout animal. Grâce au respect de ces restrictions par de nombreuses générations, nos forêts sacrées constituent aujourd'hui des havres de biodiversité. »

Quand les effets du changement climatique se font sentir dans ce district verdoyant et riche en eau (notamment par la force croissante des moussons ou

l'intensification des pluies et des périodes de sécheresse), les réserves de biodiversité protégées par les communautés s'avèrent inestimables. Non seulement ces dernières abritent-elles des plantes médicinales qui permettent aux populations de traiter leurs maladies, mais elles renferment aussi des équivalents sauvages d'espèces végétales permettant d'améliorer la qualité des variétés cultivées. Elles recèlent aussi d'importantes ressources en eau, sous forme d'étangs ou de cours d'eau, susceptibles d'irriguer les récoltes et notamment les rizières situées en aval dans le Kerala.

L'utilisation des ressources naturelles du patrimoine classé

À ce jour, 364 éléments ont été inscrits sur les listes (et registres) de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Selon mes propres estimations, au moins 80 % de ces éléments dépendent, directement ou indirectement, d'une utilisation des ressources naturelles. Dans les cas où le patrimoine culturel s'exprime dans des œuvres ou d'autres activités artistiques, les instruments de musique



Un pêcheur de rivage dans la province du sud de Sri Lanka explique son métier spartiate mais complexe. Les pêcheurs expérimentés ont combiné plusieurs connaissances. Les habitudes des espèces proches du rivage, la mer, les saisons et les conditions de la mousson ont déterminé le choix de la technique de pêche et la façon de maintenir la durabilité des prises de sorte que les foyers puissent être nourris sans épuiser les stocks de poissons.

© Rahul Goswami

utilisés sont généralement fabriqués à partir de matériaux issus de la biodiversité locale. C'est aussi le cas des objets courants et sacrés nécessaires à la pratique de rites et de coutumes. Le patrimoine culturel immatériel culinaire, quant à lui, repose entièrement sur des récoltes de plantes, aromates et de produits horticoles dont l'importance culturelle ne peut être garantie que lorsque le produit en question a été cultivé de manière biologique, avec des graines protégées au niveau local. Les « processus » du patrimoine culturel immatériel (c'est-à-dire les moyens qui permettent à une communauté de reconnaître les relations qu'elle entretient avec son habitat et les conditions selon lesquelles elle exploite cet habitat de manière durable) sont entièrement déterminés par la présence de ressources naturelles.

Quand les qualités et les caractéristiques de ces ressources naturelles changent, ou lorsque leur habitat habituel ne peut plus les soutenir, elles se mettent alors à se déplacer (comme les plantes ont tendance à le faire pour échapper à certaines contraintes climatiques). Ce phénomène se produit

également face à l'arrivée de nouveaux prédateurs ou d'espèces envahissantes, jusqu'alors inconnus. Les ressources naturelles dont dépend le patrimoine culturel immatériel deviennent alors inadéquates ou rares, ce qui entraîne l'affaiblissement, voire parfois la mise en danger, du patrimoine.

Des solutions locales

Cette modification des habitats familiers et son impact sur le mode de vie des communautés sont souvent compris (ne fût-ce qu'implicitement) dans la question de l'« impact du changement climatique » sur les populations. Selon Abdhesh Gangwar, directeur de programmes du Centre pour l'éducation environnementale en Himalaya (une institution soutenue par le Ministère indien de l'environnement), ces conséquences « sont déjà apparentes dans la vie de nombreuses personnes en Asie du Sud, particulièrement chez les populations pauvres et les groupes vulnérables, comme les femmes ». Pour M. Gangwar, la question du changement climatique est principalement perçue comme un enjeu

technique et politique à l'heure actuelle. Il préconise que « toutes les mesures liées à l'adaptation et à l'atténuation tiennent compte du potentiel et des besoins des populations locales et respectent leur dignité et leur droit au développement ».

Or, les solutions locales permettant de résoudre ces problèmes, à l'aide de méthodes ancrées dans le patrimoine culturel immatériel ou de savoirs traditionnels, sont trop souvent ignorées par les mécanismes administratifs. Dans les zones côtières des pays qui bénéficient ou aspirent à des taux de croissance économique élevés, les terres qu'utilisent les communautés de génération en génération sont désormais convoitées par de grands projets de développement urbain et périurbain ou par le secteur industriel.

Ces communautés se composent presque toujours de pêcheurs, dont la connaissance de l'eau est sans pareil. Leur patrimoine culturel immatériel réside dans l'utilisation des terres littorales et comprend des moyens qui permettent à leurs communautés de vivre en harmonie avec



Préparation de portions de fruits et légumes frais en vente sur un marché local à Covalima, Timor-Oriental. Une cultivatrice garde ses produits dans des paniers tissés, les préférant aux contenants couramment disponibles en plastique. Esthétiquement agréables et nécessitant une vaste connaissance des propriétés de la canne, ces paniers continuent à trouver une utilité chez les ménages des régions rurales du Timor-Oriental.

© Rahul Goswami

l'océan, en profitant de ses avantages, et en se gardant de ses dangers. Ces pêcheurs font également office d'ingénieurs côtiers, dans la mesure où la zone comprise entre leurs villages et la mer joue un rôle tampon clé, avec des champs, des murets, des végétations protectrices sur les dunes, mais aussi des dunes de sable, des mangroves sans bord sablonneux, des vasières et des marais où poussent des roseaux. Toutes ces caractéristiques sont soigneusement entretenues et gérées par les habitants des villages côtiers, selon leurs propres traditions, et forment collectivement une défense côtière qui absorbe les raz de marée cycloniques et les vents puissants.

Mais que se passe-t-il lorsque la morphologie de cette zone côtière se transforme sous l'effet du changement climatique ? Aujourd'hui, il n'existe aucune région ou province indonésienne dont les écosystèmes côtiers, forestiers, montagneux, humides ou agricoles, ne sont pas affectés par des changements économiques ou sociaux rapides. Or, toutes dépendent de façon massive (et souvent entièrement) de savoirs tradition-

nels pour parvenir à un juste équilibre entre l'utilisation des écosystèmes et leur conservation. Les Bugis illustrent parfaitement ce point. Les connaissances de l'écosystème marin de ce peuple, transmises au fil des générations, sont particulièrement vastes. Leurs modes de navigation et de pêche complexes et leurs navires de commerce se sont développés de façon synchrone, donnant lieu à une terminologie côtière très détaillée. Le vocabulaire spécifique qu'emploient les Bugis pour faire référence à des éléments comme la frontière végétalisée qui pousse à l'extrémité des plages, les récifs intérieurs, les récifs recouverts d'algues, les récifs coralliens, la crête récifale, les récifs extérieurs, les bancs de coraux situés à moins de 10 m de profondeur et ceux situés à plus de 10 m de profondeur, etc., est une extension d'un patrimoine culturel immatériel très riche et de savoirs traditionnels liés à l'utilisation de ces éléments et atteste de leur importance dans le quotidien des populations au fil des saisons. Lorsque les effets du changement climatique modifient ou effacent ces éléments, le patrimoine tout entier devient orphelin.

Traditions et modernité

Demetrio do Amaral de Carvalho, de la Fondation Haburas au Timor-Oriental, est un écologiste qui s'intéresse tout particulièrement à ces systèmes de connaissances traditionnelles et aux changements qui les affectent en Asie du Sud-Est (qu'il s'agisse de changements d'origine naturelle ou initiés par l'État). Selon lui, les connaissances écologiques traditionnelles peuvent soutenir la gestion des ressources côtières et marines moderne. « Toutefois, la façon dont les gestionnaires de ressources naturelles, endoctrinés par des connaissances scientifiques, utilisent les connaissances locales pour améliorer et renforcer les systèmes de gestion, doit avant tout reposer sur une bonne compréhension des circonstances. Les gestionnaires doivent, par exemple, se demander pourquoi les connaissances locales ont été développées précisément de cette manière ? Ils doivent aussi déterminer si les populations (les communautés) choisissent de suivre ou pas la direction de ces connaissances locales, explique-t-il. Sinon, le processus qu'ils emploient pour renforcer la gestion des



L'orée d'un grand bois sacré dans le centre de Kerala, Inde du Sud. Généralement associés à un temple, ces bosquets comprennent également un plan d'eau adjacent, comme un étang ou un ruisseau et renforcent le lien entre la biodiversité forestière, la nécessité de sources d'eau non polluées et le respect de la communauté pour leur protection.

© Rahul Goswami

ressources naturelles aura l'effet contraire, et deviendra un processus de destruction du patrimoine culturel immatériel, ce qui engendrera des conflits au sein des communautés. »

Pour prévenir ce type de conflits et favoriser la compréhension, certains organismes intergouvernementaux, dont le Centre de surveillance de la conservation de la nature (PNUE-WCMC) des Nations Unies, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le Programme de développement des Nations Unies, l'UNESCO et les mécanismes de la Convention sur la diversité biologique (CDB) encouragent le respect des connaissances locales et traditionnelles aux niveaux national et provincial. Dans le domaine de la climatologie, il est reconnu depuis longtemps qu'un sous-ensemble de sciences d'observation de la Terre, de savoirs autochtones et de pratiques culturelles constitue de précieuses sources d'informations et de connaissances incomparables.

Des observations autochtones détaillées

Dans certains domaines tels que la médecine traditionnelle, la foresterie, la conservation de la biodiversité et la protection des zones humides, les praticiens

du patrimoine culturel immatériel et leurs communautés observent et interprètent les phénomènes à des échelles beaucoup plus réduites que les scientifiques, et peuvent aussi appuyer leurs observations par des connaissances temporelles très riches. Pour le monde scientifique, ces observations constituent des contributions inestimables qui font progresser notre compréhension du changement climatique. Au niveau local, les savoirs autochtones et les pratiques culturelles permettent de gérer les effets du changement climatique pour assurer la survie, faire perdurer les rites et les traditions culturelles et donner un sens à la vie de la population.

Mais il est tout aussi important de reconnaître que, dans de nombreuses régions, le patrimoine culturel immatériel est menacé ou affaibli par une combinaison de facteurs. Selon Vaneet Jishtu, taxinomiste et défenseur de l'environnement, les herbes médicinales utilisées dans les formulations traditionnelles ayurvédiques poussaient en abondance dans la région indienne de l'Himalaya jusqu'au début du XIX^e siècle. M. Jishtu, qui cultive huit de ces herbes formant la base d'un élixir populaire stimulant l'immunité appelé *chayawanprash*, constate qu'aujourd'hui leur présence sur les collines a considérablement diminué et

que les communautés locales perdent leurs capacités à reconnaître ces plantes à l'état sauvage. Ces herbes, qui se déplacent vers des altitudes plus clémentes dans les collines sous l'action du changement climatique, font aussi face à une concurrence jusqu'alors inconnue dans les sous-bois et les prairies avec l'arrivée de nouvelles espèces végétales. Elles font également face au rétrécissement de leur habitat suite à l'expansion des zones de peuplement, à des projets d'infrastructure et à leur surexploitation par les fabricants des médicaments ayurvédiques.

Un mot pour exprimer chaque nuance

Vivre avec les effets du changement climatique est un défi tout aussi grand que l'est la nécessité de faire face aux effets de changements destructeurs comme l'extraction des ressources, la surexploitation de la biodiversité et la transformation de terres communales en zones urbaines. Les sociétés qui abritent un patrimoine culturel immatériel et des savoirs traditionnels sont aussi celles où les connaissances sont perçues d'une manière fondamentalement différente de la norme scientifique : au fil des saisons, chaque praticien accumule davantage de connaissances des insectes, des animaux, des différents types de sols, des conditions météorologiques et d'innombrables éléments naturels dans le cadre d'une profonde compréhension axée sur les systèmes de la planète et de la place qu'occupe l'être humain au sein de son environnement.

Cet apprentissage s'appuie sur une extraordinaire diversité linguistique que l'UNESCO doit protéger. Les capacités des dépositaires de patrimoine culturel immatériel à mobiliser la résilience nécessaire pour s'adapter à leurs propres conditions reposent sur des langues à travers lesquelles émergent des ensembles de connaissances et de savoir, comme le nom de cycles naturels, de préparations médicinales ou agricoles, des qualités de l'eau ou de la séquence de rites spirituels. Il y a deux générations encore, on comptait plus de mots pour dire « forêt » qu'il n'y avait de dialectes en Asie du Sud et du Sud-Est. Combien en reste-t-il aujourd'hui ? La survie de ces mots est indispensable à la survie de moyens de subsistance durables, à faible empreinte écologique, face au changement climatique. 🌀



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • www.unesco.org/publishing

Courriel : publishing.promotion@unesco.org

Art for Peace



€ 72.00, 2015, 448 pages, colour photos
24,5 x 32,5 cm, Hardcover,
ISBN 978-3-901753-94-7 (Multilingual edition: English/
French/Spanish/Arabic/Chinese/Russian/German)
Ediciones UNESCO / Edition Lammerhuber

■ Le siège parisien de l'UNESCO abrite la plus grande collection d'art de l'ONU. Cette collection n'a été programmée ni administrée par personne. Il s'agit de donations d'artistes, représentants des États membres, visiteurs et personnalités, qui souhaitent soutenir les objectifs de l'UNESCO. Cette collection est universelle et suit tous les courants et langages formels possibles, sans aucune contrainte de contenu. Son large éventail reflète la philosophie de l'UNESCO : « Construire une culture de la paix ».

■ La République d'Autriche rend hommage à la collection de l'UNESCO qu'elle considère comme un trésor exceptionnel, et permet à tous les États membres de faire partie de cette collection par le biais d'un projet artistique insolite. Grâce aux photographies, les pièces de cette collection d'art sont réunies en une exposition virtuelle. Le livre qui l'accompagne sera remis aux États membres en tant qu'œuvre d'art consacrée à la collection d'art qu'ils ont fondée. Ainsi, la collection d'art de l'UNESCO devient la propriété nationale de chaque État membre. L'art permet de communiquer au nom et en faveur de l'UNESCO.

■ La République d'Autriche dédie ART FOR PEACE – réalisation de Lois Lammerhuber – à l'UNESCO en tant qu'« œuvre d'art de toutes les œuvres d'art ».

Diffusion **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07
Tél. : 01 40 15 70 00 - Fax : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr

ou www.unesco.org/publishing (Paiement sécurisé)

Les réserves de biosphère

Des observatoires essentiels pour l'action

Peter Dogsé

Coprésident du groupe de travail de l'UNESCO pour la COP21 et le changement climatique

Spécialiste du Programme L'homme et la biosphère (MAB)

La biodiversité unique des Îles Galápagos (Équateur), réserve de biosphère et site du patrimoine mondial, est menacée par le changement climatique.

© Our Place – The World Heritage Collection





Le Réseau mondial des réserves de biosphère compte actuellement 651 sites dans 120 pays, dont 15 sont des sites transfrontaliers.

Les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir désormais sur de nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO mais aussi sur plusieurs réserves de biosphère et géoparcs mondiaux soutenus par l'UNESCO¹. Des chercheurs, gestionnaires de site et autorités nationales du monde entier travaillent actuellement avec les communautés locales pour tenter d'identifier les meilleurs moyens d'atténuer et de s'adapter à ce phénomène. Outre son impact sur la biodiversité et le patrimoine naturel, le changement climatique affecte également le patrimoine culturel de diverses manières, aussi bien sur terre qu'en mer.

Les sites du patrimoine mondial constituent de précieux observatoires qui nous permettent de recueillir et de communiquer des informations utiles au sujet des effets du changement climatique afin d'élaborer et de tester des solutions efficaces pour les surmonter.

Le Programme L'homme et la biosphère

Le Programme L'homme et la biosphère (MAB) lancé en 1971 par l'UNESCO est un programme scientifique intergouvernemental

Les sites du patrimoine mondial constituent de précieux observatoires qui nous permettent de recueillir et de communiquer des informations utiles au sujet des effets du changement climatique afin d'élaborer et de tester des solutions efficaces pour les surmonter.

qui vise à établir une base scientifique destinée à améliorer les relations entre l'homme et son environnement. Ce programme contribue à l'Agenda de développement durable des Nations Unies après 2015 en s'attachant à diverses questions scientifiques, environnementales, sociétales et liées au développement au moyen d'un large éventail d'écosystèmes – massifs montagneux, zones marines et côtières, îles, forêts, territoires arides et zones urbaines. Dans le cadre des réserves de biosphère, il constitue une plateforme incomparable dès lors qu'il s'agit de favoriser la coopération en matière de recherches, de renforcement des capacités, de développement économique, de création d'emplois et de revenus verts et de partager des informations, des connaissances et de bonnes pratiques touchant aux principaux enjeux du développement durable liés à la perte de la biodiversité, au changement climatique et aux interdépendances de ces facteurs.

Les réserves de biosphère

Les réserves de biosphère sont des sites désignés par les gouvernements nationaux dans le cadre du Programme MAB. Contrairement aux biens du patrimoine mondial, ils ne sont pas couverts par une convention, mais par un cadre légal qui spécifie leurs critères d'admission.

En règle générale, les réserves de biosphère sont des sites privilégiés pour tester et mettre en œuvre le concept de « science de la durabilité ». Elles en font autant pour les approches interdisciplinaires permettant de comprendre et de gérer les changements et les interactions qui apparaissent au sein des systèmes sociaux et écologiques. Ces réserves de biosphère peuvent embrasser des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Bien qu'elles soient reconnues par le Programme MAB de l'UNESCO, elles demeurent néanmoins sous la juridiction souveraine et la gestion des États où elles se trouvent.

Le Réseau mondial des réserves de biosphère (MAB)

On compte à ce jour 651 réserves de biosphère réparties dans 120 pays, dont 15 sites transfrontaliers. Ces réserves forment ce que l'on appelle le « Réseau mondial des réserves de biosphère » (MAB). En tant que membre de ce réseau, chaque site bénéficie d'une coopération régionale et internationale qui lui permet de favoriser l'échange d'expériences et de savoir-faire, de renforcer ses capacités et d'encourager la mise en place de bonnes pratiques. Une vingtaine de nouveaux sites sont ajoutés chaque année au réseau du MAB.

Les réserves de biosphère et le changement climatique

Les réserves de biosphère et le Programme MAB étudient la question du changement climatique depuis de nombreuses années. Conformément à plusieurs documents officiels, comme notamment *Le Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère*² et la *Déclaration de Dresde de 2011 sur les réserves de biosphère et le changement climatique*³, les réserves de biosphère mènent d'importants travaux de surveillance et de recherche, de

sensibilisation du public au changement climatique et d'atténuation, d'adaptation aux effets de ce dernier. On peut s'attendre que l'action climatique des réserves de biosphère s'intensifie au cours des années à venir dans le cadre des dispositions de la stratégie MAB 2015-2025 et du Plan d'action MAB 2016-2025 qui devrait être adopté lors du CIC MAB 28 organisé conjointement, avec le 4^e Congrès mondial des réserves de biosphère : une nouvelle vision pour la décennie 2016-2025, qui se tiendra du 14 au 19 mars 2016 à Lima (Pérou).

Les exemples suivants illustrent certaines initiatives actuellement déployées pour relever le défi climatique en matière d'atténuation, de suivi, d'évaluation, d'adaptation, d'éducation et de sensibilisation du public.

Les réserves de biosphère et l'atténuation du changement climatique

Les initiatives d'atténuation du changement climatique menées dans les réserves de biosphère comprennent la production et l'utilisation durable des énergies renouvelables et la capture du carbone grâce à une meilleure utilisation des forêts et des terres.

La réserve de biosphère d'Isla de El Hierro (Espagne) : la toute première île entièrement alimentée par des énergies renouvelables

L'île d'El Hierro bénéficie du statut de réserve de biosphère depuis l'année 2000. Ce site volcanique est la plus petite île des Canaries. Il abrite une biodiversité terrestre et marine d'une grande richesse et compte plusieurs espèces endémiques. El Hierro s'est récemment distinguée par sa politique ambitieuse visant à devenir la toute première île entièrement alimentée par des énergies renouvelables. Cette prouesse est le résultat d'une intégration intelligente des énergies éoliennes et hydroélectriques. Le site comprend une ferme éolienne qui produit de l'électricité pour le réseau de l'île ainsi qu'une station de pompage qui achemine de l'eau jusqu'à un réservoir. Les jours où le vent ne souffle pas, cette eau est envoyée vers une centrale hydroélectrique où elle permet de produire de l'électricité. Plusieurs mesures supplémentaires ont été mises en place pour soutenir cette approche : système de chauffage de l'eau domestique par énergie solaire, utilisation de biocarburants, promotion des transports en commun et de véhicules électriques et campagnes d'économie énergétique.



El Hierro (Espagne) est une île volcanique, la plus jeune et la plus petite de l'archipel des Canaries.

© El Coleccionista de Instantes



Arganier (Maroc).

© Peter Dagsé

Le coût estimé du projet éolien/hydro-électrique promu par la société locale Gorona del Viento El Hierro, S.A., dont les actions sont détenues à 60 % par Cabildo de El Hierro (une autorité locale), à 30 % par Endesa et à 10 % par l'Institut de technologie des îles Canaries, s'élève à 80 millions d'euros. Ce vaste projet permettra d'économiser près de 6 000 tonnes de diesel et d'émissions de CO₂ par an, un résultat important pour atténuer le changement climatique, et améliorer l'environnement local ainsi que les capacités de l'île à produire une eau dessalée.

L'expérience de la réserve de biosphère d'El Hierro en matière de production énergétique est actuellement promue dans le cadre de l'initiative RENFORUS de l'UNESCO. Cette initiative encourage l'utilisation d'une énergie durable dans toutes les réserves de biosphère ainsi que tous les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (voir encadré). El Hierro offre par ailleurs une référence utile aux petits territoires insulaires et aux réserves de biosphère du monde entier dont, par exemple, Aruba, l'île de Pâques et Minorque.

La réserve de biosphère de l'Arganeraie (Maroc)

L'Arganeraie est une réserve de biosphère située dans le Sud-Ouest marocain, reconnue en 1998 en raison de l'importance exceptionnelle des services écosystémiques que fournit l'arganier (*Argania spinosa*), une espèce endémique, en matière de traditions culturelles, de prévention de la désertification, de génération de revenus durables et de création d'emplois pour les communautés locales, et notamment pour les coopératives de femmes qui exploitent la valeur nutritionnelle, gastronomique, médicinale et cosmétique de l'huile d'argan. Ce statut était également motivé par le fait que l'arganeraie est menacée par plusieurs projets d'aménagement et d'urbanisation non durables, par l'abattage des arbres pour une consommation énergétique domestique, et par les effets du changement climatique. En favorisant la protection et l'utilisation durable de l'arganier, cette réserve de biosphère joue un rôle capital dans l'atténuation du changement climatique. L'arganeraie constitue aujourd'hui une priorité majeure pour le pays, ainsi que pour de nombreux organismes internationaux et pour le secteur privé qui souhaite sécuriser la durabilité de l'huile d'argan dans la mesure où cette ressource entre désormais dans la composition d'un nombre croissant de produits très convoités sur les marchés

L'énergie durable dans les réserves de biosphère de l'UNESCO et les sites du patrimoine mondial (initiative RENFORUS)

L'initiative RENFORUS vise à fournir à la communauté internationale un réseau planétaire d'observatoires du changement climatique touchant à l'utilisation durable d'énergies renouvelables sur les réserves de biosphère et les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Tout en favorisant l'atténuation du changement climatique, RENFORUS cherche à démontrer les avantages qu'offre l'exploitation de sources d'énergies renouvelables sur place et l'impact potentiel de ce type d'énergie sur la conservation environnementale et écologique des sites de l'UNESCO. RENFORUS contribue également au renforcement des capacités en facilitant l'accès à l'information et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les différents acteurs locaux et régionaux du secteur des énergies renouvelables à travers les sites classés à l'UNESCO. RENFORUS œuvre en qualité de partenaire du groupe médiatique espagnol Expansion dans l'organisation du forum mondial « 100 % Renewables/The Future Now » (Énergies 100 % renouvelables : le futur dès à présent) qui se tiendra le 19 novembre 2015 à Madrid, Espagne. Cet événement sera parrainé par la société d'infrastructures espagnole ACCIONA, S.A., qui présentera des projets entièrement alimentés par des énergies renouvelables.⁴

mondiaux, contribuant ainsi à la conservation de la réserve. Le cas de Procter & Gamble illustre bien ceci : le groupe apporte actuellement son soutien par l'entremise de l'UNESCO, à des activités de recherche, à des coopératives de femmes et à l'élaboration d'un plan d'action visant à favoriser l'énergie renouvelable grâce à la réserve de biosphère de l'Arganeraie en collaboration avec le Centre de l'UNESCO sur les énergies renouvelables de Marrakech (Maroc).

La réserve de biosphère de Sierra Gorda (Mexique)

La réserve de biosphère de Sierra Gorda se situe dans le nord du Mexique, sur un territoire particulièrement accidenté doté de pics qui culminent à 3 100 m, et de fortes précipitations qui atteignent 350 à 1 800 mm par an. Reconnue en 2001, elle occupe une région très riche en biodiversité qui abrite plusieurs espèces endémiques actuellement menacées. Le site, qui s'étend sur presque 400 000 ha, constitue la principale zone protégée du pays en termes de biodiversité. On y compte plus de 2 000 espèces végétales ainsi que des forêts revêtant une grande importance écologique pour tout le pays. La réserve possède également une riche histoire culturelle avec

près de 500 sites archéologiques, ainsi que cinq missions franciscaines datant du XVIII^e siècle, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que sites culturels.

Près de 50 000 personnes vivent actuellement dans la réserve de biosphère de Sierra Gorda. Malgré la richesse de son patrimoine culturel et naturel, cette communauté est malheureusement l'une des plus pauvres du pays, ce qui se traduit par une exploitation forestière et une utilisation des terres non durables. La réserve encourage les communautés à adopter de nouvelles approches pour générer des revenus, dont notamment l'écotourisme ou la protection des forêts au moyen de marchés de carbone volontaires qui ont émergé pour atténuer le changement climatique. L'initiative « Planète neutre en carbone » organisée et gérée par le Grupo Ecológico Sierra Gorda IAP, Bosque Sustentable A.C. et Viva Sierra Gorda offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité de réduire leur empreinte carbone tout en contribuant à la conservation de la biodiversité. La réserve de biosphère favorise ainsi « une biodiversité en carbone » qui combine les objectifs de réduction de la pauvreté, de maîtrise du changement climatique et de la conservation de la biodiversité, pour un résultat gagnant-gagnant.⁵

Le rôle des réserves de biosphère dans la surveillance et l'évaluation du changement climatique

La réserve de biosphère des Gorges de Samaria, Crète (Grèce)

Le parc national de Samaria se situe sur la côte sud-ouest de la Crète. Sa partie centrale, les Gorges de Samaria, reçut le label de « réserve de biosphère » en 1981. Ce site se caractérise par un territoire particulièrement accidenté qui compte plus de 50 sommets de plus de 2 000 m et une vingtaine de gorges. Les Gorges de Samaria, qui s'étendent sur environ 13 km, sont les plus importantes et les plus célèbres du pays. Elles dessinent un paysage incomparable composé de grottes, de gouffres, de poljés et de ravins ainsi qu'une mosaïque d'habitats particulièrement intéressante. On y trouve 200 espèces d'oiseaux, 32 espèces de mammifères et 24 espèces végétales endémiques. Le site renferme également des exemples de forêt méditerranéenne de haute altitude (ainsi que des bois encore intacts de cyprès italien, *Cupressus sempervirens*), des maquis et des garrigues. Comme dans la plupart des régions méditerranéennes, le site était essentiellement



L'objectif principal de la réserve de biosphère de Sierra Gorda est de mettre en œuvre une stratégie de développement économique avec les communautés et les institutions locales.

© Benjamonio



La réserve de biosphère du lac Inle (Myanmar) et son bassin fournit plusieurs services écosystémiques dont dépendent les populations locales : de l'air pur, de l'eau propre, un climat plus frais, des stocks de poissons et d'autres ressources.

© Win Naing Thaw

exploité par le passé pour son bois et ses aires de pâturage. D'un point de vue culturel, les environs du site sont également très intéressants, car on y trouve de nombreux châteaux, ainsi que des églises et d'anciennes ruines. Le tourisme est la principale activité économique de la région.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la région méditerranéenne subira de multiples pressions et défaillances systémiques sous l'avancée du changement climatique. Sa vulnérabilité sera exacerbée par d'importants changements dans la composition de ses espèces, la propagation d'espèces exotiques, la perte de son habitat, la dégradation de ses terres intérieures et de son environnement marin, ainsi que des pertes agricoles et sylvicoles dues à l'intensification des périodes de chaleur et de sécheresse aggravées par une concurrence croissante pour l'eau. Une importante dégradation des sols est déjà visible dans certaines parties de la Méditerranée, tandis que les sécheresses prolongées et les feux de forêt s'intensifient, multipliant ainsi le risque de désertification. Les changements observés chez les communautés végétales des régions montagneuses d'Europe révèlent, par ailleurs, la migration de certaines espèces vers des altitudes plus élevées, ainsi qu'un appauvrissement des

espèces actuelles dans les massifs montagneux du bassin méditerranéen.

La richesse de la biodiversité de la réserve de biosphère des Gorges de Samaria a donné lieu à plusieurs études sur l'évolution potentielle des facteurs climatiques. La mise en place d'un système de surveillance permanente de la biodiversité du parc national, couplée à l'installation en 2013 d'un réseau de stations météorologiques locales par l'organisme de gestion du parc national de Samaria, nous offre aujourd'hui des données primaires qui s'avèrent capitales dès lors qu'il s'agit d'évaluer l'évolution du changement climatique au sein de la réserve et d'élaborer des stratégies d'adaptation adéquates.

Les réserves de biosphère et l'adaptation, l'éducation et la sensibilisation du public face au changement climatique

La réserve de biosphère du lac Inle (Myanmar)

La réserve de biosphère du lac Inle fut reconnue en 2015. Le lac Inle se situe dans l'État du Shan, dans la partie sud du Myanmar. Le site, qui est le deuxième plus grand lac intérieur du pays, abrite un écosystème particulièrement riche, avec plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux, plus de 40

espèces de poissons d'eau douce, ainsi que des loutres et des tortues. Les poissons du lac constituent une source de protéines majeure pour les populations de la région qui ont adapté leur mode de vie et leurs moyens de subsistance à leur environnement biophysique. Aujourd'hui, la plupart des habitants vivent de modes d'agriculture hydroponique traditionnels, de la pêche et d'une agriculture itinérante. Les fermiers de l'un des principaux groupes ethniques de la région, les Inthas, pratiquent une « agriculture flottante », appelée *yechan*, à l'aide de pagodes et de stupas bâtis directement sur le lac ou sur ses rives. Les pagodes Phaung-Taw-Oo et Ah-Lo-Taw-Pauk vieilles de 800 ans nous offrent un témoignage précieux de cette pratique, d'un point de vue culturel et spirituel.

Suite à l'impact du changement climatique, à la variabilité du climat et à l'utilisation non durable de ses ressources naturelles, le lac est aujourd'hui dans un état de stress environnemental avancé. L'établissement de la réserve de biosphère vise à rassembler et à créer des synergies entre les services gouvernementaux locaux et nationaux, les agences des Nations Unies, les ONG locales et internationales, les institutions de recherche partenaires et les pays donateurs, afin de favoriser l'adaptation et la conservation des



Les gorges de Samaria (Grèce) sont une zone montagneuse calcaire située sur la côte sud-ouest de la Crète.

© Philippe Leroyer



La réserve de biosphère du North Devon (Royaume-Uni) s'étend sur les versants des rivières Taw et Torridge avec en son centre le système de dunes de sable à Branton Burrows.

© Peter Dogsé

écosystèmes et d'assurer le bien-être des communautés qui dépendent des ressources lacustres face à l'impact du changement climatique. Au vu de l'urgence de la situation, le Ministère de la conservation de l'environnement et la foresterie (MOECAF) a déployé un plan d'action quinquennal pour protéger la viabilité du lac Inle et préserver l'environnement du Myanmar en garantissant notamment la conservation des écosystèmes du lac grâce à la participation active des communautés et des intervenants locaux, tout en préservant le patrimoine culturel national ainsi que les moyens de subsistance des populations locales. Ce plan divise le bassin hydrographique du lac en trois zones de réserve de biosphère (une zone centrale, une zone tampon et une zone de transition). Le MOECAF mettra également en place un centre d'éducation environnementale chargé de renseigner les parties intéressées sur les données météorologiques et hydrologiques, ainsi qu'un musée dédié à la culture et à l'environnement.

La réserve de biosphère du North Devon et la réserve de biosphère de Malindi-Watamu : des sites unis dans l'adaptation au changement climatique


La réserve de biosphère de North Devon fut reconnue en 1976. Elle se situe dans l'estuaire des rivières Torridge et Taw dans le comté du North Devon (Royaume-Uni). Sa

partie terrestre se compose d'un système actif de dunes côtières, de zones boueuses et sablonneuses, de marais salants, de terres agricoles basses et de terrains boisés. La réserve, qui est également pourvue d'une importante composante marine représentant près de la moitié de son espace (la superficie totale du site est de 380 140 ha), comprend une biodiversité particulièrement importante du point de vue de la conservation. Une grande partie de l'économie locale repose actuellement sur les services écosystémiques du site, comme notamment le tourisme, l'agriculture, la pêche, la pratique du surf, de la voile, du kayak, du golf, du vélo et de l'escalade sur roche.

La réserve de biosphère de Malindi-Watamu se situe sur la côte kenyane, à une centaine de kilomètres au nord de la ville de Mombasa. Reconnue en 1979, elle présente de remarquables caractéristiques physiques avec notamment des plates-formes rocheuses, des falaises, des plages de sable fin, des vasières intertidales, des mangroves, des récifs coralliens et des prairies sous-marines. Malindi-Watamu est une destination touristique et récréative qui propose à ses visiteurs des excursions en bateau, des sports nautiques, des activités de pêche au gros et une exploration des massifs coralliens du site.

Afin d'unir leurs efforts face à l'impact négatif du changement climatique, les

réserves de biosphère du North Devon et de Malindi-Watamu ont entrepris une opération de jumelage visant à échanger leurs expériences en matière d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer et à l'érosion côtière qui menacent leurs économies et leurs moyens de subsistance. Cette coopération originale a notamment permis de renforcer le profil de la réserve kenyane ainsi que l'autorité de son comité de gestion qui encourage la participation de la population dans le processus décisionnel afin de communiquer la nécessité d'adaptation face au changement climatique. Cette collaboration a, par ailleurs, été documentée dans l'émission télévisée « Rising Tides » consacrée à l'adaptation au changement climatique dans le North Devon et à Malindi. Ce programme exposait les travaux de recherches les plus récents ainsi que l'opinion d'acteurs locaux relatifs aux enjeux côtiers et leurs solutions. Les populations ont la possibilité de suivre la mise au point des solutions proposées sur la base de principes scientifiques et la participation communautaire.

Dans l'ensemble, ce partenariat constitue un excellent exemple de la manière dont les réserves de biosphère du monde entier peuvent travailler ensemble pour lutter contre le changement climatique, un enjeu clé de notre époque et des générations futures. 

Notes

¹ Voir le *Rapport final du projet sur l'impact du changement climatique sur les réserves de biosphère côtières et iliennes*, République de Corée, Secrétariat de Jeju, Réseau mondial des réserves de biosphère côtières et iliennes, février 2015 pour découvrir des exemples. http://wnicbr.jeju.go.kr/index.php/eng/resources/sourcebook?act=view&seq=116&bd_bcid=pds_en&page=1&ss=ok

² Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001633/163301e.pdf>

³ Voir http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/DRESDEN_DECLARATION_MAB.pdf

⁴ Voir <http://www.renforus.net/>

⁵ Voir <http://planetacarbonneutral.org/en/home/>

Pour obtenir plus d'informations et découvrir d'autres études de cas :

Initiative BiosphereSmart : un outil de cartographie interactif consacré aux réserves de biosphère permettant de partager des idées, des connaissances, de bonnes pratiques et des expériences sur les questions liées au changement climatique, à l'économie verte et au développement durable. <http://www.biospheresmart.org/>

Pour la vie, pour l'avenir. Les réserves de biosphère et le changement climatique. Une collection d'études de cas et de bonnes pratiques. https://www.unesco.de/fileadmin/medien/Dokumente/Wissenschaft/Biosphere_reserves_climate_change_web_9MB.pdf

MABnet – site Web du Programme MAB. <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/>

Stratégie MAB 2015-2025 http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Final_Draft_MAB_Strategy_4-5-15_en.pdf

Sur les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et les Chemins du nord de l'Espagne

Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle à Arca, O Pino (A Coruña)

Les Chemins du nord vers Compostelle en Galice

Les membres de la 39^e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO tenue à Bonn (Allemagne) ont approuvé une extension des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne jusqu'aux Chemins du nord de l'Espagne. Non seulement cette décision reconnaît l'origine et la nature unique de ce bien exceptionnel inscrit en 1993 sur la Liste du patrimoine mondial, mais elle ajoute aussi 1 500 km à un réseau déjà très complexe, élaboré par des pèlerins au fil des siècles. Aujourd'hui encore, les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle sont empruntés par plusieurs millions de fidèles qui prennent la direction de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle, ainsi que par des centaines de milliers de randonneurs qui suivent sur 100 km en moyenne l'un des itinéraires se terminant à la sépulture de l'Apôtre, où l'on peut apprécier tout le meilleur de l'architecture romane, à travers le Portique de la gloire du célèbre Maestro Mateo.

Le Chemin original, les Remparts romains et la cathédrale de Lugo

Les Chemins du nord de l'Espagne ont été reconnus afin de mieux préserver l'intégrité des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le Chemin N° 1, dont l'origine remonte à la découverte du tombeau de l'apôtre Jacques le Majeur au IX^e siècle, est l'itinéraire que suivirent les rois asturiens. Il longe d'anciennes voies romaines qui traversent la ville de Lugo, reliée à la capitale du Royaume à Oviedo vers Compostelle. Cet itinéraire est le **Chemin original** ou « Chemin d'Oviedo ». Il traverse Terras de Burón à A Fonsagrada en Galice (une réserve de biosphère de 15 000 hectares protégée pour sa valeur environnementale), ainsi que des montagnes recouvertes de forêts naturelles et des villages traditionnels, pour aboutir à Lugo. Il traverse les **Remparts romains** de la ville, un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2000 et bâti à la fin du II^e siècle pour défendre la cité romaine de Lucus.



Remparts romains de Lugo



Cathédrale de Lugo



Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle à A Fonsagrada (Lugo)

Avec un périmètre entièrement intact, il s'agit du plus bel exemple de fortifications romaines tardives d'Europe occidentale. La **cathédrale de Lugo** se dresse à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Cette structure d'origine romane présente des caractéristiques de style gothique, baroque et néoclassique et renferme le seul chœur baroque de Galice occupant encore son emplacement original. La chapelle baroque de notre Dame aux grands yeux, la porte nord à arcades et les magnifiques retables et peintures murales intérieures sont également dignes d'intérêt. Depuis Lugo, le Chemin rejoint le Chemin français à Melide.

Le Chemin côtier, la cathédrale de Mondoñedo et le monastère de Sobrado dos Monxes

Plus au nord, le **Chemin côtier** est le point de rassemblement des pèlerins qui arrivent par les ports du nord de l'Espagne. Cet itinéraire passe par Ribadeo et traverse la petite ville et la **cathédrale de Mondoñedo**.

Cette cathédrale, également d'origine romane, fut construite loin de la côte pour échapper aux invasions des Normands et des Vikings. Elle possède de solides structures gothiques ainsi qu'une magnifique rosette et des peintures murales uniques représentant des scènes du « Massacre des Innocents ».

Avant d'arriver à Saint-Jacques-de-Compostelle, le Chemin côtier fait une halte au **monastère de Sobrado dos Monxes**, un bâtiment impressionnant qui accueille une communauté cistercienne vivant de l'agriculture et de l'élevage. Le monastère offre aux pèlerins un refuge dans son hôtellerie et son abri, dont le cloître et l'église présentent un magnifique aperçu des dernières étapes du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Texte : *Dirección Xeral do Patrimonio Cultural*

Photographies : *Turgalicia*



Cathédrale de Mondoñedo



Monastère de Sobrado dos Monxes



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



• Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : *Camino francés* et chemins du nord de l'Espagne
• Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1993



**XUNTA
DE GALICIA**



**Camino
de
Santiago**

Itinerario Cultural Europeo

Consellería de Cultura, Educación e Ordenación
Universitaria de la Xunta de Galicia
patrimonio.cultura@xunta.es telf...: +34981544877

www.cultura.gal

Nouveaux sites du patrimoine mondial 2015

Vingt-quatre nouveaux sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial tenue à Bonn (Allemagne) du 28 juin au 8 juillet 2015. Pour la première fois, des sites à la Jamaïque et à Singapour ont été inclus : le site mixte Montagnes bleues et monts John Crow, et le site culturel Jardin botanique de Singapour.

Il y a maintenant 1 031 sites sur la Liste du patrimoine mondial – 802 culturels, 197 naturels et 32 mixtes – dans 163 États parties.

Le pont du Forth (Royaume-Uni).

© Forth Bridge / Historic Scotland



SITES CULTURELS

La Speicherstadt et le quartier Kontorhaus avec la Chilehaus (Allemagne)



© Department for Heritage Preservation Hamburg

La Speicherstadt et le quartier Kontorhaus sont deux zones urbaines centrales de la ville portuaire allemande de Hambourg. La Speicherstadt, qui s'est développée à l'origine sur un groupe d'îles étroites de l'Elbe, entre 1885 et 1927 (partiellement reconstruite de 1949 à 1967), est l'un des plus grands complexes d'entrepôts portuaires historiques unifiés au monde (300 000 m²). Il comprend quinze très grands entrepôts et six bâtiments annexes, bâtis sur un réseau de courts canaux. Adossé à l'immeuble moderniste de la Chilehaus, le quartier Kontorhaus, contigu, est une zone de plus de 5 ha, qui comporte six très grands complexes de bureaux construits entre les années 1920 et 1940 pour accueillir des entreprises se livrant à des activités liées au port. L'ensemble du bien illustre parfaitement les conséquences de la croissance rapide du commerce international à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

Art rupestre de la région de Hail en Arabie saoudite (Arabie saoudite)

Ce bien en série est composé de deux sites au paysage désertique : le djebel Umm Sinman à Jubbah et les djebels al-Manjor et Raat à Shuwaymis. La chaîne de collines d'Umm Sinman surplombe un lac d'eau douce, aujourd'hui disparu, qui fournissait de l'eau aux hommes et aux animaux dans la partie sud du grand désert de Nefoud. Les ancêtres des populations arabes actuelles y ont laissé des traces de leur présence sur de nombreux panneaux de pétroglyphes et de nombreuses inscriptions. Les djebels al-Manjor et Raat forment les escarpements rocheux d'un oued aujourd'hui ensablé présentant un grand nombre de représentations humaines et animales qui couvrent près de 10 000 ans d'histoire humaine.



© Saudi Commission for Tourism and Antiquities

Sites du tusi (Chine)



© Management Office of Laosicheng Tusui Domain

Situé dans les régions montagneuses du sud-ouest de la Chine, le bien comprend une série de vestiges de domaines tribaux, dont les chefs étaient nommés gouverneurs de leurs régions respectives par le gouvernement central, entre le XIII^e et le début du XX^e siècle. Le système du « tusi » découlait des systèmes de gouvernance dynastique des minorités ethniques remontant au III^e siècle av. J.-C., et avait pour but d'unifier l'administration nationale, tout en permettant aux minorités ethniques de préserver leurs coutumes et leurs modes de vie. Les sites de Laosicheng, de Tangya et de la forteresse de Hailongtun qui composent le bien, apportent un témoignage exceptionnel sur cette forme de gouvernance issue de la civilisation chinoise des époques Yuan et Ming.

Christianfeld, une colonie de l'Église morave (Danemark)



© Christianfeld_Kolding Kommune

Fondée en 1773 en Jütland du Sud, cette colonie est un exemple de peuplement planifié de l'Église morave, une congrégation libre luthérienne basée à Herrnhut, en Saxe. Conçue comme le modèle de l'idéal urbain protestant, la ville s'est développée autour d'une église centrale et de sa place. Les maisons, de plain-pied ou à un étage, présentent des façades en briques jaunes homogènes sans ornement et des toits en tuile rouge. L'organisation démocratique de l'Église morave, qui fut pionnière en matière d'idées d'égalité, s'exprime dans son urbanisme humaniste. Celui-ci est illustré par son plan ouvert sur des terres agricoles et ses bâtiments importants pour le bien commun, à l'image des maisons collectives pour les veuves et les célibataires. Elle est toujours habitée par une influente communauté de l'Église morave.

Le paysage de chasse par force de Zélande du Nord (Danemark)

À quelque 30 km au nord-est de Copenhague, ce paysage de chasse comprend trois forêts et paysages distincts : Store Dyrehave, Gribskov et Jægersborg Hegn/Jægersborg Dyrehave. Il s'agit d'un paysage aménagé où les rois danois et leur cour se livraient à la chasse « par force », ou chasse à courre, qui atteignit son apogée entre le Moyen Âge et la fin du XVI^e siècle. Avec leurs chemins organisés suivant une grille orthogonale, leurs bornes de pierre numérotées, leurs clôtures et leurs pavillons de chasse, ces sites matérialisent l'application de principes d'aménagement paysager baroque à des zones forestières.



© Ib Welling

Missions de San Antonio (États-Unis d'Amérique)



© National Park Service

Il s'agit d'une série de cinq ensembles d'avant-postes religieux, de part et d'autre de la rivière San Antonio, dans l'État du Texas, ainsi que d'un ranch situé à 37 km au sud. Le bien se compose notamment de structures architecturales et archéologiques, de terres agricoles, d'habitations, d'églises, de greniers ou encore de systèmes de distribution de l'eau. Fondé par les missionnaires franciscains au XVIII^e siècle, le bien illustre les efforts déployés par la couronne espagnole pour coloniser, évangéliser et défendre la frontière nord de la Nouvelle-Espagne. Les missions de San Antonio sont également un exemple de l'imbrication des cultures espagnole et coahuiltèque, illustré entre autres par les éléments décoratifs des églises qui associent les symboles catholiques avec l'esthétique naturaliste autochtone.

Coteaux, maisons et caves de Champagne (France)



© Michel Jolyot Association Paysages du Champagne

Il s'agit des lieux où fut développée la méthode d'élaboration des vins effervescents, grâce à la seconde fermentation en bouteille, depuis ses débuts au XVII^e siècle jusqu'à son industrialisation précoce au XIX^e siècle. Le bien se compose de trois ensembles distincts : les vignobles historiques d'Hautvilliers, Aÿ et Mareuil-sur-Aÿ, la colline Saint-Nicaise à Reims et l'avenue de Champagne et le fort Chabrol à Épernay. Ces trois ensembles – soit le bassin d'approvisionnement que forment les coteaux historiques, les unités de production (les caves souterraines) et les espaces de commercialisation (les maisons de Champagne) – reflètent la totalité du processus de production de champagne. Le bien illustre clairement comment cette production a évolué d'une activité artisanale très spécialisée à une entreprise agro-industrielle.

Les climats du vignoble de Bourgogne (France)

Les climats sont des parcelles de vignes précisément délimitées sur les pentes de la côte de Nuits et de Beaune, au sud de Dijon. Elles se distinguent les unes des autres par leurs conditions naturelles spécifiques (géologie, exposition, cépage...) qui ont été façonnées par le travail humain et peu à peu identifiées par rapport au vin qu'elles produisent. Ce paysage culturel est composé de deux éléments : le premier couvre des parcelles viticoles, les unités de production associées, des villages et la ville de Beaune. Cette première composante représente la dimension commerciale du système de production. La seconde composante est le centre historique de Dijon qui matérialise l'impulsion politique donnée à la formation du système des climats. Le site est un exemple remarquable de production vitivinicole développée depuis le haut Moyen Âge.



© Jean-Louis Bernuy

Nécropole de Bet She'arim – Un haut lieu du renouveau juif (Israël)



© Tsvika Tsuk

Cette nécropole, composée d'une série de catacombes, s'est développée à partir du II^e siècle apr. J.-C. en tant que principal lieu de sépulture juif en dehors de Jérusalem, après l'échec de la deuxième révolte juive contre la domination romaine. Situées au sud-est d'Haïfa, ces catacombes constituent un trésor d'œuvres d'art et d'inscriptions en grec, araméen et hébreu. Il s'agit d'un témoignage unique sur le judaïsme ancien sous la direction de Rabbi Juda le Patriarche, auquel est attribué le renouveau juif après l'an 135 apr. J.-C.

Palerme arabo-normand et les cathédrales de Cefalù et Monreale (Italie)

Le Palerme arabo-normand (deux palais, trois églises, une cathédrale et un pont) sur la côte nord de la Sicile, constitue une série de neuf structures civiles et religieuses datant de l'époque du royaume normand de Sicile (1130-1194). Ensemble, ils illustrent un syncrétisme socio-culturel entre les cultures occidentales, islamique et byzantine de l'île qui fut à l'origine de nouveaux concepts d'espace, de construction et de décoration. Ils témoignent également de la coexistence fructueuse de peuples d'origines et de religions diverses (musulmanes, byzantines, latines, juives, lombardes et françaises).



© Cefalu_CRICD

Sites de la révolution industrielle Meiji au Japon : sidérurgie, construction navale et extraction houillère (Japon)



© Izunokuni City

Le bien est composé d'une série de vingt-trois composantes se trouvant essentiellement dans le sud-ouest du Japon. Cet ensemble témoigne du développement industriel rapide qu'a connu le pays entre le milieu du XIX^e et le début du XX^e siècle, fondé sur la sidérurgie, la construction navale et l'extraction du charbon. Il illustre le processus par lequel le Japon féodal chercha à opérer un transfert de technologie depuis l'Europe et l'Amérique à partir du milieu du XIX^e siècle et la manière dont cette technologie fut adaptée aux besoins et aux traditions sociales du pays. Ce processus est considéré comme le premier transfert d'industrialisation réussi de l'Occident vers une nation non occidentale.

Site du baptême « Béthanie au-delà du Jourdain » (Al-Maghtas) (Jordanie)

Situé sur les rives orientales du Jourdain, à 9 km au nord de la mer Morte, le site archéologique inclut deux zones archéologiques principales, Tell Al-Kharrar, également connu sous le nom de Jabal Mar Elias (la colline d'Élie), et la zone des églises Saint-Jean-Baptiste près du Jourdain. Ce lieu, au cœur d'une nature sauvage, est considéré selon la tradition chrétienne comme le site probable du baptême de Jésus de Nazareth par Jean-Baptiste. Des vestiges d'origine romaine et byzantine, tels que des églises et des chapelles, un monastère, des grottes ayant servi de refuges à des ermites et des bassins baptismaux, témoignent de la valeur religieuse du lieu. Le site est une destination de pèlerinage pour les chrétiens.



© Baptism Site Commission

Système hydraulique de l'aqueduc de Padre Tembleque (Mexique)



© Espacio de la Imagen

Construit au XVI^e siècle, cet aqueduc est situé entre l'État de México et l'État d'Hidalgo, sur le plateau central mexicain. Ce réseau de canaux du patrimoine comprend notamment une zone de captage des eaux, des sources, des canaux, des réservoirs et des ponts-aqueducs à arcades. Le bien intègre la plus haute arcade sur un seul niveau jamais construite dans un aqueduc. Initié par le père franciscain Tembleque et construit avec le soutien des communautés locales, ce système hydraulique témoigne d'un échange d'influences entre tradition européenne, en matière de connaissance des systèmes hydrauliques romains notamment, et culture méso-américaine, représentée entre autres par l'utilisation de méthodes locales de construction en adobe.

Grande montagne Burkhan Khaldun et son paysage sacré environnant (Mongolie)

Situé dans le nord-est du pays, le site se trouve dans la partie centrale de la chaîne des monts Khentei. C'est là que les grandes steppes d'Asie centrale cèdent la place aux forêts de conifères de la taïga sibérienne. Le Burkhan Khaldun est associé au culte des montagnes, des rivières et des ovoos (cairns de pierre chamaniques), dont les cérémonies ont été façonnées par la fusion de pratiques chamaniques et bouddhistes anciennes. Le Burkhan Khaldun est également associé avec le lieu de naissance et de sépulture de Gengis Khan. Le site témoigne de ses efforts pour formaliser le culte des montagnes, élément important dans l'unification des peuples mongols.



© A. Duurenjargal

Site du patrimoine industriel de Rjukan-Notodden (Norvège)



© Directorat for Cultural Heritage

Situé au sein d'un paysage spectaculaire de montagnes, de chutes d'eau et de vallées fluviales, le site comprend un ensemble de centrales hydroélectriques, de lignes électriques, d'usines, de réseaux de transport et de villes. Ce complexe fut mis en place par la société Norsk Hydro pour produire des engrais chimiques à partir de l'azote présent dans l'air. Il s'agissait de répondre à la demande croissante du monde occidental en matière de production agricole au début du XX^e siècle. Les villes ouvrières de Rjukan et de Notodden présentent des logements ouvriers et des institutions sociales reliés à un réseau ferré et des services de ferrys vers les ports d'embarcation des engrais. Le site de Rjukan-Notodden, qui manifeste une association exceptionnelle d'équipements et de concepts industriels liés au paysage, offre un exemple de nouvelle industrie mondiale au début du XX^e siècle.

Aires historiques de Baekje (République de Corée)

Situé dans la région montagneuse du centre-ouest de la République de Corée, ce bien en série comprend huit sites archéologiques datant de 475-660 apr. J.-C : la forteresse Gongsanseong et les tombes royales de Songsan-ri liées à la capitale Ungjin (actuelle Gongju), la forteresse Busosanseong et les bâtiments administratifs Gwanbuk-ri, le temple Jeongnimsa, les tombes royales de Neungsan-ri et les remparts de Naseong liés à la capitale Sabi (actuelle Buyeo), le palais royal de Wanggung-ri et le temple Mireuksa à Iksan, liés à la deuxième capitale Sabi. Ensemble, ils symbolisent la dernière période du royaume de Baekje – l'un des trois premiers royaumes de la péninsule coréenne (18 av. J.-C. à 660 apr. J.-C.) – au cours de laquelle existent des échanges technologiques, religieux (bouddhisme), culturels et artistiques considérables entre les anciens royaumes d'Asie de l'Est en Corée, en Chine et au Japon.



© Baekje Historic Sites Nomination Office

Paysage culturel de Maymand (République islamique d'Iran)



© Maymand Cultural Heritage Base

Maymand est une zone semi-désertique isolée au bout d'une vallée à l'extrémité sud des montagnes du centre de l'Iran. Les habitants sont des semi-nomades qui pratiquent l'agro-pastoralisme. Ils élèvent du bétail sur les pâturages des montagnes où ils ont des établissements provisoires du printemps à l'automne. Pendant les mois d'hiver, ils vivent plus bas dans la vallée, dans des maisons troglodytiques creusées dans la roche tendre de *kamar* (tuf), ce qui est un habitat inhabituel dans un environnement désertique. Ce paysage culturel témoigne d'un système qui semble avoir été plus répandu autrefois et qui implique le mouvement des personnes plutôt que celui des animaux.

Suse (République islamique d'Iran)

Situé dans le sud-ouest de l'Iran, dans la partie inférieure des monts Zagros, le bien comprend un ensemble archéologique s'élevant sur la rive orientale de la rivière Chaour, et le palais d'Ardeshir, sur la rive opposée du Chaour. Les monuments architecturaux révélés par les fouilles comprennent notamment des structures administratives, religieuses, résidentielles et palatiales. Suse présente plusieurs couches d'établissements urbains superposés, selon une succession continue s'étalant du v^e millénaire av. J.-C. au xiii^e siècle apr. J.-C. Le site apporte un témoignage exceptionnel sur les traditions culturelles élamite, perse et parthe, qui ont disparu en grande partie.



© ICCHTO

Le pont du Forth (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)



© Historic Scotland

Ce pont ferroviaire enjambant l'estuaire du fleuve Forth, en Écosse, est le plus long pont cantilever à travées multiples du monde. Ouvert en 1890, il est aujourd'hui encore en activité pour le transport de passagers et de marchandises. Son esthétique industrielle caractéristique résulte de la présentation franche et dépouillée de ses éléments structurels. Le pont du Forth, novateur dans son style, ses matériaux et son envergure, marque un jalon important dans la conception et la construction des ponts durant une période où les lignes de chemins de fer se sont imposées dans les voyages longue distance par voie terrestre.

Jardin botanique de Singapour (Singapour)

Ce jardin botanique, qui se trouve au cœur de la ville de Singapour, montre l'évolution d'un jardin botanique tropical britannique à caractère colonial, en un jardin botanique moderne de premier ordre, une institution scientifique et un lieu de conservation et d'éducation. Ce paysage culturel comprend une grande variété d'éléments paysagers, de plantations et d'édifices historiques, qui témoignent des transformations du lieu depuis sa création en 1859. Depuis 1875, il est un centre important pour la science, la recherche et la conservation des végétaux en Asie du Sud-Est, notamment en ce qui concerne la culture de l'hévéa.



© Singapore Botanic Gardens

Éphèse (Turquie)



© Austrian Archaeological Institute

Située dans l'ancien estuaire du Caystre, Éphèse comprend des établissements successifs formés sur de nouveaux sites tandis que la côte se déplaçait vers l'ouest. L'implantation hellénistique et romaine a suivi ce déplacement. Les fouilles ont révélé de grands monuments de la période de l'Empire romain, comme la bibliothèque de Celsus et le grand théâtre. Il ne reste que peu de vestiges du célèbre temple d'Artémis, l'une des « sept merveilles du monde » qui attirait des pèlerins de tout le bassin méditerranéen. À partir du ^ve siècle apr. J.-C., la Maison de la Vierge Marie, une chapelle cruciforme surmontée de coupoles située à 7 km d'Éphèse, est devenue un important lieu de pèlerinage chrétien. La cité antique d'Éphèse est un exemple exceptionnel de cité portuaire avec un canal maritime et un bassin portuaire.

Paysage culturel de la forteresse de Diyarbakır et des jardins de l'Hevsel (Turquie)

Située sur un escarpement dans le bassin du cours supérieur du Tigre, qui fait partie du « croissant fertile », la ville fortifiée de Diyarbakır et son paysage associé ont connu de nombreuses cultures au fil des siècles. Le site fut un important centre depuis les périodes hellénistique, romaine, sassanide et byzantine puis ottomane et islamique jusqu'aujourd'hui. Le bien comprend le tell d'Amida, appelé İçkale (château intérieur), les remparts de Diyarbakır d'une longueur de 5 800 m – avec leurs nombreuses tours, portes, contreforts et 63 inscriptions datant de différentes périodes historiques et enfin les jardins fertiles du Hevsel – qui relie la ville au fleuve Tigre et approvisionnaient la ville en vivres et en eau.



© Diyarbakır Metropolitan Municipality

Paysage industriel de Fray Bentos (Uruguay)



© Municipality of Rio Negro

Construit sur une avancée de terre sur le fleuve Uruguay, à l'ouest de la ville de Fray Bentos, le complexe industriel est né du développement d'une usine de salaison de viandes fondée en 1859 dans le but de tirer parti de l'élevage de bétail qu'abritaient les immenses prairies voisines. Illustrant toute la chaîne de la viande – approvisionnement, transformation, emballage et expédition – le site comprend des bâtiments et des équipements de la Liebig Extract of Meat Company, qui exporta du concentré de viande et du corned-beef sur le marché européen à partir de 1865 et de l'Anglo Meat Packing Plant, qui exporta de la viande surgelée à partir de 1924. La combinaison du lieu, de l'ensemble industriel, des logements et des institutions sociales présents sur le site permet de comprendre tout le processus d'une production de viande d'envergure mondiale.

SITE MIXTE

Montagnes bleues et monts John Crow (Jamaïque)

Le bien comprend une région montagneuse accidentée et très boisée au sud-est de la Jamaïque qui offrait un refuge aux marrons (anciens peuples esclaves), d'abord les Tainos, peuple autochtone, puis les Africains réduits en esclavage. Ils résistèrent au système colonial européen dans cette région isolée en établissant un réseau de pistes, de repaires et d'établissements qui forment la Route du patrimoine de Nanny Town. Les forêts offraient aux marrons tout ce dont ils avaient besoin pour survivre. Ils ont développé de fortes associations spirituelles avec ces montagnes exprimées aujourd'hui encore au travers d'expressions culturelles immatérielles (rites religieux, médecine traditionnelle, danses...). Le site est également un point chaud de la biodiversité des îles Caraïbes, présentant un fort taux d'endémisme pour les plantes, notamment les lichens, les mousses et certaines plantes à fleur.



© JNHT

EXTENSIONS

Aires protégées de la Région florale du Cap (Afrique du Sud)

Le bien, inscrit en 2004 sur la Liste du patrimoine mondial, se trouve à l'extrémité sud-ouest de l'Afrique du Sud. Il s'agit de l'un des plus grands centres de la biodiversité terrestre mondiale. Le bien étendu comprend des parcs nationaux, des réserves naturelles, des zones de nature sauvage, des forêts d'État et des aires de bassins versants de montagne. Ces éléments ajoutent un nombre important d'espèces de plantes endémiques associées à la végétation du *Fynbos*, une brousse sclérophylle au feuillage fin adaptée à la fois à un climat méditerranéen et à des incendies périodiques, qui est unique à la Région florale du Cap.



© Western Cape Nature Conservation Board

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : Camino francés et chemins du nord de l'Espagne (Espagne)



© Gouvernement du Pays Basque

Ce réseau de quatre itinéraires de pèlerinage chrétien au nord de l'Espagne est une extension du bien en série « Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle », inscrit en 1993 sur la Liste du patrimoine mondial. Ce faisceau d'itinéraires de près de 1 500 km se compose du Chemin côtier, du Chemin de l'intérieur du Pays basque-La Rioja, du Chemin de la Liébana et du Chemin primitif. Le site comprend un ensemble de patrimoine bâti d'importance historique créé pour répondre aux besoins des pèlerins, notamment des cathédrales, des églises, des hôpitaux, des hôtels ou encore des ponts. L'extension englobe certains des premiers chemins de pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, nés après la découverte au IX^e siècle d'un tombeau attribué à l'apôtre Jacques le Majeur.

Parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam)

Le Parc national de Phong Nha-Ke Bang, inscrit en 2003 sur la Liste du patrimoine mondial, couvrait 85 754 ha. Avec cette extension, il atteint désormais la surface de 126 236 ha (soit une augmentation de 46 %) et devient contigu avec la réserve naturelle de Hin Namno en République démocratique populaire lao. Le Parc présente un paysage de plateaux karstiques et de forêts tropicales, très divers du point de vue géologique et offre des phénomènes spectaculaires, dont de nombreuses grottes et rivières souterraines. Il abrite un haut niveau de biodiversité et de nombreuses espèces endémiques. L'extension assure un écosystème cohérent tout en apportant une protection supplémentaire aux bassins versants dont l'importance est vitale pour l'intégrité des paysages karstiques.



© Evergreen



PLITVIČKA JEZERA

Nacionalni park
National park



PARKS OF CROATIA



« Il y a de l'eau, des lacs, des cascades et des forêts en de nombreux endroits, mais les lacs de Plitvice sont uniques. »
Académicien Ivo Pevalsek, 1937

www.np-plitvicka-jezera.hr



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Parc national Plitvice
Inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial
en 1979



Avec une superficie de 294,82 km², le parc national des lacs de Plitvice est le plus grand des huit parcs nationaux de Croatie.

Plitvice a été proclamé parc national en 1949, ce qui en fait aussi le plus ancien de Croatie.

En 1979, le Parc national Plitvice a été inscrit sur Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que site naturel.

Le Pays de Saint-Omer



© C. Peteroff/P. Souny

Au cœur du Pays de Saint-Omer (France) la Réserve de biosphère du Marais Audomarois vous attend. Il s'agit d'un territoire de terre et d'eau qui a évolué en permanence depuis le 7ème siècle sous l'action de l'homme. Dans cette zone humide de valeur internationale, l'homme a créé un véritable labyrinthe aquatique auquel sont associées une multitude de parcelles exploitées pour la culture de légumes.

L'existence du marais est étroitement liée à la Ville de Saint-Omer. En effet, 88% de la ville sont en nature de marais. Ainsi, Saint-Omer et le marais sont très imbriqués, en particulier au niveau des faubourgs maraîchers qui constituent un lieu de vie très particulier.

Le marais proprement dit est composé de quelque 13 000 parcelles de terre et d'eau parcourues de 700 km de canaux dans lesquels naviguent toujours les deux bateaux traditionnels en bois que sont le bacove et l'escute. Une centaine d'habitations sont situées sur des îles et le dernier facteur de France en bateau y effectue toujours sa tournée.

Le marais est également un territoire qui a su préserver une biodiversité exceptionnelle comprenant 1/3 de la flore aquatique française et plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux nicheurs.

L'enjeu actuel de la Réserve de biosphère est de parvenir à préserver durablement et harmonieusement l'ensemble de ses grandes caractéristiques et les patrimoines naturels, humains et génétiques qui ont su évoluer ensemble jusqu'à aujourd'hui. Loin de rechercher la mise sous cloche de la nature, le projet de territoire cherche à garantir l'avenir de ce territoire d'exception en associant les populations locales dans les décisions.



Mâle de charançon de la mauve *Lixus angustatus*

© C. Peteroff

Forum

Les gestionnaires des sites du patrimoine mondial peuvent bénéficier des services climatologiques. Les informations et les scénarios d'élévation du niveau de la mer sont pris en compte pour la planification, les mesures de protection ou de réhabilitation et d'adaptation pour les sites de basse altitude tels que les forêts de mangroves des Sundarbans (Bangladesh et Inde).

Voir page **74**

Entretien Page **65**

Organisations consultatives Page **70**

Conventions Page **74**



Un couple pêche dans les mangroves du Parc national des Sundarbans pour assurer sa subsistance (Inde).



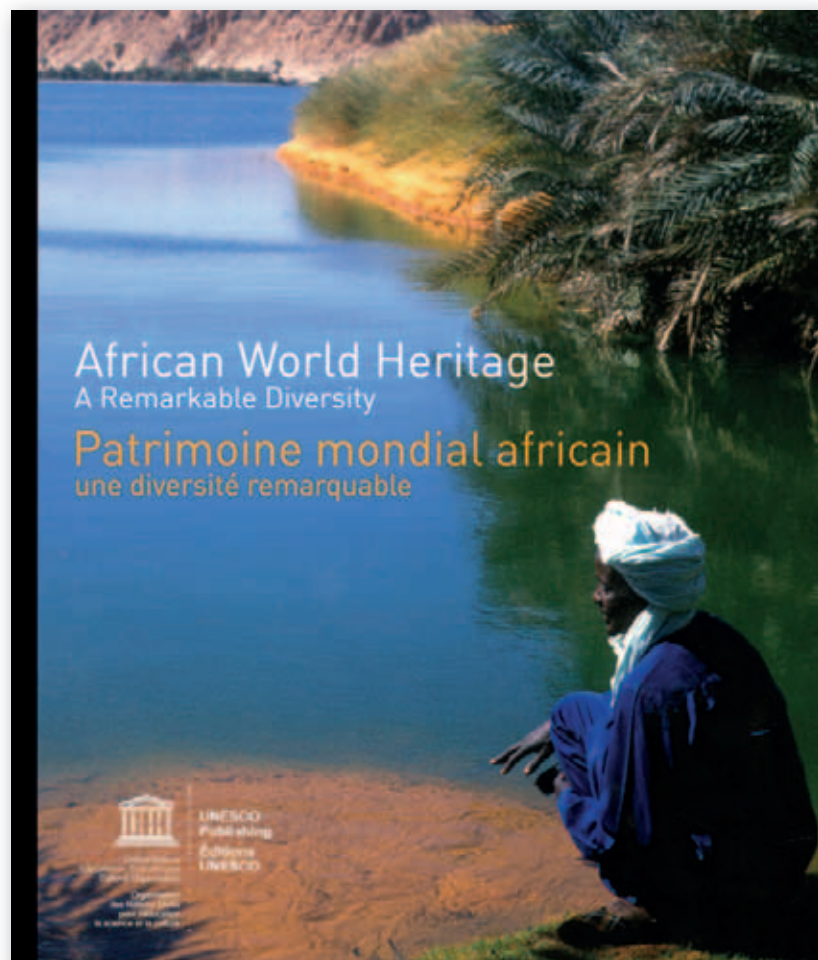
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • www.unesco.org/publishing

Courriel : publishing.promotion@unesco.org

Patrimoine mondial africain une diversité remarquable



■ Cette publication présente pour la première fois un panorama complet des biens du patrimoine mondial dans la région Afrique.

■ Elle recense pour chaque bien depuis son inscription, les problématiques naissantes, l'impact sur les communautés locales et leur rôle dans la gestion et le suivi, les recherches en cours et les nouvelles connaissances disponibles.

€ 30.00

208 pages, édition reliée

photographies, cartes, bibliographie

243 x 285 mm

2012, 978-92-3-001103-1

Édition bilingue (français/anglais)

Diffusion **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07

Tél.: 01 40 15 70 00 - Fax: 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr

ou www.unesco.org/publishing (Paiement sécurisé)

Entretien avec Madame Christiana Figueres Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)



© UNFCCC

Mme Figueres a siégé à de nombreux conseils d'administration d'organisations non gouvernementales concernées par les questions liées au changement climatique. Elle a écrit plusieurs ouvrages sur la conception de solutions climatiques, et a fréquemment conseillé le secteur privé. Elle donne également des conférences dans plusieurs universités et facultés.

Patrimoine Mondial :

La 21^e session de la Conférence des parties (COP 21) à la CCNUCC se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris. Son but est de parvenir à un accord universel et juridiquement contraignant, qui permettra de lutter efficacement contre le changement climatique et de maintenir la hausse des températures mondiales en dessous de 2 degrés Celsius. En tant que Secrétaire exécutive de la CCNUCC, quels sont, selon vous, les principaux obstacles à cet accord, ou quels sont les éléments clés pour assurer la réussite des dirigeants du monde entier à Paris ?

Christiana Figueres (CF) : Les représentants gouvernementaux réunis à Paris vont travailler dans un souci sans précédent pour le climat. Depuis quelques années déjà, les conditions sont réunies pour assurer la réussite. Les décideurs, les intérêts commerciaux et les citoyens sont toujours plus disposés à admettre que les solutions aux problèmes que pose le changement climatique sont celles-là mêmes qui nous assureront un avenir plus sûr, plus sain, plus propre et plus prospère pour tous. Selon moi, ces développements désignent les principaux éléments qui auront une chance d'aboutir à Paris. Permettez-moi d'élaborer brièvement sur ce point et de vous donner trois exemples :

Alors que les négociations touchant au changement climatique se poursuivent au niveau international, les choses ne demeurent pas au point mort au niveau national. Cela est très important, car des politiques, des lois et des mesures incitatives fortes et coordonnées au niveau national permettront de progresser efficacement en vue de consolider un nouvel accord international sur le climat.

On constate actuellement une nette tendance en faveur de l'adoption d'une législation climatique à la fois dans les pays en développement et les pays développés. Plus de 100 pays se sont fixé des objectifs de réduction des émissions d'ici à 2020. Et la plupart de ces objectifs sont officiellement ancrés dans des lois et des politiques.

Les chiffres associés aux énergies propres sont tout aussi encourageants. Le nombre de pays possédant des objectifs et des politiques d'énergie renouvelable a encore augmenté en 2014 et plusieurs administrations visent désormais des objectifs encore plus ambitieux, dont un nombre croissant souhaite atteindre 100 % d'énergie ou d'électricité renouvelables. Dès 2015, au moins 164 pays possédaient des objectifs d'énergie renouvelable, et près de 145 pays avaient mis en place des politiques de soutien pour les énergies renouvelables.

Aujourd'hui plus que jamais, ces développements nous indiquent qu'au niveau national les pays sont parfaitement en mesure de parvenir à un accord international sur le climat.

Le deuxième élément clé qui conduira à la réussite de l'accord de Paris est le fait que de plus en plus d'acteurs non étatiques, comme des entreprises, des villes ou des régions, réagissent aujourd'hui au changement climatique. Nous devons équilibrer les émissions de gaz à effet de serre avec la capacité naturelle de la Terre à les absorber et nous devons aussi protéger les ressources naturelles (forêts, océans, terre et leur biodiversité) qui favorisent le développement humain.

La création d'un nouveau modèle de croissance constitue le plus grand défi de notre siècle en matière de développement. Les esprits les plus brillants du monde doivent être engagés pour relever ce défi. Les principaux acteurs non étatiques comme les villes et les entreprises ont déjà commencé à s'attaquer à ce problème.

Les zones urbaines représentent près de 75 % des émissions de la planète. Bon nombre des plus grandes villes de la planète reconnaissent aujourd'hui la nécessité d'agir et ont déjà accompli des progrès vers un avenir écoproformant, à faible émission de carbone, qui auraient paru inconcevables il y a quelques années encore. Ces villes nous prouvent qu'un avenir au bilan carbone neutre n'est pas seulement possible, mais qu'il s'agira bientôt d'une réalité pour tous. Beaucoup de villes envisagent aujourd'hui de réduire leurs émissions d'au moins 80 % d'ici à 2050 – et peut-être même avant. Et dix villes ont émis le vœu d'être entièrement alimentées par des énergies renouvelables.

Les 500 plus grandes entreprises de la planète génèrent jusqu'à 15 % des émissions mondiales. Mais de plus en plus d'entre elles intègrent désormais la question du changement climatique à leurs stratégies d'affaires et d'investissement. Les entreprises réduisent généralement leurs émissions en améliorant leur efficacité énergétique et en adoptant des technologies, processus et modes de fonctionnement à faible émission de carbone. Outre les avantages évidents pour le climat, ce choix relève du bon sens commercial. Cinquante-trois entreprises du Fortune 500 ont déclaré avoir économisé un total combiné de 1,1 milliard de dollars américains en 2013 grâce à leurs initiatives de réduction des émissions, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables (autrement dit, plus de 10 millions de dollars par société en moyenne). Beaucoup de ces entreprises préconisent également la signature d'un accord contraignant à Paris.

Les initiatives prises par les villes, les entreprises et les secteurs industriels pour réduire leurs émissions peuvent par ailleurs contribuer et appuyer les engagements nationaux en matière

d'émissions, en apportant d'importantes économies d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂).

Le troisième élément clé est le fait que l'Agence internationale de l'énergie a signalé qu'en 2014 les émissions mondiales de CO₂ provenant de combustibles fossiles étaient restées stables, alors que l'économie mondiale enregistrait une croissance de 3,3 %. Bien sûr, les données d'une seule année ne garantissent pas une tendance, mais elles montrent néanmoins que la croissance peut être dissociée des émissions.

Ce ne sont là que quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, qui nous montrent que le monde est prêt à s'engager, prêt à agir et prêt à réussir. L'accord de Paris doit fournir le cadre d'une politique ferme pour encadrer et orienter ces actions.

PM : L'UNFCCC COP (United Nations Framework Convention on Climate Change conference of parties) est l'arène principale des négociations intergouvernementales sur le changement climatique. À votre avis, quel rôle jouent les autres accords environnementaux multilatéraux dont, notamment, la Convention du patrimoine mondial, pour stimuler le débat international ou préconiser des solutions efficaces face au changement climatique ?

CF : Si nous voulons vraiment relever le défi que pose le changement climatique, nous devons faire du développement durable notre nouvelle norme. Le développement durable est en effet le fil fédérateur de tous les accords environnementaux ou liés à l'environnement. Pour y parvenir, nous devons tous agir, à tous les niveaux, et exploiter le plus grand nombre d'éléments catalytiques possible.

À cet égard l'Agenda de développement post-2015 nous offre un puissant exemple et nous permet d'espérer qu'un ensemble d'Objectifs de développement durable soit approuvé en septembre. La fonction de catalyseur de l'Agenda réside dans le fait que ses objectifs font partie du mécanisme qui propulse la planète et ses habitants vers un avenir durable. L'accord de Paris et les Objectifs de développement durable ne sont pas deux faces d'une même pièce de monnaie. Ils sont la pièce même.

Les Conventions de Rio sont un autre bon exemple. La CCNUCC est l'une des trois conventions adoptées en 1992 au Sommet de la Terre de Rio. Les deux autres sont la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD). En termes de développement durable, ces trois conventions sont intrinsèquement liées.

Les Conventions de Rio touchent à beaucoup de questions liées à l'environnement et au développement durable, et elles interviennent au sein des mêmes écosystèmes. Si ces Conventions peuvent être mises en application de manière concertée et coordonnée à l'échelle nationale, de nombreux avantages pourraient en résulter à moindre frais et sur tous les fronts. Par exemple : la lutte contre le changement climatique peut affecter les taux de désertification et de perte de biodiversité dont le climat est l'un des principaux responsables.

L'introduction de technologies d'énergie renouvelable favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre peut également réduire la pression qui pèse sur la biodiversité terrestre et forestière en offrant une solution de rechange aux combustibles de biomasse non durables.



Parc national de Manú (Pérou).

© Funkz

Si ces aspects clarifient le rôle des Conventions de Rio, beaucoup d'autres accords multilatéraux ont également un rôle important à jouer. C'est notamment le cas de la Convention du patrimoine mondial. L'Article 2 sur le patrimoine naturel constitue, par exemple, un catalyseur essentiel. Selon le système de surveillance du patrimoine mondial de l'UICN, l'impact du changement climatique est déjà manifeste sur 35 des 228 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial pour leurs valeurs naturelles. Le changement climatique pourrait aussi devenir la principale menace pesant sur les sites du patrimoine mondial à l'avenir.

Beaucoup d'aires protégées et de sites classés au patrimoine mondial sont essentiels aux économies et aux moyens de

subsistance de nombreuses communautés et nations, et améliorent leur résilience face au changement climatique. Prenez l'exemple des réserves de biosphère boisées. Les forêts recouvrent un tiers de la superficie de la Terre et remplissent des fonctions vitales : 1,6 milliard de personnes dépendent d'elles pour leur subsistance.

Les forêts nourrissent également les rivières et sont indispensables à l'acheminement de l'eau de presque 50 % des plus grandes villes du monde. C'est le cas de New York, de Jakarta et de Caracas. Elles permettent également de réguler les effets souvent dévastateurs des tempêtes et des inondations.

Ces exemples soulignent la diversité des liens et les aspects catalytiques de nombreux accords multilatéraux. Il est très important que tous ces liens et tous ces aspects soient clairement identifiés et étudiés afin d'exploiter au mieux les nombreux avantages de l'action pour le climat au moyen d'un vaste éventail de questions internationales.

PM : La culture a récemment été intégrée aux discussions touchant au changement climatique, et a même été mentionnée dans le 5^e rapport d'évaluation du changement climatique du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Qu'apporte la culture aux discussions relatives au changement climatique, et quelle est la valeur du patrimoine, et plus particulièrement du patrimoine mondial, dans la réponse de la société au changement climatique ?

CF : Le GIEC souligne clairement que la culture, dans les pays les plus vulnérables, est déjà affectée négativement par le changement climatique. Ce rapport indique également qu'à l'avenir les impacts du changement climatique sur la culture seront de plus en plus importants.

Le terme « culture » possède de nombreuses définitions. L'une d'entre elles fait référence à l'accumulation de connaissances, d'expériences, de croyances, de valeurs, d'attitudes, de significations, de hiérarchies, de religions, de notions de temps, de rôles, de relations spatiales, de concepts de l'univers et d'objets matériels et de biens acquis par des groupes de personnes ou des individus au cours de plusieurs générations.

Dans le contexte du changement climatique, cette définition permet peut-être de clarifier la portée de l'impact des effets du changement climatique dans la mesure où ceux-ci ne sont pas majoritairement matériels. Beaucoup sont bien plus profonds.

Autrement dit, un aspect très important de la lutte contre le changement climatique concerne la protection des différentes cultures des populations, de leur mode de vie et de leur patrimoine. Il existe, bien sûr, plusieurs raisons fondamentales, dont la pauvreté ou la santé, qui justifient l'action des décideurs face au changement climatique. L'engagement pour le patrimoine culturel et pour toutes les choses que chérissent les peuples, mais qui pourraient disparaître du fait du changement climatique, est une raison suffisante pour encourager les communautés à lutter pour le climat.

Le projet mis en œuvre avec succès par le Bureau de l'UNESCO de Lima constitue un excellent exemple. Ce projet concernait le Parc national de Manú, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et il visait à renforcer les capacités d'adaptation locales grâce à un plan d'adaptation général. Il aidait également les communautés voisines

à mieux comprendre le changement climatique, ses conséquences sur leurs moyens de subsistance, et à identifier les mesures qu'elles pourraient éventuellement prendre pour s'y préparer. Ce projet englobait toutes les parties prenantes et profitait aux communautés locales, tout autant qu'il profitait au site du patrimoine mondial.

PM : La Convention facilite et informe l'action sur le changement climatique, notamment par le biais de la Salle de presse des Nations Unies sur le changement climatique. Comment le secteur de la culture est-il représenté par ces activités, et comment la culture et le patrimoine pourraient-ils, à votre avis, être plus efficacement intégrés ?

CF : La culture est directement concernée par les impacts du changement climatique et les réponses susceptibles d'y faire face. La culture joue un rôle clé dans toutes ces activités même si elle n'y est pas référencée de manière explicite. Il est clair qu'aucun pays et qu'aucune culture ne sera épargné par le changement climatique. Mais, au-delà de cela, il est intéressant de noter que le mot « culture » provient d'un terme français, qui provient à son tour du mot latin *colere*, qui signifie « prendre soin de la terre » et « se développer, ou cultiver et nourrir ». Ce détail est très intéressant, car il signifie que, sous un angle purement culturel, la réponse au changement climatique signifie « prendre soin et nourrir » la terre et, par conséquent, la culture.

PM : Les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO sont parmi les endroits les plus précieux et les plus singuliers de notre planète. Beaucoup d'entre eux protègent des ressources et des services écosystémiques essentiels. Mais, aujourd'hui, leur valeur universelle exceptionnelle est menacée par l'impact du changement climatique. Comment pourrait-on, selon vous, mieux exploiter la valeur emblématique de ces sites pour porter les travaux de la CCNUCC sur le terrain, et sensibiliser l'opinion publique au changement climatique ou encourager la mise en application de pratiques d'adaptation et d'atténuation ?

CF : Tous ces points sont très importants. Si les sites du patrimoine mondial sont manifestement vulnérables au changement climatique, ils peuvent aussi jouer un rôle clé dans l'atténuation de ses effets. Ces sites inspirent souvent un profond sentiment de fierté et de valorisation, non seulement auprès des populations locales, mais aussi au niveau international notamment grâce au tourisme. Ils sont par conséquent des outils essentiels dans un contexte où il est important de sensibiliser davantage le public au changement climatique et aux réponses que l'on peut y apporter, tant au niveau local qu'international. Au-delà de cet exercice de sensibilisation, il faut aussi appliquer des solutions d'adaptation et d'atténuation. Je voudrais féliciter ici l'UNESCO pour son engagement face au changement climatique et pour ses actions visant à la mise en œuvre. Le guide pratique de l'UNESCO intitulé *Adaptation des sites du patrimoine mondial face au changement climatique* est particulièrement exemplaire, dans la mesure où il a été testé au Kenya et en Inde. Ce type d'approche inclusive de l'UNESCO réunissant à la fois les intervenants et les communautés, est exactement la solution qui nous permettra de faire avancer la question de l'adaptation sur le terrain. ☺



PHOTOGRAPHIES ET EXPOSITIONS DU PATRIMOINE MONDIAL

**SPÉCIALISTE EN PROMOTION
ET PRÉSERVATION DES SITES DU
PATRIMOINE MONDIAL AU TRAVERS
DE PHOTOGRAPHIES ORIGINALES**

www.ourplaceworldheritage.com

**CONTACT GEOFF STEVEN, PDG
geoffs@ourplaceworldheritage.com**

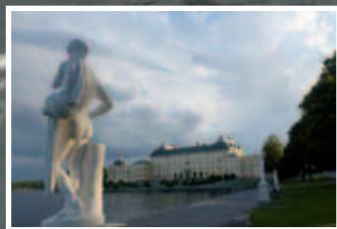
IN PARTNERSHIP WITH THE UNESCO WORLD HERITAGE CENTRE



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Création de voyages pour l'imagination



Domaine royal de Drottningholm – Suède

Le rôle que jouent les sites naturels du patrimoine mondial dans la lutte contre le changement climatique



Sandeep Sengupta

Responsable en chef des politiques, changement climatique, unité de politique internationale, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Elena Osipova

Responsable de la surveillance, Programme du patrimoine mondial, UICN

L'année 2015 sera une année déterminante pour la communauté internationale face au défi que représente le changement climatique. En décembre prochain, les gouvernements réunis à Paris devront en effet parvenir à un nouvel accord international dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Par ailleurs, il est désormais clair qu'il est essentiel de mobiliser et d'accompagner les efforts des participants de tous les niveaux et de tous les secteurs de la société pour lutter efficacement contre le changement climatique. Aujourd'hui plus personne ne peut se permettre de demeurer passif face à une telle situation.

Mais quelle contribution les sites du patrimoine mondial peuvent-ils apporter

dans ce domaine ? Constatons d'abord que la sauvegarde de ces sites culturel et naturel représente une valeur en soi. Si ces biens figurent sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO c'est qu'ils possèdent une valeur universelle exceptionnelle et qu'ils représentent, à cet égard, le meilleur de notre patrimoine naturel et culturel commun. Ces sites doivent par conséquent être préservés pour les générations présentes et futures, indépendamment de tout autre avantage qu'ils pourraient éventuellement présenter.

Néanmoins, il est tout aussi évident, et notamment dans le cas des sites naturels, que la conservation et la gestion rigoureuses de ces sites et des écosystèmes qu'ils abritent offrent aussi d'importants avantages dès lors qu'il s'agit d'atténuer les effets du changement climatique et de faciliter l'adaptation. Ces avantages

d'une importance considérable à l'échelle mondiale font partie d'un éventail d'autres avantages fournis aux niveaux local et national, et renforcent l'argument en faveur d'une meilleure protection et d'une meilleure reconnaissance de leur statut. Ils constituent un élément clé dans notre arsenal actuel de solutions d'origine naturelle pour aider nos sociétés à relever ce défi mondial.

Une étude récemment menée par l'UICN sur les avantages du patrimoine mondial naturel a révélé que les sites naturels du patrimoine mondial situés dans des régions tropicales stockaient à eux seuls près de 5,7 milliards de tonnes de carbone de biomasse forestière¹. À titre d'exemple, le Complexe de conservation de l'Amazonie centrale au Brésil, qui est le plus grand site du patrimoine mondial du bassin de l'Amazone, stocke 676 millions de tonnes



La lagune de Canaima, Parc national de Canaima (République bolivarienne du Venezuela).

de carbone (MtC). Il s'agit là du plus grand stock de carbone que l'on puisse trouver dans un site du patrimoine mondial tropical. Les sites du Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo, 633 MtC), du Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra (Indonésie, 464 MtC) et du Parc national de Canaima (Venezuela, 316 MtC) nous offrent d'autres excellents exemples. Au total, seize sites naturels classés au patrimoine mondial stockent plus de 100 MtC chacun. Par ailleurs, le réseau du patrimoine mondial renferme, en moyenne, une densité plus élevée de carbone de biomasse forestière que tout le reste du réseau protégé dans les biomes pantropicaux, démontrant ainsi le rôle clé qu'il joue dans le stockage du carbone et sa contribution dans l'atténuation du changement climatique. Bien sûr, ces considérations ne tiennent pas compte des autres avantages que fournissent ces sites d'un point de vue économique, social, environnemental et culturel, ni du rôle qu'ils jouent dans la conservation de la biodiversité, de la distribution de l'eau, des moyens d'existence des populations et du tourisme.

Les sites marins du patrimoine mondial contribuent aussi beaucoup à la séquestration et au stockage du carbone en capturant des quantités importantes de

« carbone bleu ». Les herbiers marins de *Posidonia oceanica* d'Ibiza, un site mixte classé au patrimoine mondial, agissent comme des puits de carbone à long terme, en stockant cinq fois autant de carbone sur chaque kilomètre de littoral que la moyenne enregistrée pour la Méditerranée. Les herbiers de posidonies d'Ibiza représentent plus de 70 % des herbiers des îles d'Ibiza et de Formentera. Comparés à l'ensemble des îles Baléares, ils présentent la proportion la plus élevée de surface d'herbiers marins par rapport à la longueur des côtes. Cette zone affiche également des taux de fixation de carbone exceptionnellement élevés².

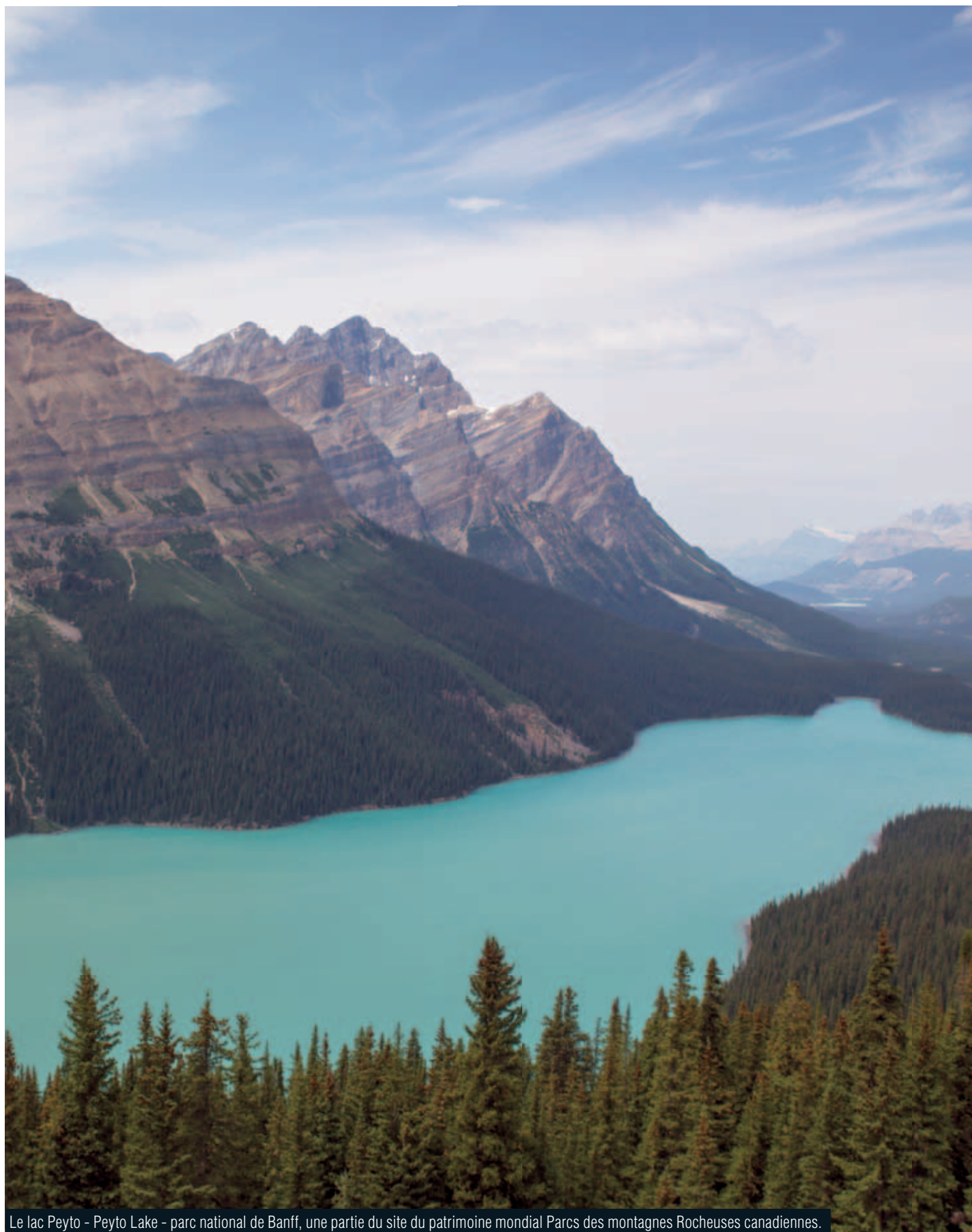
Au niveau local, les sites naturels du patrimoine mondial jouent non seulement un rôle prééminent dans la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité des populations et des écosystèmes face aux risques et aux dangers associés au changement climatique, comme les tempêtes et les inondations, mais ils aident également ces derniers à s'adapter plus efficacement et à résister à ses effets néfastes. Les Sundarbans, qui constituent la plus grande étendue contiguë de forêts de mangrove au monde et s'étendent sur 10 000 km² le long des côtes de l'Inde et du Bangladesh, illustrent parfaitement ce rôle^{3,4,5}. Plusieurs millions de personnes bénéficient directement de la protection côtière qu'offrent ces forêts

sans pareil inscrites au patrimoine mondial dans une région deltaïque particulièrement vulnérable, frappée par une forte incidence de phénomènes météorologiques extrêmes désormais exacerbés par le changement climatique.

Malgré ces avantages évidents, il demeure toutefois important de garder à l'esprit que les sites du patrimoine mondial sont aujourd'hui fortement menacés par le changement climatique, sans parler des autres menaces qui pèsent déjà sur eux. Lors de la dernière session du Comité du patrimoine mondial tenue à Bonn (Allemagne), en juin 2015, l'UICN a fort justement souligné la menace que pose le changement climatique pour les sites du patrimoine mondial. Selon « Outlook du patrimoine mondial de l'UICN de 2014 », le changement climatique constitue la plus grande menace potentielle du patrimoine mondial naturel. Ce même rapport note également que sur les 228 sites naturels étudiés, 35 présentaient des impacts apparents du changement climatique et que ce changement constitue irréfutablement une menace pour l'intégrité et les valeurs de nombreux sites, dont notamment le Parc national du Kilimandjaro (République-Unie de Tanzanie), La Grande Barrière (Australie), la Réserve de biosphère du papillon monarque (Mexique) et les Parcs



Les prairies denses de posidonies (herbe des fonds marins) d'Ibiza (Espagne) contiennent et entretiennent une vie marine diverse.



Le lac Peyto - Peyto Lake - parc national de Banff, une partie du site du patrimoine mondial Parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.

© Carolien Coenen



Le Kilimandjaro, ici couvert de neige et de glace (République-Unie de Tanzanie).

© NASA

des montagnes Rocheuses canadiennes.

Au final, il est clair que seuls des écosystèmes sains peuvent fournir les services et les avantages dont dépend l'humanité. Dans le cas des sites naturels du patrimoine mondial, face à la pression croissante du changement climatique, nous devons réduire autant que faire se peut toutes les autres menaces, pour leur permettre de continuer à offrir une gamme complète d'avantages, à l'aide de solutions naturelles, pour atténuer les effets du changement climatique et faciliter l'adaptation.

Mais les sites naturels ne sont qu'une

partie de la réponse face au défi mondial que présente le changement climatique. Au vu de l'ampleur du problème, la nécessité de mettre en place une réponse mondiale coordonnée et efficace capable de traiter tous les facteurs sous-jacents du changement climatique anthropique est aujourd'hui impérative. C'est la raison pour laquelle l'UICN, comme beaucoup d'autres organismes de la communauté internationale, demande l'adoption à Paris d'un accord à la fois ambitieux, juste, équilibré, et suffisamment exhaustif pour englober l'ensemble des sources et puits

de gaz à effet de serre, impliquer tous les principaux secteurs, maintenir des niveaux d'intégrité environnementale très stricts et faciliter les initiatives mondiales visant à réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Cet accord devra par ailleurs reconnaître le rôle indispensable que peuvent jouer les écosystèmes naturels, et notamment les sites du patrimoine mondial. Il devra les soutenir sans ambiguïté, et surtout assurer leur conservation, leur restauration et leur gestion durable en vue d'atténuer les effets du changement climatique et de faciliter ainsi leur adaptation.

Sources

¹ E. Osipova, L. Wilson, R. Blaney, Y. Shi, M. Fancourt, M. Strubel, T. Salvaterra, C. Brown et B. Verschuuren. 2014. *Avantages du patrimoine naturel : identification et évaluation des services écosystémiques et des avantages fournis par les sites naturels les plus emblématiques de la planète*. Gland, Suisse, Union internationale pour la conservation de la nature (<https://portals.iucn.org/library/efiles/documents/2014-045.pdf>).

² Pergent, G., Bazairi, H., Bianchi, C. N., Boudouresque, C.F., Buia, M.C., Clabaut, P., et al. 2012. *Herbiers méditerranéens : résilience et contribution à l'atténuation du changement climatique, un résumé*. Gland, Suisse & Malaga, Espagne : UICN.

³ Colette, A. 2007. *Études de cas sur le changement climatique et le patrimoine mondial*.

⁴ Giri, C., Pengra, B., Zhu, Z., Singh, A., Tieszen, L. L. 2007. *Surveillance de la dynamique des forêts de mangrove des Sundarbans, au Bangladesh et en Inde, à l'aide de données satellites multitemporelles de 1973 à 2000*. Estuarine, Coastal and Shelf Science, 73 (1 - 2), 91-100.

⁵ PNUE-WCMC. 2011. Parc national des Sundarbans, données extraites de <http://www.unep-wcmc.org/resources-and-data/world-heritage-information-sheets>.

Comment les services climatologiques peuvent-ils contribuer à la protection des sites du patrimoine mondial ?

Michel Jarraud

Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale

Les biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO comprennent certains des sites les plus connus et admirés de la planète – parcs nationaux, formations naturelles, villes, vestiges archéologiques et bien d'autres sites emblématiques. Or, beaucoup de ces biens sont vulnérables au changement climatique et à ses conséquences. Avec le réchauffement des océans et de l'atmosphère, de nouvelles tendances météorologiques et climatiques se manifestent. Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur les sites du patrimoine mondial sont plus graves que jamais.

Beaucoup des risques résultant du changement climatique ont déjà été documentés. De nombreux rapports établis par des praticiens de l'UNESCO et du patrimoine mondial décrivent, par exemple, la façon dont l'érosion aggravée par la montée du niveau de la mer menace les sites côtiers, la manière dont le réchauffement climatique

et l'acidification de l'eau de mer blanchissent les récifs coralliens et endommagent la biodiversité de l'océan, la façon dont la fonte des glaces et du pergélisol entraîne la fragmentation des lacs glaciaires et déstabilise les sites archéologiques, ou la manière dont une intensification des tempêtes et une hausse des températures peuvent nuire à la faune, aux parcs nationaux et aux villes anciennes.

Pour protéger les sites du patrimoine mondial des divers dangers résultant des changements climatiques et météorologiques à court et long terme, nous devons communiquer des prévisions exactes et rapides ainsi que des alertes météo en cas d'événements extrêmes, améliorer la pertinence et le degré de précision des scénarios de changement climatique et fournir aux gestionnaires de site des informations exploitables pour leur permettre d'élaborer des plans d'adaptation efficaces.

Collecte de données

Les observations météorologiques et climatiques, coordonnées par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et d'autres organismes, proviennent d'une vaste gamme d'instruments spécialisés. Les stations météorologiques distribuent les données recueillies par des thermomètres, des pluviomètres, des baromètres ainsi que de nombreux autres dispositifs. Chaque jour, une flotte internationale de 3 800 bouées parcourt les mers pour collecter des données sur la température, la salinité de l'eau et les courants marins. Des avions, des navires et des ballons scientifiques recueillent également des observations, parallèlement à une batterie de satellites d'observation terrestre et météorologique de plus en plus sophistiqués. Ces efforts impressionnants sont essentiels pour nous permettre de bien comprendre tous les risques météorologiques et climatiques qu'encourt aujourd'hui la planète. Ils doivent être soutenus par un financement et un engagement politique continus.

Ces observations nous permettent également d'améliorer la fiabilité des prévisions météorologiques et des alertes qui permettent aux populations d'anticiper des tempêtes, des inondations ou d'autres phénomènes extrêmes. Nos prévisions sont de plus en plus précises grâce aux modélisations élaborées par de superordinateurs, aux observations faites par satellites et par d'autres instruments complexes, et grâce aussi à notre meilleure compréhension de certains modèles climatiques de grande ampleur, comme le phénomène d'oscillation australe El Niño. Aujourd'hui, les prévisions météorologiques à cinq jours sont tout aussi fiables que les prévisions à deux jours d'il y a vingt-cinq ans. De même, alors qu'au début des années 90 les prévisions à trois jours des trajectoires de cyclones tropicaux se limitaient à certains bassins d'orage, aujourd'hui, les prévisions à cinq jours sont devenues la norme mondiale. L'amélioration continue des prévisions et des



Une colonie de corail mou blanchi sur un récif au large d'Islamorada, en Floride (États-Unis).

© Kelsey Roberts, USGS



Promérops du Cap, Aires protégées de la Région florale du Cap (Afrique du Sud).

© Mike Cilliers

systèmes d'alerte sauvera davantage de vies et de biens, et aidera les autorités de gestion à protéger adéquatement les sites du patrimoine mondial de certains événements météorologiques extrêmes qui deviendront de plus en plus fréquents et de plus en plus intenses avec le changement climatique.

Une évaluation efficace

En même temps, notre compréhension du changement climatique ne cesse de s'améliorer. Les progrès réalisés dans la modélisation et les observations climatiques nous permettent, par exemple, de reproduire à petite échelle les résultats de modèles mondiaux afin d'explorer leurs conséquences potentielles au niveau régional, voire sous-régional. Une meilleure compréhension des facteurs régionaux qui contribuent au changement climatique (comme la déforestation ou toute autre modification de l'utilisation des terres) et des enjeux mondiaux (comme les concentrations de CO₂) nous permettra également de mieux évaluer les risques et les vulnérabilités au niveau local. Ces scénarios dont la résolution est de plus en plus haute et dont la précision géographique est de plus en plus pointue peuvent être incorporés dans les plans d'adaptation au changement climatique à long terme concernant les villes, les zones agricoles, certains secteurs de l'économie et les sites du patrimoine mondial.

La meilleure façon de réduire les risques de changement climatique est, bien sûr, de réduire rapidement et considérablement les émissions de gaz à effet de serre que nous produisons. Mais parce que d'autres impacts sont inévitables, même avec la mise en œuvre de mesures d'atténuation efficaces, une stratégie d'adaptation est désormais essentielle. Pour soutenir l'adaptation à la variabilité du climat et au changement climatique, l'OMM et ses partenaires ont lancé en 2013 le Cadre mondial pour les services climatologiques. Ce mécanisme permet de promouvoir le développement d'informations fondées sur des prévisions climatiques et de faciliter et coordonner son application à travers des produits et des services.

La fourniture de services climatologiques efficaces est devenue possible grâce au fait que les informations climatiques saisonnières et pluriannuelles sont désormais tellement sophistiquées qu'elles nous offrent des informations exploitables sur ces échelles temporelles. De même, les scénarios de changements climatiques futurs fondés sur des modèles de plus en plus fiables sont aujourd'hui suffisamment robustes pour guider les investissements et les stratégies nécessaires pour gérer les conséquences qui apparaîtront au cours des prochaines décennies. Les services climatologiques peuvent ainsi offrir des informations d'ordre scientifique et des prévisions

qui permettront aux décideurs de mieux gérer les risques et les opportunités que posent la variabilité du climat et le changement climatique. Les fournisseurs de services climatologiques s'entretiennent déjà avec divers types d'utilisateurs pour identifier les informations dont ils ont besoin (quand, à quelle fréquence et sous quelle forme). Ils leur communiquent ensuite ces informations et les aident à les interpréter et à les appliquer.

Les services climatologiques combinent les prévisions climatiques aux informations provenant d'autres secteurs pour faciliter les décisions à prendre au regard de certaines priorités clés comme la santé publique, l'agriculture, la gestion de l'eau et les risques de catastrophe. Des prévisions de saisons plus sèches que la moyenne dans le Sahel pourraient, par exemple, être intégrées à des informations relatives à la santé de la population. Cela permettra de dresser des cartes indiquant l'emplacement des centres médicaux disponibles et d'appuyer la mise en œuvre rapide d'une campagne de vaccination en prévention d'une épidémie de méningite, tandis qu'une prévision de mousson alliée à des informations détaillées touchant aux précédentes décisions agricoles et aux tendances du marché pourrait appuyer des décisions concernant la sécurité alimentaire. Les scénarios d'élévation du niveau de la mer combinés à des tendances de population

pourraient orienter des investissements à long terme dans la création de logements et d'infrastructures côtiers.

Utilisations pratiques pour le patrimoine mondial

Les gestionnaires des sites du patrimoine mondial peuvent également retirer d'importants bénéfices de ce type de services. Les informations et les scénarios concernant l'élévation du niveau de la mer dans certaines zones littorales sont utiles pour planifier des projets d'adaptation, de protection ou de réadaptation sur des sites tels que les forêts de mangroves des Sundarbans (Bangladesh et Inde) ou le Parc national de Komodo (Indonésie) dont les plages abritent les nids d'importantes populations de tortues. Les tendances nationales et régionales en termes de températures et de précipitations peuvent, par ailleurs, servir à adapter les plans de gestion des parcs naturels pour leur permettre de continuer à protéger leur biodiversité et leurs vestiges historiques sensibles face à l'arrivée de nouvelles condi-

tions, comme dans le cas des Aires protégées de la Région florale du Cap (Afrique du Sud) ou des tombes gelées scythes des Montagnes dorées de l'Altaï (Fédération de Russie). De meilleures connaissances des nouvelles tendances météorologiques et des tempêtes peuvent aussi favoriser les plans de protection et les mesures de défense des sites archéologiques. Ce point est particulièrement pertinent pour les sites du patrimoine qui revêtent une valeur historique inestimable comme le site de Venise et sa lagune (Italie) ou certains sites londoniens (Royaume-Uni). Les niveaux et tendances en matière de températures et d'acidification des océans, qui ne sont pas uniformes à l'échelle mondiale mais varient d'un endroit à l'autre, peuvent être incorporés dans les plans de gestion de certains sites océaniques, comme les récifs coralliens de La Grande Barrière de corail (Australie) ou le Réseau de réserves du récif de la barrière du Belize.

L'OMM s'est engagée à collaborer avec l'UNESCO pour sensibiliser le public à la

vulnérabilité des sites de valeur universelle exceptionnelle qui incarnent la diversité culturelle et naturelle de notre planète. En travaillant ensemble et en comprenant mieux nos besoins respectifs et notre culture de travail, les spécialistes de la météorologie et du climat et les autorités de gestion des sites du patrimoine mondial peuvent élaborer des informations, des prédictions, des services et des produits de meilleure qualité afin de protéger le patrimoine culturel et naturel de l'humanité des risques croissants que présente le changement climatique. Les sites du patrimoine mondial peuvent également servir de laboratoires pour observer le climat, effectuer des prévisions, des modélisations, lancer des alertes météo ou mettre au point des services climatologiques. Dans le cadre de leur collaboration continue avec l'UNESCO, l'OMM et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux du monde entier s'engagent à maintenir et à renforcer les services météorologiques et climatiques qui sous-tendent ces efforts.



our park

Mulu National Park is home to the world's largest cave passage and natural chamber. Watch the exodus of millions of bats from the dim caverns at dusk. Leave your footprints when you trek up the paths of the serene jungle. And brace yourself for a wondrous viewpoint overlooking a collection of 45 metre limestone Pinnacles. Come live the adventure.

sarawak
→ MALAYSIA-BORNEO ←
where adventure lives

STB
SARAWAK TOURISM BOARD
www.sarawaktourism.com

Mulu National Park





A giraffe in Konark! *Une girafe à Konârak !*

13th Century Sun Temple, at Konark, Odisha

L'animal magnifique : la girafe, que l'on rencontre seulement en Afrique, trouve une place dans l'un des panneaux sculptés sur la portion sud supérieure du socle surélevé de la merveille architecturale qu'est le Temple du Soleil à Konârak – monument du patrimoine mondial du XIII^e siècle. Les historiens pensent qu'une girafe a été amenée d'Afrique par la mer jusqu'à Odisha ou que quelques girafes ont été amenées dans un parc royal quelque part en Inde, et que le roi en a acquis une.

Visitez Odisha

Parcourez les monuments inestimables avec vos amis et parents

Odisha Tourism



Scenic • Serene • Sublime
The Soul of Incredible India

L'augmentation du niveau de la mer dans le temps et les traces historiques fournies par le patrimoine culturel subaquatique

Le patrimoine culturel subaquatique est une source d'information essentielle pour comprendre l'histoire et les conséquences du changement climatique.

Depuis une trentaine d'années déjà, les scientifiques avertissent que la hausse des températures entraîne une augmentation du niveau de la mer. Ce phénomène, auquel nous assistons aujourd'hui, n'est cependant pas nouveau.

Les civilisations ont toujours eu tendance à se développer près des côtes et des rivières afin d'y trouver les ressources nécessaires à leur survie. Ainsi, depuis son apparition, l'homme a été victime des changements climatiques impliquant des variations du niveau de la mer, selon la formation ou la fonte de glaciers et selon les mouvements tectoniques. De fait, durant 90 % de l'existence de l'humanité, la mer était plus basse d'environ 40 à 130 m par rapport au niveau actuel. C'est pourquoi une partie considérable des traces préhistoriques et historiques de nos ancêtres est actuellement submergée. Ces vestiges, devenus patrimoine subaquatique, sont une source d'in-

formation extrêmement importante pour la connaissance des premières civilisations humaines et de nos origines. Aujourd'hui, alors que le niveau de la mer pourrait changer à nouveau de manière conséquente, ce patrimoine peut en plus nous aider à appréhender ce phénomène.

Les changements du niveau de la mer et leur impact sur les civilisations humaines et les modèles d'occupation du territoire ont commencé à être étudiés et compris il y a un siècle seulement. Deux découvertes essentielles fondent ce champ de recherche. La première, faite par le géologue anglais Clement Reid, fut celle de forêts submergées. La seconde, faite par Alberto Blanc, fut celle de grottes anciennement habitées et aujourd'hui submergées de la côte ouest de l'Italie. En 1930, un harpon vieux de 14 000 ans a été découvert dans la mer du Nord lors d'une pêche. Ce fut la première preuve que le sol qui est aujourd'hui sous l'eau avait été autrefois un terrain habitable.

Depuis, les recherches ont été poursuivies et 2 650 sites ont déjà été répertoriés. On estime actuellement à plusieurs milliers le nombre de sites subaquatiques préhistoriques datant d'entre 6 000 et 300 000 ans

en Europe. Bien qu'ils soient plus difficiles à atteindre, ces sites ont un grand avantage sur ceux restés à la surface : le patrimoine culturel y est en général mieux conservé, spécialement lorsqu'il s'agit de matières organiques comme le bois ou les fibres. Leur étude ouvre un immense terrain de recherche et de compréhension de notre passé.

Un des exemples les plus significatifs est la région de Dogger Bank dans la mer du Nord. Dogger Bank est un banc de sable formant un plateau sous-marin de 17,600 km² qui se trouve aujourd'hui sous la mer du Nord à environ 100 km de la côte anglaise. La partie sud de la mer du Nord, au sud de Dogger Bank, a déjà été étudiée à plusieurs reprises et a révélé de nombreuses informations sur la vie des hommes préhistoriques. Des squelettes d'animaux – tels que des mammouths, des rhinocéros ou encore des hyènes –, des outils en pierre, des os humains et différents objets ont été retrouvés par des expéditions scientifiques et par des équipages de bateaux de pêche. Plusieurs études ont été entreprises depuis dans le but de percer le mystère du passé préhistorique.

Plusieurs autres sites subaquatiques datant de la préhistoire sont également très



Le site archéologique de Dhofar (Oman).

© Jeff Rose

connus des chercheurs : ceux du Danemark, ainsi que les sites néolithiques bulgares et les villages de l'âge de bronze en mer Noire, le village néolithique de Atlit Yam aux abords des côtes d'Israël, ou encore des sites similaires abritant des installations paléo-indiennes en Amérique, dans le golfe du Mexique et le long de la côte de Floride.

Cependant, pour les prochains chantiers de recherche, le fond du golfe Persique, proche du Qatar, est un des endroits les plus prometteurs. Des recherches récentes ont démontré que ce golfe était, il y a des milliers d'années, une plaine traversée par des rivières et recouverte de lacs. Une nouvelle théorie remettant en question la date de la sortie des premiers hommes du continent africain suggère donc que la région du Golfe a servi d'habitat aux premiers hommes il y a près de 100 000 ans et qu'ils se sont ensuite déplacés pour se répartir dans le monde, en partie à cause de l'augmentation du niveau de la mer résultant du changement climatique.

Dès 1930, les archéologues ont trouvé des outils en pierre en grand nombre dans

des zones de la péninsule arabe qui sont aujourd'hui inhabitables car désertiques. Seul un changement climatique conséquent peut expliquer cela. Le Golfe est en fait une région qui a connu plusieurs variations du niveau de la mer au fil du temps. Il fut en partie submergé, seulement au début de notre période géologique : l'holocène, il y a environ 12 000 ans. Cela signifie qu'un paysage fertile se trouvait alors à la place de la mer, irrigué par des cours d'eau qui sillonnaient le territoire.

Cela mène à la possibilité de trouver une ville ou un ensemble d'habitations encore plus ancien que la cité d'Ur – connue pour être la cité sumérienne la plus ancienne, son apogée étant entre 2025 et 1738 av. J.-C. – si des recherches subaquatiques étaient entreprises dans la région. Une telle découverte serait exceptionnelle et permettrait d'améliorer nos connaissances quant à la vie des premiers humains. De plus, cette découverte représenterait un élément majeur dans la compréhension de l'évolution des sociétés par rapport à leur environnement.

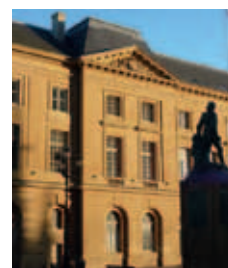
Cependant, de nombreuses questions demeurent sans réponse. Les recherches archéologiques subaquatiques en sont toujours à leurs débuts, et le potentiel de telles études commence seulement à être compris. Les sites préhistoriques subaquatiques promettent d'être une immense source d'information en ce qui concerne la vie des premiers humains, l'évolution de la civilisation et la compréhension de notre époque.

La Convention de 2001 de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel subaquatique joue un rôle important dans cet enjeu. Elle vise à faire prendre conscience de l'importance du patrimoine culturel subaquatique, de participer à la protection de ce patrimoine grâce à un cadre légal international et de promouvoir l'archéologie subaquatique et le travail des experts et des scientifiques. Un énorme travail doit être fait pour protéger ce patrimoine qui est menacé par de nombreux dangers, mais également pour faire reconnaître son importance dans la recherche sur le changement du climat.

METZ

Un destin unique en Europe
Une ville trois fois millénaire, recomposée par la modernité...

ROYALE ET IMPÉRIALE



LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE POĽANA

Promouvoir de bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources naturelles



La réserve de biosphère de Poľana se situe en Slovaquie. Ce site a rejoint le Programme de l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO en 1990, une initiative qui regroupe des modèles de modes de vie durables et de relations harmonieuses entre l'être humain et la nature.

La réserve de Poľana se divise en trois parties distinctes : une zone centrale, dotée de six réserves naturelles consacrées à la protection du site à long terme, du point de vue de la conservation de la nature ; une zone tampon, où toutes les activités pratiquées sont compatibles avec la conservation de la nature ; et une zone de transition où sont développés des processus de gestion durable des sources naturelles. La réserve remplit par ailleurs certaines fonctions de protection, de logistique (recherche, éducation) et de développement. Ses fonctions de protection sont particulièrement démontrées dans la zone de paysage protégé de Poľana, un territoire délimité en 1981 pour protéger les communautés animales, organiques et végétales du site et le caractère si unique de ce paysage.

La réserve de biosphère de Poľana recouvre une superficie de 20 360 hectares. Le site fait actuellement l'objet d'études de recherche menées par plusieurs institutions scientifiques. L'une de ses principales priorités consiste à éduquer les jeunes générations sur la relation qu'elles entretiennent avec la nature. Ses activités visent également à soutenir les habitants et à encourager le contact avec la nature, tout en gérant le site de manière traditionnelle.

En 2014, le Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) a proposé une série de recommandations pour la RB de Poľana dans le but de renforcer la coopération entre les populations locales et les acteurs économiques de la région et améliorer la gestion du site à travers une approche intégrée permettant de faciliter la coopération du secteur touristique. Ces mesures visent à encourager une meilleure coordination, notamment sur le plan de la recherche socio-économique. Un Comité de coordination a également été établi pour gérer les activités de la RB de Poľana. Ce dernier est ouvert aux représentants de la région, aux utilisateurs des terres, aux propriétaires fonciers, aux entrepreneurs, aux forestiers, aux agriculteurs, ainsi qu'aux institutions culturelles, éducatives et scientifiques.

Seuls une communication adéquate, un travail assidu et un respect mutuel peuvent aider les populations qui vivent au sein de la réserve de biosphère de Poľana. La sagesse, l'appréciation, la simplicité (en éliminant notamment les obstacles législatifs superflus) et le financement sont des facteurs clés pour favoriser véritablement le développement de la réserve.

Les efforts conjointement déployés ont permis de tisser des relations de travail uniques en Slovaquie. Grâce à un respect mutuel, un professionnalisme scrupuleux, une humanité et surtout une volonté dénuée d'intérêt pour aider autrui à créer une plate-forme propice à la coopération, la RB de Poľana a déjà obtenu des résultats très positifs..

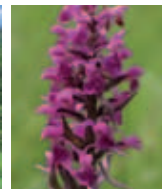
La nature

Poľana est le plus haut sommet volcanique de Slovaquie. Le site, qui a obtenu l'appellation de « zone de paysage protégé » en 1981, fait partie de l'arc carpatique. Il abrite des thermophiles ainsi que des espèces végétales et animales de haute altitude dans une zone relativement restreinte en raison de son orientation vers le Sud, à une altitude d'environ 1 000 mètres. Sa singularité géologique et géomorphologique est le résultat de l'activité volcanique qui s'est déroulée il y a 13 à 15 millions d'années. Son relief s'est formé durant quatre grandes périodes d'activité volcanique. Ses formations géologiques et géomorphologiques ont donné lieu à l'établissement de plusieurs petites zones protégées. Ces dernières abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares, ainsi que de riches écosystèmes et une structure paysagère particulièrement originale.

On compte environ 1 220 espèces végétales supérieures dans la RB de Poľana, dont 80 bénéficient d'une protection. Le site comprend aussi 390 espèces de champignons, 160 espèces de lichens et de 130 espèces de mousses. Le règne animal est également très riche, avec 278 chordés, dont 222 sont des espèces protégées. Les oiseaux et les mammifères y sont particulièrement abondants. Les non cordés sont représentés par de nombreuses espèces

endémiques des Carpates. Les forêts, qui recouvrent 85 % du site, se composent de grandes étendues de hêtres et de sapins tapissant les collines, dont les caractéristiques rappellent les forêts primitives. On trouve aussi des forêts de chênes, de hêtres et d'espèces très variées dans les zones basses, dans la partie sud-ouest. Les forêts de hêtres et de sapins/hêtres sont les plus importantes. Elles peuvent atteindre des tailles impressionnantes en raison de la richesse de leurs sols. Outre les principales espèces (hêtre et sapin), on trouve aussi des épicéas, des érables et des frênes. Les hêtres peuvent pousser jusqu'à la crête du versant sud, tandis que les ifs sont plus rares.

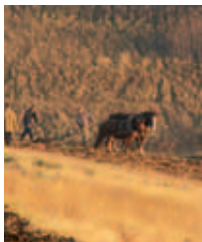
Les zones déboisées il y a quelques années sont aujourd'hui occupées par des prairies et des zones de pâturage, qui comprennent également des tourbières et des champs riches en eaux souterraines. Les espèces d'herbe montagnaise alpines et subalpines sont typiques de la région tandis que la configuration rocheuse multiplie la biodiversité du site. Les non cordés sont particulièrement bien représentés grâce à la diversité de leur habitat. Beaucoup de ces espèces sont endémiques, rares et menacées. Le site abrite 11 espèces d'amphibiens, tandis que ses étendues ouvertes sont idéales pour les reptiles. Les oiseaux sont aussi bien représentés, avec 180 espèces dans la région. Leur variété, alliée à la présence de nombreuses espèces revêtant une grande importance au niveau européen, a d'ailleurs conféré à Poľana un statut de protection spécial au sein du réseau Natura 2000. Poľana offre aussi un refuge à de grands carnivores, comme des loups, des lynx et des ours, tandis que ses cours d'eau sont très appréciés par les loutres.



L'homme

Jusqu'en 2014, la RB de Poľana faisait partie des aires protégées les moins urbanisées de Slovaquie. On n'y comptait alors que trois paroisses (Iviny, Snohy et Vrchslatina) relativement peu peuplées (seulement 400 habitants permanents dans l'ensemble). En 2015, Hriňovské Lazy intégrera la zone de transition, un paysage qui se caractérise par sa mosaïque de petites bandes de terre, entrelacées de prairies et de zones de pâturage recouvrant d'anciennes terres arables et de chemins souvent envahis par des rosiers sauvages, des prunelliers et des cerisiers sauvages. Les champs y sont encore travaillés à l'aide de chevaux et d'outils agricoles traditionnels. Le caractère unique de ce paysage est accentué par ses maisons en bois traditionnelles, ses vieilles granges, ses caves à pommes de terre, ses croix en bois peint ainsi que d'autres éléments décoratifs folkloriques. Les zones de peuplement sont très éloignées les unes des autres en raison du manque d'accès vers les terres arables. Les fermes sont également très dispersées et l'exploitation des terres arables constitue le principal revenu de la région. L'élevage (essentiellement bovin et ovin), la foresterie, et l'usage du charbon de bois revêtent aussi une grande importance. Contrairement à beaucoup de régions, le cadastre d'Hriňová fut épargné par la collectivisation de l'ère communiste. Son paysage a par conséquent réussi à préserver un caractère unique ainsi que diverses pratiques de gestion traditionnelle. La Podpoľanie est une région particulièrement pittoresque située au centre de la Slovaquie. Réputée pour sa nature intacte, son art populaire original, ses traditions vivantes et la culture poétique de Detva, elle fait partie d'une région esthétique encore méconnue. Chaque visiteur qui s'aventure dans cette contrée fait le vœu d'y retourner. La Podpoľanie ne possède aucune frontière géographique et administrative précise d'un point de vue juridique. Dominée par le massif de Poľana, elle se compose de villages et de petites villes dans les vallées qui offrent à l'ensemble du site un sentiment d'unité.

Contact: Administration de la PLA-BR Poľana
J. M. Hurbana 20, 960 01 Zvolen
tel.: 045/533 48 34, tel./fax: 045/533 36 57
e-mail: chkopo@soprs.sk
web: www.chkopolana.eu
Text: V. Fabriciusová, L. Miňová
Photo: V. Hruží, R. Očenáš, P. Potocký, I. Rybár



Nouvelles

La 39^e session du Comité du patrimoine mondial, tenue cette année à Bonn (Allemagne) du 28 juin au 8 juillet 2015, a inscrit trois sites sur la Liste du patrimoine mondial en péril : Hatra (Iraq), la Vieille ville de Sana'a (Yémen) et l'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (Yémen). Le Comité n'a retiré qu'un bien de cette Liste : le Parc national de Los Katíos (Colombie). À ce jour, la liste compte ainsi un total de quarante-huit biens (soit trente sites culturels et dix-huit sites naturels).

Voir page **90**

Préservation Page **82**

Sites en péril Page **90**

Promotion Page **94**

Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (Yémen).

© yeowatzip

39^e session du Comité du patrimoine mondial : les décisions de Bonn

La 39^e session du Comité du patrimoine mondial, tenue du 28 juin au 8 juillet 2015 à Bonn (Allemagne) et présidée par le professeur Dr Maria Böhmer, ministre d'État à l'Office fédéral allemand des affaires étrangères et membre du Bundestag, a inscrit vingt-trois biens culturels et un bien mixte sur la Liste du patrimoine mondial et approuvé l'extension de trois sites déjà inscrits. Le Comité a également ajouté trois sites à la Liste du patrimoine mondial en péril et en a retiré un. La Liste compte désormais 1 031 sites (soit 802 biens culturels, 197 biens naturels et 32 biens mixtes) représentant 163 pays.

Dès le premier jour, cette session, qui rassemblait plus de 1 900 participants venus de 127 États parties, a appelé la communauté internationale à lutter contre la nouvelle menace que posent l'extrémisme violent et le « nettoyage culturel ».

Afin de sensibiliser l'opinion mondiale aux dangers qui pèsent aujourd'hui sur les sites du patrimoine mondial, le Comité a adopté la Déclaration de Bonn sur le patrimoine mondial. Ce document condamne « les attaques barbares, les violences et les crimes perpétrés ces derniers temps par ce qu'on appelle "l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL, également appelé Daech)", à l'encontre du patrimoine culturel en Iraq, y compris le site du patrimoine mondial à Hatra ». Le Comité a également exprimé sa vive préoccupation concernant d'autres sites comme Palmyre (Syrie) ainsi que la Vieille ville de Sana'a et l'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (tous deux situés au Yémen).

Le Comité a demandé à toutes les parties associées aux conflits d'éviter toute action susceptible d'occasionner des dommages supplémentaires au patrimoine culturel et de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à l'utilisation militaire des biens du patrimoine mondial. Le Comité a également appelé tous les États parties à coopérer dans la lutte contre le trafic illicite du patrimoine culturel et recommandé que le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives élaborent une stratégie post-conflit à mettre en œuvre.

Dans un message vidéo, la Chancelière allemande Angela Merkel a souligné l'importance que revêt le patrimoine dans le cadre de notre compréhension des cultures.

Dans son discours d'ouverture, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a déclaré que « le patrimoine est attaqué aujourd'hui... En Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen, nous assistons à une destruction brutale et délibérée du patrimoine sur une échelle sans précédent. Ceci est un appel à l'action », tandis que Mme Böhmer, pour sa part, a invoqué le rôle de la culture dans la consolidation de la paix et souligné que « la violence d'organisations terroristes comme ISIS en Iraq dépasse notre imagination ».

Mme Bokova a ensuite lancé la Coalition mondiale, « Unis pour le patrimoine » (#Unite4Heritage) dont l'objectif est de renforcer la mobilisation des gouvernements et de l'ensemble de la communauté du patrimoine en réponse aux dommages infligés au patrimoine culturel, notamment au Moyen-Orient.

Le Comité a noté avec satisfaction les progrès actuellement observés dans la restauration et la reconstruction des mosquées et des mausolées du site du patrimoine mondial de Tombouctou (Mali), lesquels avaient été endommagés ou détruits il y a



Inauguration de la 39^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Bonn (Allemagne).

© UNESCO



Participants au Forum International international des jeunes experts avec la Présidente du Comité du patrimoine mondial Prof. Dr. Maria Böhmer et la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova (centre).

© German Commission for UNESCO / Kolja Matzke

trois ans par des extrémistes. Mme Böhmer a annoncé au Comité que la restauration des mausolées touchait à sa fin grâce à l'extraordinaire travail réalisé par des artisans locaux, avec un soutien international. Elle a remis une médaille de l'UNESCO au nom de Mme Irina Bokova à Allassane Hasseye, chef de la Guilde des maçons de Tombouctou, gardiens de savoir-faire traditionnels uniques en matière d'architecture en terre. Le 18 juillet 2015, Mme Bokova s'est rendue à Tombouctou pour rendre hommage aux habitants et aux maçons de la ville dont la mobilisation et les compétences ont joué un rôle clé dans la reconstruction des bâtiments.

Lors de l'ouverture de session du Comité, les participants du Forum international des jeunes experts ont présenté les conclusions de leur réunion et demandé aux États parties à la Convention d'intégrer l'enseignement du patrimoine mondial dans les programmes scolaires nationaux.

La 39^e session a aussi permis aux présidents des six conventions culturelles de l'UNESCO de se réunir pour la première fois afin de discuter de la manière dont ils pourraient coopérer plus efficacement. Dans une déclaration commune, les présidents ont souligné la nécessité de renouveler l'engagement politique pour les conventions culturelles de l'UNESCO et appelé l'Organisation des Nations Unies à veiller à ce que les valeurs de patrimoine mondial soient reconnues dans la mise en œuvre de l'Agenda de développement après 2015.

Le Comité a aussi signalé le danger croissant que représente le braconnage et son impact sur la valeur universelle exceptionnelle de nombreux biens naturels inscrits au patrimoine mondial. Il a par ailleurs exhorté les États parties à participer à la Conférence sur le changement climatique qui se déroulera à Paris en décembre 2015.

Parmi les sites ajoutés à la Liste du patrimoine mondial, on citera les Montagnes bleues et monts John Crow, et le Jardin botanique de Singapour, qui sont respectivement les premiers sites de la Jamaïque et de Singapour à figurer sur la Liste. Le Parc national de Los Katíos (Colombie) était le seul bien retiré de la Liste du patrimoine en péril. En revanche, trois nouveaux sites ont été ajoutés à cette liste : Hatra (Iraq), la Vieille ville de Sana'a (Yémen) et l'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (Yémen) (voir p. 90).

Au cours de ses délibérations, le Comité a décidé de suspendre le troisième cycle des rapports périodiques et de lancer une période de réflexion de deux ans, de 2015 à 2017, afin de réviser le format de soumission de ces rapports avant le troisième cycle, et d'améliorer le suivi des progrès accomplis par les États parties dans la mise en œuvre de la Convention.

Le Comité a également approuvé plusieurs modifications apportées aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* et prorogé le mandat du groupe de travail *ad hoc*, établi en 2014, qui se réunira en 2015

à l'invitation de la Turquie, afin de débattre davantage et d'émettre des recommandations sur le nombre maximal de candidatures autorisées par chaque État partie et sur la viabilité du Fonds du patrimoine mondial.

Avant d'approuver le budget du Fonds du patrimoine mondial, le Comité a noté avec inquiétude l'impact de la réduction du budget ordinaire de l'UNESCO sur les activités du programme. Notant par ailleurs que la situation financière actuelle du Fonds du patrimoine mondial nuisait à sa capacité de soutenir les activités liées à la Convention, le Comité a appelé tous les États parties à verser des contributions volontaires au Fonds du patrimoine mondial. Le Comité a décidé de continuer à rechercher les moyens appropriés pour assurer la viabilité du Fonds, y compris par des possibilités de mobilisation de ressources extrabudgétaires et de nouvelles possibilités de levées de fonds, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial, d'autres services compétents de l'UNESCO, les Organisations consultatives et les États parties.

Un événement avec une table ronde consacrée aux partenaires du patrimoine mondial a été organisé en marge de la session du Comité par la chaîne de télévision allemande internationale Deutsche Welle. Cette rencontre, qui offrait une plateforme idéale pour examiner les contributions que pouvaient apporter les acteurs du secteur privé aux activités de conservation et de promotion du patrimoine mondial, a notamment permis aux partenaires de partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques avec d'autres partenaires, et de rencontrer les membres du Comité ainsi que les représentants des autorités patrimoniales des États parties qui participaient à la session.

Le Comité a accepté l'offre de la Turquie d'accueillir la 40^e session du Comité du patrimoine mondial à Istanbul du 10 au 20 juillet 2016, et a également élu S.E. l'Ambassadeur Gurcan Turkoglu, vice-président de la Commission nationale turque pour l'UNESCO, en tant que Président de la 40^e session.

Les vice-présidents suivants ont également été élus : Philippines, Pologne, Pérou, Liban et Sénégal (jusqu'à la fin de la 20^e Assemblée générale en novembre 2015, lorsque de nouveaux membres de la région Afrique seront élus). Mme Eugen Jo (République de Corée) a été élue Rapporteur de la 40^e session.

Le Programme marin favorise l'échange d'expériences

Le Programme marin du patrimoine mondial apporte actuellement son soutien à une série de rencontres permettant aux gestionnaires de site d'échanger leurs expériences. Dans le cadre de cette initiative, le gestionnaire du Parc naturel du récif de Tubbataha (Philippines) a récemment rencontré Jon Day, qui travaillait précédemment pour la Direction du Parc marin de La Grande Barrière (GBRMPA), afin de renforcer la planification de son site et ses outils d'évaluation.

La Grande Barrière a surtout mis l'accent sur la valeur universelle exceptionnelle du site. L'échange d'expériences entre le site de Tubbataha et cet expert du site australien s'est traduit par l'intégration de la question de la valeur universelle exceptionnelle dans son plan de gestion et l'élaboration d'un nouveau cadre pour évaluer l'efficacité de son mode de gestion.

Les défis auxquels fait face Tubbataha sont identiques à ceux de nombreux autres sites marins inscrits au patrimoine mondial : la nécessité de décourager activement la pêche illécite, le problème croissant que posent les débris marins, l'intensification de l'activité maritime et le choix difficile de la répartition de ressources limitées.

Parmi les résultats obtenus à court terme à Tubbataha, citons la plus grande importance accordée à la gestion du tourisme notamment grâce aux plans annuels du site ainsi qu'à la collecte de données socio-économiques en vue d'identifier les projets de conservation qui offrent les meilleurs avantages aux communautés.

Cet échange d'informations a reçu le soutien du Fonds du Pacifique (le Ministère français des affaires étrangères et de développement international), dans le cadre d'un projet plus vaste visant à renforcer les capacités des gestionnaires de sites du patrimoine mondial marin situés dans l'océan Pacifique.

Le Programme marin du patrimoine mondial soutient également un échange d'expériences entre La Grande Barrière et les Îles Galápagos (Équateur) ainsi qu'un accord de jumelage entre le Parc international de la paix Waterton-Glacier (Canada) et les Fjords de l'ouest de la Norvège.

L'APIP établit un précédent puissant

Dans le cadre d'une décision sans précédent, Kiribati a interdit la pêche commerciale à l'intérieur de l'Aire protégée des îles Phoenix (APIP).

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la pêche est strictement interdite dans l'APIP, un bien qui constitue le plus grand site du patrimoine mondial. La pêche à petite échelle des communautés locales est toutefois exemptée de cette interdiction. Lors du Sommet mondial de l'océan, tenu du 3 au 6 juin 2015 à Cascais (Portugal), des données d'observation recueillies par satellite ont clairement indiqué que le site, dont la taille est comparable à celle de la Californie, a réussi à bloquer l'accès aux navires de pêche dans la zone protégée.

La décision de Kiribati constitue un énorme progrès et établit un précédent puissant pour tous les sites du patrimoine mondial. Aujourd'hui, plus de 30 % des sites du patrimoine mondial marin sont en effet affectés par des problèmes de pêche illégale, non déclarée et non réglementée, posant une menace grave à la valeur universelle exceptionnelle de ces sites.



Aire protégée des îles Phoenix (Kiribati).

© Cat Holloway

Jaeger-LeCoultre rend hommage aux sites marins du patrimoine mondial

À l'occasion du 45^e anniversaire de la Journée de la Terre (22 avril 2015), la manufacture horlogère Jaeger-LeCoultre et le Programme marin du patrimoine mondial ont organisé un événement exclusif dans la boutique new-yorkaise de Jaeger-LeCoultre en hommage au Parc national de Glacier Bay (États-Unis d'Amérique), un site marin du patrimoine mondial.

Le film *The Guardians* a été projeté lors de cet événement. Cette courte vidéo présente le travail des scientifiques et des chefs de projet visant à préserver le site de Glacier Bay. La boutique a également présenté une exposition exclusive du photographe Mark Kelley, qui a reçu de nombreuses récompenses au cours de sa carrière.

À ce jour, le partenariat noué entre Jaeger-LeCoultre et l'UNESCO a permis de doubler la superficie des zones maritimes protégées par la Convention du patrimoine mondial à l'échelle planétaire, et de mettre en place un réseau international de quarante-sept gestionnaires qui se communiquent des informations touchant à leurs meilleures pratiques et solutions.

Depuis 2008, Jaeger-LeCoultre apporte des ressources vitales et contribue à la sensibilisation du public à l'importance des quarante-sept sites marins inscrits au patrimoine mondial. Outre son aide financière pour le Programme marin du patrimoine mondial, Jaeger-LeCoultre rend hommage à l'un de ces sites chaque année.

Découvrez cette nouvelle vidéo en ligne : *The Guardians*



Parc national de Glacier Bay (États-Unis).

© Jasperdo

Une meilleure protection pour les sites marins du patrimoine mondial

Le Programme marin du patrimoine mondial a participé, du 11 au 15 mai 2015, à une réunion organisée à Londres dans les locaux de l'Organisation maritime internationale (OMI) afin d'aider les gouvernements des Philippines et de la Mauritanie à protéger plus efficacement leurs sites du patrimoine mondial de la pollution maritime.

Afin de réduire la vulnérabilité de ces sites face aux activités maritimes internationales, l'OMI est habilitée à décerner le statut de Zones maritimes particulièrement sensibles (ZMPS) à des lieux revêtant une importance mondiale en matière d'écologie marine. Le Programme marin du patrimoine mondial a travaillé en étroite collaboration avec la Mauritanie et les Philippines au cours des années précédant cette rencontre et aide actuellement ces deux pays à préparer leur demande de candidature pour obtenir le statut ZMPS.

Aujourd'hui, les sites du patrimoine mondial comprennent, et protègent, les eaux contiguës à six des quatorze ZMPS du monde entier, dont notamment les sites de Papahānaumokuākea (États-Unis d'Amérique), le Sanctuaire de faune et de flore de Malpelo (Colombie), les Îles



Parc national du banc d'Arguin (Mauritanie).

© Christine Vaufrey

Galápagos (Équateur), le Parc national des Everglades (États-Unis), La mer des Wadden (Danemark/Allemagne/Pays-Bas) et La Grande Barrière (Australie).

Si la candidature du Parc national du banc d'Arguin (Mauritanie) était acceptée, ce site clé, qui renferme un écosystème marin fragile et de vastes populations d'oiseaux migrateurs, serait le premier ZMPS du continent africain. La Mauritanie a officiellement fait part de son intention d'obtenir le statut ZMPS pour les eaux adjacentes au parc.

Suite à plusieurs échouages dans le Parc naturel du récif de Tubbataha l'an dernier, le Gouvernement des Philippines a officiellement demandé le statut ZMPS pour son site du patrimoine mondial à

l'occasion d'un événement spécial tenu lors de la réunion de l'OMI en mai 2015.

Dans le cadre des efforts du Programme marin du patrimoine mondial visant à renforcer le partage des meilleures pratiques entre gestionnaires de site, une session d'apprentissage entre pairs a été organisée lors de la réunion de l'OMI à Londres pour les responsables du banc d'Arguin, du récif de Tubbataha et le Gouvernement australien. Au cours de la réunion de l'OMI, l'Australie a, par ailleurs, présenté sa demande de candidature visant à étendre le statut ZMPS de La Grande Barrière aux principales zones de la mer de Corail et partagé son expertise inestimable touchant à la meilleure façon d'aborder ce processus et d'obtenir une issue satisfaisante.



Parc national des Everglades (États-Unis).

© Eric Baker

Réduction des risques du patrimoine culturel en cas de catastrophe

Une série de réunions d'experts internationaux s'est tenue du 11 au 17 mars 2015 à Sendai (Japon), juste avant et pendant la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (WCDRR) qui a eu lieu à Tokyo du 14 au 18 mars 2015. Ces réunions portaient sur le patrimoine culturel et les communautés qui font preuve de résilience face aux catastrophes, afin d'explorer le rôle de la culture et du patrimoine culturel dans le développement de ce type de résilience et les contributions que peuvent apporter les connaissances locales dès lors qu'il s'agit de la réduction des risques de catastrophe, du changement climatique et du développement durable.

Cet événement, organisé par l'UNESCO en partenariat avec l'Agence japonaise des affaires culturelles, les Instituts nationaux pour le patrimoine culturel du Japon, l'ICCROM et l'ICOM, fit état de la manière dont ce type d'approche favorise l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles.

Les sessions firent simultanément valoir que les savoirs traditionnels, les pratiques et les modes d'utilisation des terres, dès lors qu'ils tiennent intrinsèquement compte des risques, suite à des siècles d'adaptation et de tâtonnements, peuvent apporter une contribution significative au renforcement de la résilience, particulièrement lorsqu'on les associe aux connaissances scientifiques modernes.

Les participants ont également observé que la préservation des monuments phares du patrimoine jouait un rôle important en période de crise et tout au long des phases de redressement, en soutenant l'identité, en renforçant la cohésion sociale et en procurant un sentiment de continuité et d'espoir pour l'avenir.

Or, malgré le rôle fondamental que peut manifester jouer le patrimoine dans les stratégies de prévention des catastrophes et de redressement, la mise en œuvre de politiques qui sauraient tenir compte de ce



Cathédrale du Saint-Sacrement, Christchurch (Nouvelle-Zélande), après le tremblement de terre de 2011.

© UNESCO

potentiel demeure encore un défi important et exige l'intervention de mécanismes institutionnels appropriés ainsi qu'un renforcement des capacités considérable. En ce sens, la nouvelle politique internationale de réduction des risques de catastrophe adoptée à Sendai offre à l'UNESCO une base solide qui lui permettra de préconiser l'intégration de la culture et du patrimoine au sein des stratégies de réduction des risques de catastrophe et de collaborer avec les partenaires pertinents aux niveaux régional et national.

En s'appuyant sur les domaines prioritaires identifiés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, les participants ont proposé une série de recommandations soulignant l'importance de l'intégration du patrimoine culturel et de la gestion des risques de catastrophe à tous les niveaux de gouvernance, et de la mise en place d'approches qui tiendraient compte de la culture dans le cadre de la réduction de ces risques.

Les participants ont également demandé un renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe afin de gérer la réduction des risques de catastrophe aux niveaux local, national et international, et souligné l'importance de la prévention qui paraît supérieure aux approches uniquement axées sur la réponse. Ils ont aussi demandé aux gouvernements nationaux d'encourager les investissements au moyen d'une aide financière, de mesures fiscales incitatives et de prêts destinés à promouvoir la protection du patrimoine culturel au sein d'un cadre de gestion des risques de catastrophe, et souligné la nécessité d'encourager une approche multidisciplinaire visant à mieux comprendre la réduction des risques de catastrophe.

Atelier international d'experts réunissant des spécialistes des deux Corées

Dans le cadre du projet de fonds-en-dépôt de l'UNESCO et de la République de Corée pour la préservation des tombes de l'ancien royaume de Koguryo et des peintures murales de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), un atelier d'experts de l'UNESCO désigné par le nom de « Conservation des peintures murales : recherche, accès et conservation » a été organisé du 2 au 4 juin 2015 au Museum für Asiatische Kunst, Staatliche Museen zu Berlin (Allemagne). Cet atelier, qui réunissait à la fois des spécialistes de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée, a permis non seulement de renforcer les capacités nationales de la RPDC en matière de conservation, mais aussi d'encourager l'échange des connaissances relatives à la conservation et la gestion du patrimoine de Koguryo en conformité avec les normes internationales. Cet événement a également permis aux experts des deux pays de partager leurs expériences et d'échanger leurs points de vue pour la première fois sur le sujet de la conservation du patrimoine culturel.



Ensemble des tombes de Koguryo (République populaire démocratique de Corée).

© Our Place – The World Heritage Collection

Trois experts de la RPDC, formés dans le cadre du projet de Koguryo de l'UNESCO depuis sa phase 2 lancée en 2004, ont contribué à l'atelier en présentant leur travail, aux côtés d'autres spécialistes internationaux de l'UNESCO. Cet atelier fut également l'occasion de promouvoir la visibilité du projet de fonds-en-dépôt de l'UNESCO et de la République de Corée consacré au site de Koguryo par l'entremise de la communauté internationale.

L'atelier d'experts de l'UNESCO, qui rassemblait également des conservateurs et des spécialistes en peintures murales issus de treize pays, a permis de publier de nouvelles orientations générales en matière de conservation de peintures murales, notamment dans des environnements humides, lesquelles ont été élaborées conformément aux Principes pour la préservation et la conservation/restauration des peintures murales, établis par l'ICOMOS en 2003. Ces orientations sont disponibles sur le site Web du Centre du patrimoine mondial (http://www.international.icomos.org/victoria-falls2003/wall_eng.htm). Les participants ont par ailleurs examiné plusieurs exemples importants de conservation de peintures murales, notamment du point de vue des biens du patrimoine mondial.

Cet atelier était organisé conjointement par le Centre du patrimoine mondial et Rathgen-Forschungslabor, Staatliche Museen zu Berlin, en étroite collaboration avec le Museum für Asiatische Kunst, Staatliche Museen zu Berlin et ICOMOS Allemagne.



Le monde de la gastronomie soutient la production durable des produits de la mer

La chaîne d'hôtels de luxe et de restaurants gastronomiques Relais & Châteaux et SeaWeb Europe ont déclaré leur soutien à la Journée mondiale des océans (8 juin 2015) dans le cadre d'une approche novatrice visant à protéger les produits de la mer de la planète qui s'inscrit dans la mission de sauvegarde de l'UNESCO pour les sites marins du patrimoine mondial.

Les établissements Relais & Châteaux se situent dans certains des lieux les plus exceptionnels et les plus spectaculaires de la planète, dont certains sites inscrits au patrimoine mondial. Du 7 au 14 juin, les clients des maisons Relais & Châteaux se sont vu proposer un menu spécial composé de produits de la mer de production durable préparés par les chefs gastronomiques à partir de produits sélectionnés avec les conseils de SeaWeb Europe, un organisme environnemental qui promeut la conservation des océans

et de leurs ressources en encourageant la consommation des produits de la mer issus d'un élevage durable et d'autres produits. Un pourcentage du montant de chaque menu a été versé à l'UNESCO pour soutenir ses efforts visant à améliorer la protection des sites marins du patrimoine mondial.

Aujourd'hui, beaucoup des Zones marines protégées de par le monde, dont 30 % des sites marins inscrits sur la Liste, sont concernées par le problème de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Non seulement cette surpêche affecte-t-elle les poissons et les crustacés, mais elle menace aussi l'ensemble de l'écosystème et des chaînes alimentaires associées.

Les sites marins du patrimoine mondial peuvent constituer un tampon efficace face à la demande croissante en produits de la mer frais, et donc contre l'épuisement des populations et l'impact du changement climatique, et ce pour permettre au nombre de poissons de s'accroître sans subir de perturbation majeure. Cela renforcera également la résilience des écosystèmes des océans.

« Les maisons Relais & Châteaux sont à la fois des sentinelles, garantes de ce que le terroir a de plus précieux, et des éclaireurs ouvrant la voie à la cuisine de demain, créative, responsable et engagée », explique Philippe Gombert, Président international de Relais & Châteaux.



Parc national de l'île Cocos (Costa Rica).

© Fundación Amigos de la Isla del Coco / Jose Alejandro Alvarez

Dégâts dans la Vallée de Kathmandu

Suite aux tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé le centre du Népal le 25 avril et le 12 mai 2015, le Comité du patrimoine mondial a demandé au Népal lors sa 39^e session d'inviter une mission conjointe de suivi réactif composée de membres du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS et de l'ICCROM afin d'évaluer l'état de conservation de la Vallée de Kathmandu et le développement du Plan d'action d'urgence. Le Comité a également appelé la communauté internationale à fournir un soutien financier et technique au Népal pour assurer la protection, la conservation et la restauration du bien.

La Vallée de Kathmandu fut inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1979. Son patrimoine culturel est illustré par sept ensembles de monuments et constructions, couvrant l'éventail complet des réalisations historiques et artistiques qui ont rendu la Vallée de Kathmandu mondialement

célèbre. Ces sept ensembles comprennent les places Durbar de Hanuman Dhoka (Kathmandu), Patan et Bhaktapur, les stupas bouddhistes de Swayambhu et Bauddhanath ainsi que les temples hindous de Pashupati et de Changu Narayan.

À l'initiative du Gouvernement népalais, une Conférence internationale de donateurs consacrée à la reconstruction, intitulée « Vers un Népal résilient », a été tenue le 25 juin 2015 à Kathmandu.

Selon les informations fournies le 7 juin par le Département d'archéologie népalais, on compte 813 monuments endommagés dans la Vallée de Kathmandu ainsi que dans d'autres districts situés à l'intérieur et à l'extérieur du site. Ces monuments comprennent des temples, chaityas, stupas, sattal, sanctuaires, et des complexes durbar – 184 d'entre eux se sont complètement effondrés, et 629 sont partiellement endommagés. Les dégâts les plus importants concernent les monuments, les bâtiments historiques et les biens patrimoniaux de sept zones de monuments. Le Département d'archéologie népalais a mis sur pied un Plan d'action d'urgence pour le patrimoine culturel, lequel a été intégré dans l'évalua-

tion des besoins spécifiques que suscite la situation de post-catastrophe préparée par la Commission nationale de planification du Népal.

Avec l'aide du Centre du patrimoine mondial, un projet d'aide d'urgence a été approuvé le 21 mai par Mme Böhmer, Présidente du Comité du patrimoine mondial, afin de traiter les questions de conservation les plus urgentes. La mise en œuvre de ce projet est en cours.

À l'invitation du Népal, une mission d'évaluation composée de membres de l'UNESCO, l'ICCROM, l'ICOMOS, l'ICORP, l'ICOM et de la Smithsonian Institution a été effectuée le 19 mai sur le site. Cette équipe multidisciplinaire a évalué les besoins sur le terrain en matière de stabilisation et de sécurisation du patrimoine culturel et travaillé sur la formation d'une équipe nationale de professionnels du patrimoine culturel capable de diriger la phase critique des opérations de stabilisation. Elle a aussi contribué au déploiement des premiers secours sur place.

L'équipe a constaté que tous les sites visités présentaient une instabilité structurelle qui endommageait ou mettait en danger les collections. Elle a notamment recommandé la relocalisation temporaire des peintures murales du sanctuaire de Shantipur pour être conservées dans un emplacement sécurisé, ainsi que la mise en place d'une stratégie, pour la mise à part, le stockage des fragments architecturaux et l'élaboration de solutions structurelles afin d'obtenir une stabilisation temporaire.

Dans la mesure où beaucoup de monuments du site sont actuellement dans un état précaire, le Bureau de l'UNESCO de Kathmandu a exprimé en juin dernier l'espoir de réexaminer toute décision de rouvrir certains bâtiments.

Au vu de l'importance considérable que revêt le patrimoine culturel du point de vue de l'économie touristique du Népal, l'UNESCO estime que le programme de reconstruction devra permettre aux visiteurs de voir et comprendre les travaux en cours sur le site. L'UNESCO a par ailleurs recommandé que les travaux de reconstruction et de conservation fassent partie d'une stratégie plus générale de développement durable visant à revitaliser l'économie de la nation.



Effondrement des tours de Patan et Basantapur, Vallée de Kathmandu (Népal).

© Davide Mauro

Une action pour La Grande Barrière

La décision unanime prise par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 39^e session pour soutenir les efforts de préservation de La Grande Barrière (Australie) illustre la façon dont la société civile et le gouvernement peuvent travailler ensemble pour protéger l'un des sites les plus emblématiques de notre planète.

La Grande Barrière est un site d'une variété et d'une beauté extraordinaires situé sur la côte nord-est de l'Australie. Ce bien renferme la plus grande collection au monde de récifs coralliens, avec 400 types de coraux, 1 500 espèces de poissons et 4 000 types de mollusques. Le site présente également un grand intérêt scientifique dans la mesure où il offre un habitat à certaines espèces menacées d'extinction comme le dugong et la grande tortue verte.

Cette décision est l'aboutissement de plus de trois années de débats intenses, déclenchés par les effets négatifs liés au développement du port de Gladstone, portés à l'attention du Comité du patrimoine mondial en 2011.

Le Comité a salué les efforts déployés par l'État partie, en consultation et en partenariat avec plusieurs intervenants, pour établir le Plan de viabilité à long terme des récifs 2050 (LTSP 2050). Ce document, qui présente une vision globale de la conservation du site pour les trente-cinq prochaines années, se fixe des objectifs quinquennaux, avec notamment la volonté très ambitieuse de réduire de 80 % l'écoulement de nutriments d'ici à 2025. Le Comité a demandé au Gouvernement australien de tenir rigoureusement tous ses engagements relatifs à LTSP 2050, notamment par le biais de la législation, afin d'enrayer le déclin qui a été documenté dans l'ensemble du site.

La décision du Comité signifie que le dépôt de déblais de dragage où que ce soit dans le site du patrimoine mondial est désormais strictement interdit, et ce de

manière permanente. Cette décision favorise également les efforts visant à réduire de manière significative le développement portuaire le long de la côte du Queensland.

Un investissement supplémentaire de 200 millions de dollars australiens sera versé afin de stopper et inverser l'écoulement d'eaux de mauvaise qualité provenant des côtes qui s'est avéré préjudiciable à la croissance et à la santé des systèmes coralliens du récif.

Si le Comité s'est félicité des mesures prises par le Gouvernement australien pour déployer cet ambitieux projet, il a aussi mis l'accent sur la rigueur qu'exige sa mise en œuvre. La décision du Comité nécessite notamment un compte rendu détaillé, en décembre 2016, de tous les progrès réalisés par l'Australie afin de s'assurer que ce plan bénéficie d'un financement adéquat.

Un rapport général de la conservation du site devra également être soumis en 2019, année où les premiers signes positifs de redressement sont attendus, notamment en ce qui concerne les systèmes de récifs côtiers des deux tiers de la partie méridionale du site.



La Grande Barrière (Australie).

© Paul Toogood

Sites yéménites de Sana'a et de Shibam menacés

Le 16 juillet 2015, Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, a annoncé à l'issue d'une réunion d'experts de deux jours tenue à l'UNESCO un Plan d'action d'urgence pour la sauvegarde du patrimoine culturel du Yémen. Ce plan répond à la menace que pose la crise actuelle sur le patrimoine culturel matériel et immatériel du pays.

En février 2015, un conflit violent a éclaté au Yémen, engendrant de terribles souffrances et la perte de nombreuses vies humaines. Les biens du patrimoine culturel du pays ont également été fortement affectés par la situation, principalement par le biais de dommages collatéraux. La destruction intentionnelle de tombes anciennes avait toutefois été signalée dès juillet 2014 dans l'Hadramaout.

La Directrice générale de l'UNESCO a appelé la communauté internationale à

soutenir le Plan d'action. « Pour réussir, ce plan doit être financé. Et il est clair que le gouvernement local n'a pas les ressources nécessaires pour entreprendre ces efforts seul », a déclaré Mme Irina Bokova. « Je vous demande de mobiliser vos institutions et vos contacts pour soutenir l'UNESCO et les autorités yéménites à mettre en œuvre ce plan d'action », a-t-elle ajouté.

Les trois biens culturels du patrimoine mondial du Yémen (l'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte, la Vieille ville de Sana'a, et la Ville historique de Zabid) sont désormais placés sur la Liste du patrimoine mondial en péril. La Vieille ville de Sana'a et le centre historique de Saa'da ont été gravement endommagés sous le feu de bombardements.

Inscrivant la Vieille ville de Sana'a sur la Liste en péril, le Comité a noté que le site continue d'être vulnérable au vu de la détérioration des conditions de sécurité au Yémen, parallèlement à l'évolution sociale en cours, aux menaces de développement inapproprié et à l'absence permanente de soutien organisationnel et de ressources

tant au niveau des initiatives en matière de gestion du patrimoine que pour les projets de conservation matérielle.

Le quartier Al-Qasimi, situé à proximité du célèbre jardin urbain de Miqshamat al-Qasimi, a subi d'importants dégâts. La mosquée Al-Mahdi du XII^e siècle et les maisons environnantes ont également été endommagées. La plus grande partie des vitres et des portes colorées et décorées qui caractérisent l'architecture domestique de la ville ont explosé ou ont été endommagées.

Le Comité a exprimé sa vive inquiétude face aux destructions qui affectent cette ville islamique d'une si grande importance d'un point de vue historique et patrimonial.

Édifiée à 2 200 m d'altitude dans une vallée montagneuse, la ville de Sana'a est habitée depuis plus de 2 500 ans. Aux VII^e et VIII^e siècles, elle s'est imposée comme un centre important de propagation de l'islam. Ce patrimoine religieux et politique se retrouve dans ses 103 mosquées, ses 14 hammams et ses 6 000 maisons construits avant le XI^e siècle. Les maisons-tours aux nombreux étages et les maisons de pisé



Vieille ville de Sana'a (Yémen).

© yeowatzup

anciennes de la ville rehaussent la beauté de ce site inscrit en 1986 sur la Liste du patrimoine mondial.

Estimant que l'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte étaient soumis à des menaces potentielles liées au conflit armé qui aggravait les problèmes de conservation et de gestion déjà observés à Shibam, comme notamment les menaces posées par les éléments naturels, les développements physiques et l'absence d'un soutien organisationnel et de ressources matérielles, le Comité a par ailleurs décidé que l'inscription de ce site sur la Liste en péril contribuerait à renforcer la mobilisation internationale en sa faveur.

Bâties au ^{xvi}^e siècle, l'Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte nous offrent l'un des plus anciens et des meilleurs exemples d'un urbanisme rigoureux fondé sur le principe de la construction verticale. Ses impressionnantes structures en forme de tours qui jaillissent de la falaise lui ont valu son surnom de « Manhattan du désert ». Ce bien fut inscrit en 1982 sur la Liste du patrimoine mondial.



La ville de Hatra (Iraq) menacée par des groupes armés



Hatra (Iraq).

© Editions Gelbart

Estimant que les conditions optimales ne sont plus réunies pour assurer la conservation et la protection de la valeur universelle exceptionnelle de la ville de Hatra, suite aux dégâts infligés au bien par des groupes armés, et jugeant que ce site fait actuellement l'objet de menaces prouvées et potentielles, le Comité a pris la décision de placer Hatra sur la Liste en péril. Le Comité a également exprimé sa vive inquiétude concernant l'absence d'informations sur l'état de conservation du bien.

Grande cité fortifiée sous l'influence de l'Empire parthe et capitale du premier royaume arabe, Hatra résista par deux fois aux invasions romaines, en 116 et en 198, grâce à son épaisse muraille renforcée de tours. Les vestiges de la ville, et notamment ses temples où l'architecture grecque et romaine intègre des éléments décoratifs d'origine orientale, témoignent de la grandeur de sa civilisation.

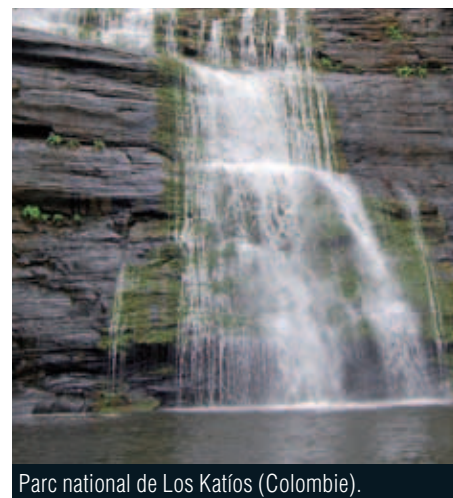
Le Parc national de Los Katíos (Colombie) retiré de la Liste du patrimoine en péril

Le Comité a décidé de retirer le Parc national de Los Katíos (Colombie) de la Liste du patrimoine mondial en péril en raison d'une nette amélioration de la gestion du site et des mesures prises par les autorités nationales pour réduire l'exploitation forestière illégale et la surpêche.

Le bien avait été inscrit sur la Liste en péril en 2009 à la demande de l'État colombien pour répondre aux menaces qui pesaient sur sa conservation, dont notamment l'exploitation forestière illégale, l'installation des populations non autorisée, la pêche et la chasse.

S'étendant sur une superficie de 72 000 ha dans le nord-ouest de la Colombie, le Parc national de Los Katíos inscrit en 1994 sur la Liste du patrimoine mondial se caractérise par des collines basses, des forêts et des plaines humides. Il possède une diversité biologique exceptionnelle et abrite plusieurs espèces animales menacées, ainsi que de nombreuses plantes endémiques.

Saluant les efforts déployés par le Gouvernement colombien, le Comité a ajouté que ce site constituait un bon modèle de pratiques exemplaires, et illustrait la façon dont une inscription sur la Liste en péril pouvait mobiliser une coopération internationale pour assurer la sauvegarde d'un bien inscrit au patrimoine mondial.



Parc national de Los Katíos (Colombie).

© Archivo Parques Nacionales Colombia / Melissa Valenzuela

Création d'un corps chargé du renforcement de la sécurité dans les parcs nationaux en RDC

Le Centre du patrimoine mondial félicite la République démocratique du Congo (RDC) pour la création du Corps en charge de la sécurisation des parcs nationaux. En effet, le 15 juin 2015, la RDC a publié le décret n° 15/012 portant sur la création d'un corps en charge de la sécurisation des parcs nationaux (CorPPN) et des réserves naturelles apparentées.

Ce corps devra assurer la protection des parcs nationaux et des réserves naturelles et appuyer la lutte anti-braconnage et la criminalité sur les espèces sauvages dans l'ensemble du pays. Cette institution sera placée sous la tutelle des Ministères de la défense nationale, de l'environne-

ment et du tourisme et sa coordination sera gérée par l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Les effectifs du CorPPN seront composés à la fois d'éléments de l'armée nationale, de la police, des services spécialisés dans la sécurité, des conservateurs et des gardes de l'ICCN. Les brigades seront déployées dans les cinq sites du patrimoine mondial de la RDC : Parc national de Kahuzi-Biega, Parc national de la Garamba, Parc national de la Salonga, Parc national des Virunga et Réserve de faune à okapis ; ainsi que dans les parcs nationaux de la Maiko, Upemba, Lomami et Kundelungu.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Kinshasa, cosignée par la Directrice générale de l'UNESCO et le Premier ministre lors de la Réunion de haut niveau en 2011. Dans cette déclaration, les autorités congolaises s'engageaient, entre autres, à mettre en œuvre les mesures correctives parmi lesquelles celles concernant la sécurité dans les sites, la lutte contre le braconnage commercial et l'exploitation illicite des ressources naturelles.

« Nous espérons que l'adoption du décret permettra l'amélioration de la gestion des biens du patrimoine mondial et des parcs nationaux de la République démocratique du Congo », a déclaré Edmond Moukala, Chef de l'unité Afrique du Centre du patrimoine. « Et la mise en place de ce corps permettra de rétablir la sécurité dans les sites. L'insécurité est l'un des principaux facteurs affectant les biens du patrimoine mondial ainsi que leurs valeurs universelles exceptionnelles, mettant également en danger les populations et le personnel de l'ICCN », a-t-il ajouté.

CorPPN permettra de lutter contre l'augmentation croissante du braconnage, affectant en particulier les éléphants et les rhinocéros d'Afrique, et qui se poursuit en raison de l'accroissement du commerce illégal d'espèces de faune et de flore sauvages. Une coopération intensive est nécessaire pour garantir une action efficace pour lutter contre ces menaces qui pèsent sur l'intégrité des sites du patrimoine mondial et contre ce fléau qui touche de nombreux États parties en Afrique.



Parc national des Virunga (République démocratique du Congo).

© Gorilla.cd

Récentes attaques et destructions du patrimoine culturel syrien

Le 11 octobre dernier, l'UNESCO a été informée de destructions importantes sur plusieurs édifices historiques du village antique de Shinshara, dans la région de Jebel Zawiyé. Ce site se compose de thermes et de maisons, d'une église du IV^e siècle et d'un couvent du VI^e siècle. Il fait partie de l'ensemble des Villages antiques du nord de la Syrie, inscrit en 2011 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces nouvelles destructions viennent alourdir le bilan des dommages causés aux sites du patrimoine syrien.

Ces derniers incluent une série d'attaques dévastatrices menées sur plusieurs biens emblématiques, comme l'Arc de triomphe de Palmyre, détruit le 5 octobre. Ce monument civil, vieux de deux mille ans et inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, avait été construit entre 193 et 211 apr. J.-C. par Septime Sévère. Il constituait un puissant symbole de la ville, dont l'image a fait le tour du monde. Véritable chef-d'œuvre d'architecture civile et d'aménagement urbain, il était surmonté d'ornements géométriques et floraux, et marquait la jonction entre l'immense colonnade de plus d'un kilomètre et le temple de Bel, également détruit le 30 août 2015. Le grand temple de Bel était considéré comme l'un des plus importants monuments religieux du I^{er} siècle en Orient par sa conception unique.

Le temple antique de Baalshamin, élément emblématique du site de Palmyre classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a été dynamité le 23 août dernier. Sa « cella », ou partie intérieure, a été sérieusement endommagée tandis que les colonnes qui l'entouraient se sont effondrées. Construit il y a près de 2 000 ans, le temple de Baalshamin témoignait de la richesse de l'histoire préislamique du pays. En juin 2015, ses tours funéraires avaient été détruites, parallèlement aux dommages infligés à la statue du Lion d'Athéna qui se dressait à l'entrée du musée de Palmyre. Cette pièce unique de plus de trois mètres de haut représentait un félin



Site de Palmyre (République arabe syrienne), avant sa destruction partielle en septembre 2015.

© yeowatzup

protégeant une antilope entre ses pattes, incarnation d'une figure protectrice de l'ancienne ville et de ses habitants, et symbole de la bienveillance que doit le fort au faible.

S'exprimant à propos de cette dernière vague de destructions, Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, a déclaré : « Cette nouvelle destruction montre à quel point les extrémistes sont terrifiés par l'histoire et la culture, car la connaissance du passé décrédibilise et délégitime tous les prétextes utilisés pour justifier ces crimes, et les font apparaître pour ce qu'ils sont : une pure expression de haine et d'ignorance. Palmyre incarne dans sa pierre tout ce que les extrémistes ont en horreur : la diversité culturelle, le dialogue des cultures, la rencontre des peuples de toutes les origines

dans cette cité caravanière entre l'Europe et l'Asie.

« En dépit de leur acharnement criminel, les extrémistes ne parviendront jamais à effacer l'histoire ni à passer sous silence la mémoire de ce site qui incarne l'unité et l'identité du peuple syrien. Chaque nouvelle destruction doit nous encourager à faire connaître la signification de ce patrimoine, dans les musées, dans les écoles, dans les médias. Cela fait partie intégrante du sauvetage de la ville, et de la lutte mondiale contre le nettoyage culturel qui sévit au Moyen-Orient. Je salue les professeurs, les journalistes, les associations et les professionnels de la culture et tous les citoyens qui participent à cet effort, et aident à transmettre l'histoire de Palmyre aux générations futures. »

Mechtild Rössler nommée Directrice de la Division du patrimoine et du Centre du patrimoine mondial

Mechtild Rössler a été nommée Directrice de la Division du patrimoine au sein du Secteur de la Culture et du Centre du patrimoine mondial.

Experte en patrimoine culturel et naturel ainsi qu'en histoire de la planification, Mme Rössler a été nommée en 2013 au poste de Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial. Depuis 2014, en tant que Directrice adjointe de la Division du patrimoine, ses tâches ont inclus la supervision des équipes de la Section des traités du patrimoine culturel en charge de trois conventions internationales : la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels et la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique ainsi que les musées. Elle a également dirigé l'équipe de la Section de

l'histoire et de la mémoire pour le dialogue (HMD) traitant de la Route de l'Esclave, de la plateforme de la Route de la soie et du Prix UNESCO Sharjah pour la culture arabe.

Mme Mechtild Rössler a un diplôme en géographie culturelle de l'Université de Fribourg (Allemagne) et un doctorat de la faculté des sciences de la Terre de l'Université de Hambourg (Allemagne) en 1988. Elle a rejoint le CNRS au Centre de recherche de la « Cité des sciences et de l'industrie » (Paris, France) en 1989, et a travaillé en 1990/91 comme chercheuse invitée sur la géographie, l'analyse spatiale et l'aménagement du territoire à l'Université de Californie, Berkeley (États-Unis) au département de géographie.

En 1991, elle a commencé à travailler au Siège de l'UNESCO à Paris au sein de la Division des sciences écologiques puis a été affectée au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO nouvellement créé. Elle y a occupé différents postes, notamment comme spécialiste du programme pour le patrimoine naturel (1993-2001), chef de la Section Europe et Amérique du Nord (2001-2010), chef de la Section de politique générale et des réunions statutaires (2010-2013), et Directrice adjointe. Elle a publié et corédigé 13 ouvrages et plus de 100 articles, y compris *Many voices, one vision: the early history of the World Heritage Convention* (avec Christina Cameron, 2013). Elle remplace Kishore Rao qui a pris sa retraite en tant que Directeur en août 2015.

Les jeunes face aux défis du développement durable

Le Forum 2015 des jeunes experts du patrimoine mondial, organisé cette année sur le thème « Vers une gestion durable des sites du patrimoine mondial », s'est déroulé du 18 au 29 juin 2015 à Coblenz et à Bonn (Allemagne). Cet événement visait à souligner le rôle clé que peuvent jouer les jeunes pour appuyer la gestion durable en tant que stratégie essentielle afin d'assurer la reconnaissance et l'appréciation continues du patrimoine mondial. Cette rencontre rassemblait des représentants de la jeunesse venus de trente-deux États parties.

Afin de mieux comprendre la Convention du patrimoine mondial et la manière dont fonctionne le Comité, les jeunes ont analysé la mise en œuvre de la Convention sur deux sites allemands classés au patrimoine mondial. Cette analyse leur a non seulement permis d'acquérir une expérience pratique sur ces sites en termes de conservation et d'entretien, mais aussi de mieux cerner les défis et les conséquences potentielles que présente la gestion durable d'un site dans le cadre d'une série d'ateliers. Les jeunes se sont entretenus avec plusieurs experts en patrimoine international et ont pu accompagner et aider leurs délégations pendant un à quatre jours.

L'un des points forts du forum fut l'organisation d'une simulation de débat en plénière du Comité du patrimoine mondial, avec la recommandation aux États parties



Mechtild Rössler, Directrice de la Division du patrimoine et du Centre du patrimoine mondial.



Une nouvelle activité a été mise en place : une simulation éducative du fonctionnement du Comité du patrimoine mondial.

de promouvoir ce type d'activité parmi les jeunes dans leurs pays respectifs.

Les jeunes délégués ont également élaboré une déclaration intitulée « Vers une gestion durable des sites du patrimoine mondial », qu'ils ont présentée durant la cérémonie officielle d'ouverture de la 39^e session du Comité. Cette déclaration confirmait leur engagement à encourager la participation des jeunes dans la gestion du patrimoine et à soutenir la création de mesures visant à promouvoir leurs initiatives au niveau national. Elle demandait également la mise en place de nouvelles structures rassemblant les jeunes experts afin de partager les connaissances et les expériences acquises à l'occasion d'initiatives menées par les jeunes, et de connecter cette communauté avec celle des professionnels du patrimoine.

Le Forum des jeunes experts a aussi insisté sur la promotion de l'association des jeunes aux communautés locales pour assurer une gestion durable, et appelé les États parties à mieux intégrer les programmes d'enseignement du patrimoine mondial dans leurs programmes scolaires.

La déclaration soulignait par ailleurs l'importance d'établir des moyens et des mécanismes favorisant la représentation des jeunes au sein des commissions nationales de l'UNESCO et demandait au Comité du patrimoine mondial d'encourager les États parties à promouvoir l'engagement des communautés locales et des jeunes, en tant que partie intégrante des plans de gestion, et dans le suivi des rapports périodiques. Ce document précisait que le soutien du Comité du patrimoine mondial contribuerait à une meilleure prise en compte des ressources et des expériences au sein de la plateforme de réseau.



Le patrimoine mondial rencontre ses partenaires privés

Une table ronde consacrée aux partenaires du patrimoine mondial, organisée avec le concours de la chaîne de télévision allemande Deutsche Welle, lors de la 39^e session du Comité du patrimoine mondial, a fourni une plateforme utile pour examiner la manière dont les acteurs du secteur privé pouvaient contribuer aux activités de conservation et de promotion du patrimoine mondial.

Suite à la réussite de la première édition tenue à Doha (Qatar) en 2015, cet événement a permis aux partenaires de partager leurs expériences et meilleures pratiques et de rencontrer des membres du Comité et des représentants des autorités du patrimoine des États parties qui participaient à la session.

Au vu de l'importance croissante que revêt la participation du secteur privé dans la préservation des sites du patrimoine mondial, cette rencontre a permis de présenter des modèles de partenariats réussis soutenant la cause du patrimoine mondial, de tendre la main aux entreprises et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération.

Pendant les présentations, M. Takayuki Aikawa, Directeur général du service Publicité et parrainage de la société Panasonic, a présenté un aperçu des nombreuses activités entreprises au cours des quatre dernières années par Panasonic dans le cadre de son partenariat avec l'UNESCO afin de sensibiliser et d'éduquer les jeunes.

Anouk von Hochmeister, responsable presse de l'entreprise familiale Kaercher, leader mondial des technologies de nettoyage (Allemagne), a expliqué la façon dont le programme de parrainage culturel de la société avait organisé le nettoyage gratuit de plus d'une centaine de monuments dans le monde au cours des trente-cinq dernières années, parmi lesquels de nombreux sites classés au patrimoine mondial.

Michael Firnhaber, chargé du développement de partenariats stratégiques chez Google (Allemagne), a présenté les dernières opportunités numériques proposées



Kishore Rao, ancien Directeur du Centre du patrimoine mondial lors de la rencontre avec les partenaires privés à Bonn.

© German Commission for UNESCO / Kolja Matzke

par l'Institut culturel de Google, avec notamment la création d'un « Musée virtuel » réunissant plusieurs millions d'artefacts et d'histoires de sites patrimoniaux.

Vera Weber, Présidente de la Fondation Franz Weber, a présenté les travaux de cet organisme écologiste suisse. La Fondation Franz Weber, qui œuvre depuis quarante ans pour la protection de la faune menacée d'extinction, travaille désormais en partenariat avec l'UNESCO pour la préservation des sites naturels du patrimoine mondial, particulièrement en Afrique.

John Delaney, principal Vice-Président de Seabourn, leader mondial des croisières en petits navires et partenaire du Programme de l'UNESCO sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, a présenté une nouvelle initiative avec OurPlace, partenaire de longue date de l'UNESCO dans le domaine de la photographie du patrimoine mondial. Seabourn et OurPlace, représenté par son directeur exécutif Geoff Steven, ont uni leurs efforts pour encourager une meilleure appréciation et une plus grande compréhension des nombreux sites du patrimoine mondial qui figurent parmi les destinations de Seabourn.

Ces présentations ont été suivies par un débat animé portant sur la façon dont le secteur privé pouvait contribuer davantage au soutien et à la sensibilisation des sites africains du patrimoine mondial. L'utilisation des nouvelles technologies de communication a également suscité un vif intérêt, notamment du point de vue de la sensibilisation du public à certains sites exceptionnels à l'accès difficile.

#Unite4Heritage : une célébration du patrimoine culturel pour lutter contre l'extrémisme

#Unite4Heritage, la campagne lancée il y a six mois par l'UNESCO pour célébrer le patrimoine culturel et lutter contre l'extrémisme, incarne l'engagement des gens du monde entier à s'opposer à la rhétorique extrémiste et à célébrer notre patrimoine commun.

Depuis son lancement en mars 2015, la campagne est devenue un « sujet de conversation phare » auprès des organismes et du grand public. L'UNESCO a publié plus de 400 messages et billets sur les médias sociaux qui ont été lus plusieurs millions de fois. À ce jour, des milliers de personnes ont célébré les lieux, les objets et les traditions culturelles qui comptent pour elles.

Cette initiative a également été fortement soutenue par les bureaux extérieurs de l'UNESCO dans la région arabe, à travers

des séances de formation, diverses manifestations, et en travaillant avec des écoles et des associations de jeunesse pour inclure les jeunes dans la conversation. Des concerts publics ont notamment été organisés à Erbil (Iraq) et Amman (Jordanie), avec des célébrités locales, tandis qu'un concours de photos et d'écriture, lancé en juin dernier, encourageait le public à présenter ses exemples de patrimoine culturel préférés. Les vingt meilleurs d'entre eux seront publiés dans un prochain numéro de *Patrimoine Mondial*.

La campagne #Unite4Heritage fut lancée à Bagdad par la Directrice générale de l'UNESCO en réponse aux attaques sans précédent menées contre le patrimoine culturel par des groupes extrémistes. Elle vise à communiquer un récit alternatif reposant sur la diversité culturelle et sur le dialogue interculturel, face à la propagande extrémiste qui appelle à l'extinction de tout ce qui va à l'encontre d'une vision étroite de la société.

Participez à la conversation sur Internet en recherchant les mots #Unite4Heritage sur Twitter, Facebook ou Instagram.

Rendez-vous sur le site Web de la campagne à <http://www.unite4heritage.org/> pour en savoir plus.

Tourisme durable : un objectif clé en Afrique

La deuxième phase de formation en renforcement des capacités pour un tourisme durable dans quatre destinations africaines classées au patrimoine mondial est en cours d'exécution dans le cadre du Programme de tourisme durable et du patrimoine mondial.

Ce projet, mis en œuvre par le Centre du patrimoine mondial et le Fonds africain du patrimoine mondial, et financé par le Gouvernement flamand, utilise une boîte à outils développée par le Centre du patrimoine mondial pour permettre aux gestionnaires de site de gérer le tourisme d'une manière plus durable (voir <http://unesco.org/capdemo/maelix.net/>).

Son but est d'aider chaque site à élaborer une stratégie de tourisme durable avec des outils spécifiques afin de renforcer l'engagement des intervenants au sens large dans le développement et la gestion du tourisme. Cette formation se déroule en trois phases : ateliers d'initiation, ateliers de suivi et ateliers spécialisés. La deuxième phase s'est déroulée en juin 2015 dans trois des quatre destinations africaines du patrimoine.

Les participants des sites de Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria, un site transfrontalier situé en Zambie et au Zimbabwe, se sont réunis du 11 au 12 juin 2015 à Livingstone (Zambie). Un deuxième atelier s'est tenu du 15 au 16 juin au Cap Maclear (Malawi), avec des participants du Parc national du lac Malawi. Le troisième, organisé du 19 au 20 juin à Cathedral Peak (Afrique du Sud), réunissait des participants du Parc Maloti-Drakensberg, un site mixte transfrontalier



Campagne #Unite4Heritage en Jordanie.

© UNESCO



Mosi-oa-Tunya / Chutes Victoria (Zambie / Zimbabwe).

© Tee La Rosa

situé en Afrique du Sud et au Lesotho, tandis que le quatrième site de destination, la Zone de conservation de Ngorongoro (République-Unie de Tanzanie), vient de terminer la première étape du programme.

Chaque atelier rassemblait des gestionnaires de site, des professionnels du tourisme, des spécialistes du Programme du patrimoine mondial du Siège parisien de l'UNESCO, des représentants des bureaux régionaux et du Fonds du patrimoine mondial africain, ainsi que James Rebanks, expert en tourisme durable à l'UNESCO.

Les participants ont commencé par examiner les conclusions des ateliers d'initiation et chaque pays a présenté un rapport intermédiaire. Des consultations ont ensuite été tenues avec divers intervenants afin d'identifier des objectifs supplémentaires et des actions stratégiques. La stratégie adoptée par le Danemark pour gérer le tourisme dans La mer des Wadden a servi d'étude de cas lors des trois ateliers pour guider l'élaboration des stratégies de chaque site.

Les groupes ont également étudié la Déclaration de la valeur universelle exceptionnelle de leurs sites respectifs afin de créer une version plus « ouverte au tourisme » qui pourrait être aisément transformée en déclaration marketing afin de créer une vision stratégique claire et développer des objectifs généraux. Un certain nombre d'actions et de projets furent également identifiés et élaborés pour chaque objectif.

Ces ateliers ont également permis aux parties prenantes de réfléchir de manière collective et stratégique à la question du tourisme dans une destination donnée, tout en testant l'efficacité des guides pratiques de renforcement des capacités mis à leur disposition par l'UNESCO.

La troisième phase des ateliers se déroulera en septembre/octobre 2015.



In Memoriam : Dr Ronald Van Oers

Le Centre du patrimoine mondial a la profonde tristesse d'annoncer la disparition, le 28 avril 2015, à l'âge de 50 ans, de Ronald Van Oers, Vice-Directeur de l'Institut de formation et de recherche pour le patrimoine mondial de la région Asie et Pacifique, Centre de catégorie 2 de l'UNESCO situé à Shanghai, et collègue du Centre du patrimoine mondial depuis 2000.

Ron était un brillant professionnel du patrimoine. Il disposait d'une vaste expérience universitaire en matière d'enseignement et de recherche, notamment en tant que chercheur associé de l'Université technologique de Delft (Pays-Bas).

Sa passion et ses compétences ont contribué à la réussite de plusieurs programmes thématiques du patrimoine mondial, notamment le Programme sur le patrimoine moderne, le Programme pour les petits États insulaires en développement et le

Programme des villes du patrimoine mondial. Il fut également l'un des fers de lance des efforts internationaux pour l'élaboration de nouvelles directives pour la conservation urbaine. La Recommandation de l'UNESCO de 2011 concernant le Paysage urbain historique fut développée et adoptée grâce à son initiative, son engagement et sa persistance. Il en fut un porte-parole enthousiaste et convaincu à travers le monde entier.

Ses nombreuses publications dans le domaine du patrimoine urbain continueront de servir de références importantes à beaucoup de professionnels du patrimoine.

Ron aimait travailler sur le terrain, avec un éventail de projets et de personnes, et explorer les villes les plus urbanisées jusqu'aux îles les plus reculées.

Ron était un ami cher et il manquera profondément à tous ses collègues du Centre du patrimoine mondial et de l'UNESCO, ainsi qu'à la communauté du patrimoine mondial qu'il a conseillée et inspirée au fil des ans.

Le Centre du patrimoine mondial présente ses plus sincères condoléances à son épouse, sa famille, ses amis et ses collègues.



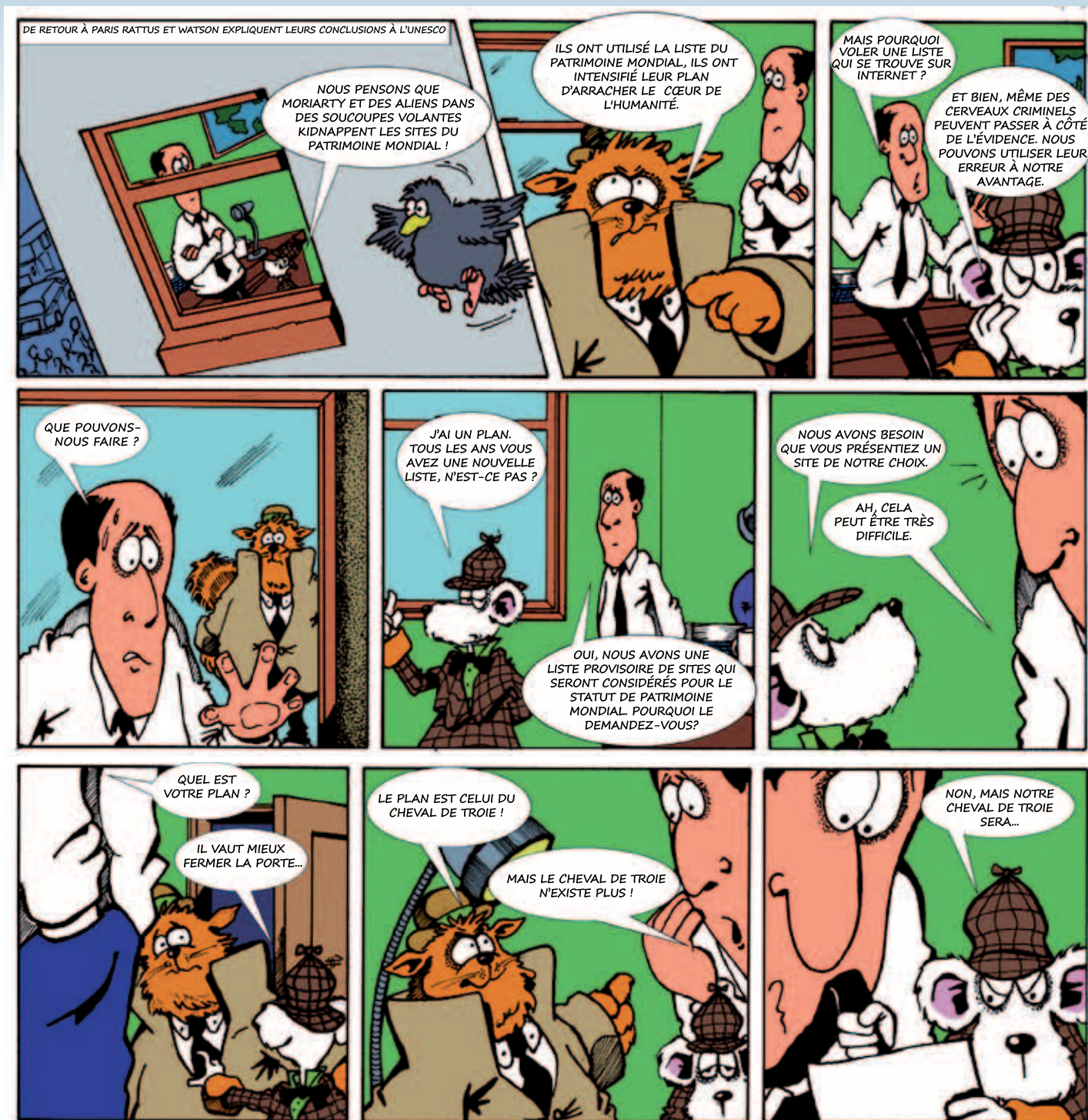
Dr Ronald Van Oers.

© UNESCO

Le cas du patrimoine mondial disparu, 15^e épisode

Une série de bandes dessinées du patrimoine mondial mettant en vedette le patrimoine mondial, Rattus Holmes et Felis Watson, les fameux détectives pour animaux de compagnie de Sherlock Holmes et du Dr Watson, sera bientôt publiée. Les fins limiers ont préservé les sites du patrimoine mondial du diabolique Moriarty, qui prévoit de les voler pour un parc à thème interplanétaire. Ces vignettes font partie d'une série copubliée par l'UNESCO et Edge Group (Royaume-Uni) qui présente d'autres aventures d'Holmes et Watson dans *Rattus Holmes in the Case of the Spoilsports* (sur le dopage dans le sport) et *Rattus Holmes and the Case of the World Water Crisis*. Cette aventure sera également disponible sur le site du Centre du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org>. Pour plus d'informations sur Edge Group et son travail, écrivez à edgesword@yahoo.com.

L'histoire se poursuit dans le prochain numéro de *Patrimoine Mondial*...





CALAKMUL

SITE MIXTE DU
PATRIMOINE MONDIAL



PARQUE DE LA INDEPENDENCIA



PUERTA DE TIERRA



FUERTE SAN JOSÉ EL ALTO



MALECÓN



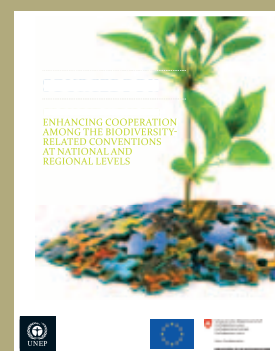
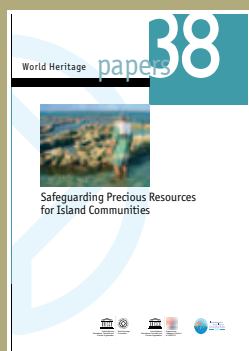
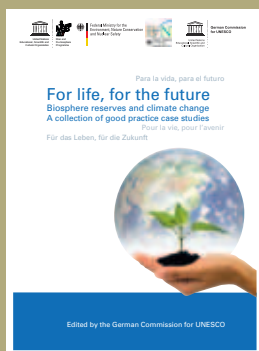
WORLD
HERITAGE

Découvrez la capitale du royaume du serpent, un des sites maya les plus importants situé dans les profondeurs de la plus grande forêt tropicale du Mexique.

CAMPECHE
¡Quiero Estar Ahí!

www.campeche.travel

México
LE VIVRE POUR Y CROIRE
visitmexico.com



Poverty Point, ou la cité oubliée

Jenny Ellerbe et Diana M. Greenlee
Louisiana State University Press
Uniquement disponible en version anglaise
<http://lsupress.org/books/detail/poverty-point/>

La zone de peuplement de Poverty Point, occupée de 1700 à 1100 av. J.-C., constituait jadis la plus grande ville d'Amérique du Nord. Cet espace, qui s'étend sur près de 140 ha dans la partie nord-est de la Louisiane, referme d'importants vestiges structurels (tertres monumentaux, crêtes semi-circulaires et esplanade centrale) qui furent inscrits en 2014 sur la Liste du patrimoine mondial. Cet ouvrage à la fois original et instructif explore de manière détaillée la société archaïque de Poverty Point ainsi que ses réalisations monumentales. Les superbes photographies en noir et blanc de Jenny Ellerbe capturent tout le mystère du site tandis que l'archéologue Diana M. Greenlee examine ses découvertes archéologiques les plus récentes, et décrypte pour nous l'origine des tertres ainsi que la vie des peuples qui les ont construits en se fondant sur les résultats des fouilles.

Pour la vie, pour l'avenir : le changement climatique et les réserves de biosphère. Une collection d'études de cas en matière de bonnes pratiques

Ouvrage édité par la Commission allemande de l'UNESCO
Uniquement disponible en version anglaise
https://www.unesco.de/fileadmin/mediendokument/Wissenschaft/Biosphere_reserves_climate_change_web_9MB.pdf

Ce rapport se concentre sur les réserves de biosphère et leurs capacités à relever certains défis clés dont la perte de la biodiversité, le changement climatique, le tourisme et la prévention des catastrophes naturelles. Il renferme vingt-huit études de cas issues d'une enquête internationale et expose les bonnes pratiques de plusieurs réserves de biosphère de l'UNESCO situées en Australie, en Autriche, en Chine, en Colombie, au Costa Rica, à Cuba, en République tchèque, en Éthiopie, en Allemagne, au Kenya, au Mexique, au Pérou, en République de Corée, dans la Fédération de Russie, au Sénégal, en Slovaquie, en Afrique du Sud, en Espagne, en Suède et aux États-Unis d'Amérique, afin de présenter les résultats obtenus par ces pays.

Formation internationale sur la gestion des risques du patrimoine culturel

Université de Ritsumeikan
Uniquement disponible en version anglaise
<http://www.rits-dmuchi.jp/en/project/itc.html>
<http://www.snggraphix.biz/aadi/training.html> (version en ligne)

Le Centre du patrimoine mondial coopère depuis neuf ans maintenant avec l'Université de Ritsumeikan (R-DMUCH) à Kyoto (Japon) dans le cadre d'une formation internationale annuelle sur la gestion des risques de catastrophe du patrimoine culturel. Ce programme, qui constitue un guide pratique pour animer des formations en gestion des risques du patrimoine culturel dans les zones urbaines, vient également en aide à d'autres institutions souhaitant mettre en place une initiative similaire dans leur propre contexte (par exemple, des centres de catégorie 2, des institutions spécialisées dans le patrimoine régional ou des chaires de l'UNESCO).

Cahier du patrimoine mondial n° 38. Sauvegarder les précieuses ressources des communautés insulaires

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
Disponible en version française
<http://whc.unesco.org/fr/series/38/>

L'appellation Petits États insulaires en développement (PEID) désigne les îles de la mer des Caraïbes, et des océans Atlantique, Indien et Pacifique. Ces sites, qui font partie des plus beaux endroits de notre planète, se caractérisent par des atolls de plages de sable blanc, des massifs montagneux, des ports et des villes historiques et des paysages agricoles. Cette publication se distingue des autres Cahiers du patrimoine mondial dans la mesure où elle se focalise exclusivement sur les Petits États insulaires de toutes les sous-régions, ainsi que sur les liens qui existent entre les différents PEID. Elle contient également plusieurs documents thématiques exposant les enjeux et les défis auxquels le patrimoine mondial se trouve confronté au sein des PEID, et ce en vue d'informer et de guider les décideurs, les professionnels et les communautés locales dans leurs efforts visant à créer des synergies entre l'amélioration des conditions de vie et la protection de l'environnement naturel et artificiel. Cet ouvrage initialement publié en version anglaise est désormais disponible en français.

Cahier du patrimoine mondial n° 41. Sites d'origine humaine et Convention du patrimoine mondial en Eurasie, volumes I et II

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
Uniquement disponible en version anglaise
<http://whc.unesco.org/en/series/41/>

Le but de ces deux volumes est d'offrir au lecteur un panorama complet des origines de l'être humain en Eurasie, en réunissant les principaux travaux d'éminents scientifiques dans le domaine de la recherche sur les origines de l'humanité. Le premier volume s'intéresse aux origines de l'homme en Eurasie, tandis que le second se concentre exclusivement sur le cas du Jura souabe aurignacien, un élément clé dans le cadre de certains des principaux points de recherche concernant la dispersion de l'homme moderne à travers le continent. Cette publication couvre l'Eurasie dans son ensemble, et dépasse les frontières modernes, politiques, régionales et culturelles, pour mieux étudier les sites archéologiques préhistoriques.

Changement climatique 2014 - Impacts, adaptation et vulnérabilité: Partie A: Aspects globaux et sectoriels

Groupe de travail II
Contribution au cinquième rapport d'évaluation du GIEC
Cambridge University Press
Uniquement disponible en version anglaise
<http://www.cambridge.org/>

Ce dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) constitue la référence scientifique standard pour tous ceux concernés par l'environnement et les conséquences sociales du changement climatique, y compris les étudiants et les chercheurs en sciences naturelles et sociales, professionnels de la médecine et du droit, spécialistes de l'aménagement de l'environnement, la gestion des ressources, le développement, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation. Il fournit des données utiles aux décideurs et parties prenantes à tous les niveaux de gouvernement, les ONG et le secteur privé partout dans le monde. Cette évaluation offre des informations sur : les impacts actuels et futurs du changement climatique ; les impacts sur la santé et la sécurité des gens et les écosystèmes ; les perspectives d'adaptation, les financements ; et plus.

Guide de référence sur les façons d'améliorer la coopération entre les Conventions relatives à la biodiversité, aux niveaux national et régional

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Uniquement disponible en version anglaise
Disponible en téléchargement sur wcmc.io/Sourcebook

Le guide de référence de l'UNEP offre, à l'échelle nationale, des points de référence prioritaires touchant aux conventions relatives à la biodiversité. Ce guide se propose également d'aider d'autres parties prenantes qui aspirent à mettre en place ces conventions, et notamment celle du patrimoine mondial, de manière plus efficace – et ce, notamment, en renforçant la coopération. Les « points focaux » désignés par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO y figurent à côté d'études de cas rédigées par d'autres experts nationaux et internationaux. Parmi celles-là, citons notamment les études portant sur la conservation du bois de palissandre à Madagascar, la protection des éléphants africains, les meilleures pratiques en matière de gestion intégrée des zones protégées bénéficiant de désignations internationales, le renforcement des capacités, le soutien régional dans le cadre des rapports périodiques du patrimoine mondial, le développement de programmes stratégiques nationaux grâce au soutien de groupes de travail et d'organismes de coordination des points prioritaires, et les efforts nationaux conjoints visant à identifier et à collecter les données qu'il convient d'inclure dans les rapports.



Pour commander :

Pour les livres et les publications édités par d'autres éditeurs que l'UNESCO, veuillez contacter l'éditeur directement ou passer votre commande dans une librairie.

Pour commander auprès des Éditions UNESCO, rendez-vous sur le site web (<http://publishing.unesco.org>), ou écrivez à l'adresse suivante :

Éditions UNESCO

UNESCO
7, place de Fontenay
75352 Paris 07 SP
France
Fax : +33 1 4568 5737
E-mail:
publishing.promotion@unesco.org

Pour obtenir des copies des *Cahiers du patrimoine mondial*, contactez le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO par e-mail (wh-info@unesco.org) ou par courrier à l'adresse suivante :

Centre du patrimoine mondial

UNESCO
7, place de Fontenay
75352 Paris 07 SP
France
<http://whc.unesco.org/>

Du 3 au 18 novembre

38^e session de la Conférence générale des États membres à l'UNESCO.

Siège de l'UNESCO, Paris.

Informations : www.unesco.org

Du 18 au 20 novembre

20^e session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial.

Siège de l'UNESCO, Paris.

Informations : r.veillon@unesco.org

Du 30 novembre au 4 décembre

10^e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Windhoek, Namibie.

Informations : e.constantinou@unesco.org

Du 1^{er} au 3 décembre

Conférence internationale sur la conservation urbaine : le rôle de la Recommandation sur le paysage urbain historique dans la sauvegarde du patrimoine moderne dans les États arabes.

Koweït City, Koweït.

Informations : m.ziane-bouziane@unesco.org

Du 8 au 9 décembre

6^e réunion des Parties au deuxième protocole de 1999 à la Convention de La Haye.

Siège de l'UNESCO, Paris.

Informations : j.hladik@unesco.org

Du 10 au 11 décembre

10^e réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Siège de l'UNESCO, Paris.

Informations : j.hladik@unesco.org

Du 14 au 16 décembre

9^e session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Siège de l'UNESCO, Paris.

Informations : r.roca-hachem@unesco.org

El Tajín means Looking forward to the past...

Veracruz



WORLD
HERITAGE



Chers amis du patrimoine mondial,

La revue *Patrimoine Mondial* est éditée conjointement par l'UNESCO et Publishing for Development et est publiée quatre fois par an en anglais, français et espagnol. Un point sur l'actualité et des dossiers offrent aux lecteurs une information détaillée sur la préservation des sites naturels et culturels les plus importants au monde. La publication est conçue pour diffuser et mettre en valeur l'action et l'engagement de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial, notre héritage du passé, notre responsabilité pour le présent et notre devoir pour les générations futures.

En vous abonnant à *Patrimoine Mondial* vous contribuez à la prise de conscience concernant la nécessité de préserver notre héritage commun.

BULLETIN D'ABONNEMENT PATRIMOINE MONDIAL

Formules d'abonnement :

Durée : 1 an (quatre numéros) 2 ans (huit numéros)
Édition : française anglaise espagnole

Le coût de l'abonnement annuel est de 27 € (54 € pour deux ans) pour l'Europe et de 37 US\$ (74 US\$ pour deux ans) pour le reste du monde, frais d'envoi inclus.

Coordonnées :

Nom _____ Téléphone _____
Organisation _____ Fax _____
Adresse _____ E-mail _____
Code postal _____
Ville, province _____
Pays _____

Règlement :

Chèque (à l'ordre de DL SERVICES)

Virement bancaire

Titulaire bancaire : DL SERVICES
N° de compte : 001-4460599-33
Nom de la banque : FORTIS BNP
Code Swift : GEBABEBB
Code Iban : BE79 0014 4605 9933

Carte bancaire

Visa ou Mastercard N° de carte bancaire :/...../...../...../
Date de validité :/...../
Code de sécurité :

Date et signature :

Où retourner votre bulletin d'abonnement :

DL SERVICES
Avenue du Roi 202
B 1190 Bruxelles (Belgique)
Tel : +32 2 538 43 08 • Fax : +32 2 538 08 41
E-mail : subscriptions@dl-servi.com



Les Causses et les Cévennes, paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen



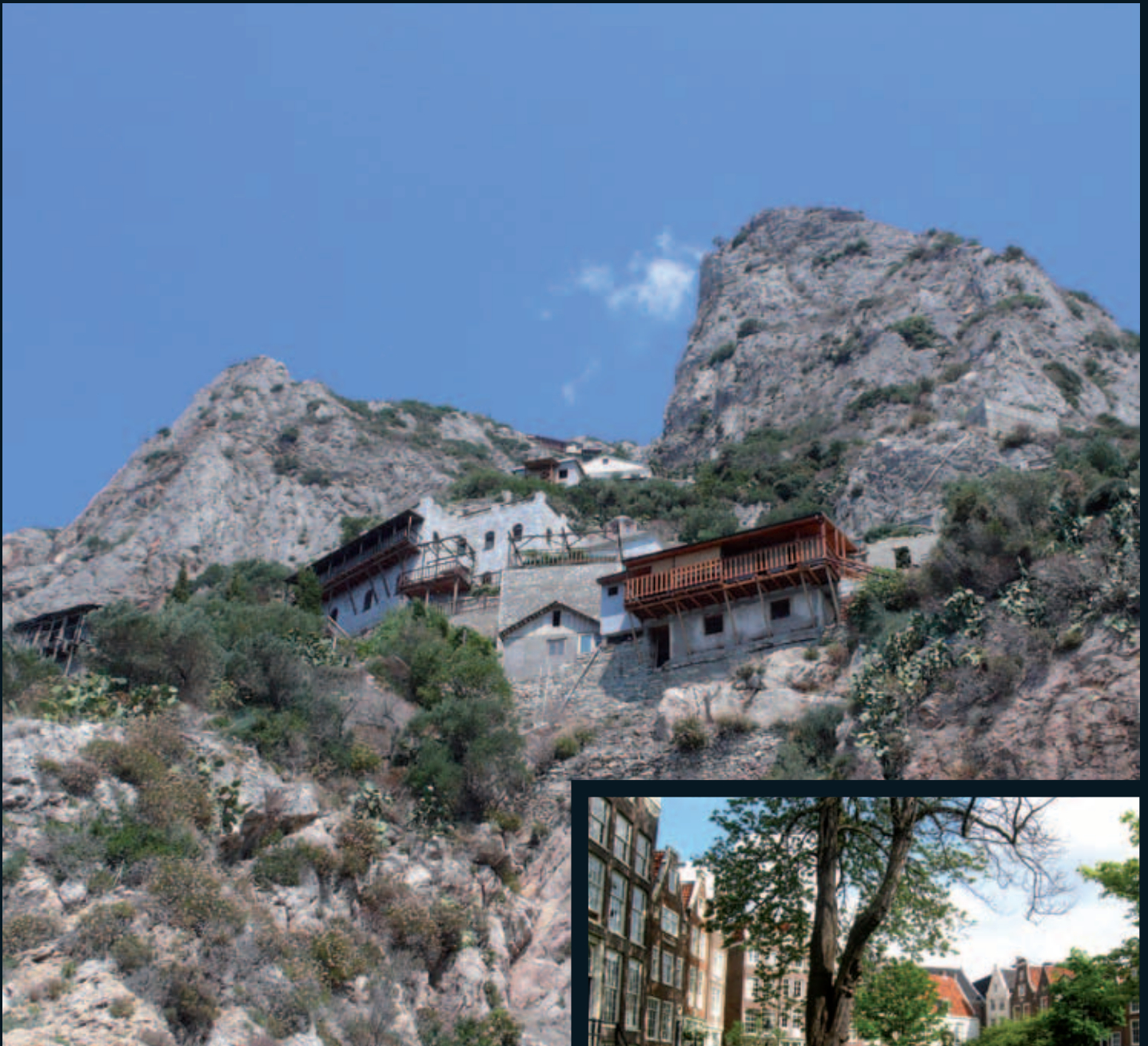
www.causses-et-cevennes.fr

Les Causses et les Cévennes sont inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011 en tant qu'exemple de paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. Ce territoire du sud de la France s'étend sur quatre départements (Aveyron, Gard, Hérault, Lozère) et sur plus de 3000 km². Son cadre naturel grandiose composé de montagnes, de vallées, de causses et de gorges, offre le témoignage exceptionnel d'une relation intime millénaire et toujours vivante entre l'homme et son environnement grâce à la culture agropastorale. La valeur universelle exceptionnelle des Causses et des Cévennes s'illustre dans le façonnage de ce paysage par l'activité agropastorale qui associe l'élevage de troupeaux sur des parcours et la production de fourrages et de céréales pour compléter leur alimentation.



Le territoire des Causses et des Cévennes présente pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée. Grâce à leur génie humain humble et discret, les habitants des Causses et Cévennes se sont adaptés aux contraintes climatiques et géographiques générant de vastes étendues ouvertes, une biodiversité remarquable et un patrimoine architectural ingénieux. C'est ainsi que l'on peut découvrir de nombreux témoins de la construction de ce paysage au cours des millénaires au travers des lavognes, drailles, cazelles, bergeries, caves, systèmes hydrauliques présents sur le territoire. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité porte en elle la reconnaissance du travail des habitants qui ont construit ce paysage culturel. Elle met en lumière leur culture et leurs savoir-faire pour générer des produits (viande, fromage, cuir,...) et des paysages d'une grande qualité.





Mont Athos (Grèce).

© World Public Forum Dialogue of Civilizations


Dossier : Le patrimoine mondial et l'égalité des genres

Ce numéro examinera le rôle de l'égalité des genres dans la gestion et la conservation du patrimoine culturel. Il comportera plusieurs études de cas basées sur des sites comme le Mont Athos (Grèce), une « Sainte Montagne » dont l'accès est interdit aux femmes et aux enfants, les Sites sacrés et chemins de pèlerinage dans les monts Kii (Japon), les Béguinages flamands (Belgique), les « béguines » étaient des femmes qui consacraient leur vie à Dieu sans pour autant se retirer du monde, et les Tombes des rois du Buganda à Kasubi (Ouganda).

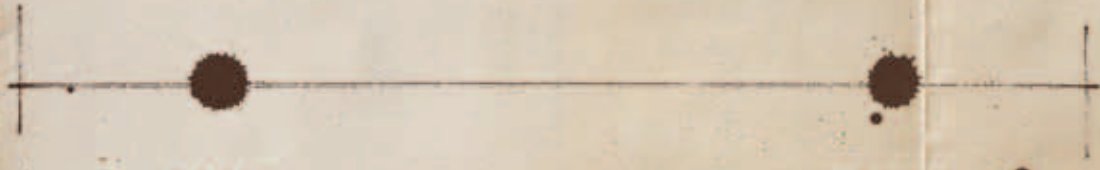


Béguinages flamands (Belgique).

© Sean Munson

Un entretien avec Farida Shaheed, Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels du Bureau de l'ONU du Haut-Commissariat des droits de l'homme, jettera la lumière sur la question de l'égalité des sexes et des droits de l'homme dans la conservation du patrimoine culturel. 

Construites avant que le
TEXAS *ne soit le* **TEXAS**
ou que les États-Unis ne soient unis



1718

Fondation de la première mission de San Antonio

1776

Fondation des États-Unis

MISSEON ESPADA • MISSION SAN JUAN • MISSION SAN ANTONIO DE VALERO
MISSION SAN JOSÉ • MISSION CONCEPCIÓN

Bien officiel du
PATRIMOINE MONDIAL de l'UNESCO.

Pour en savoir plus sur les missions et planifier votre voyage, allez sur
VISITSANTONIO.COM/MISSIONS

